

**CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE ET DE
DOCUMENTATION PARLEMENTAIRES**



**EUROPEAN CENTRE FOR PARLIAMENTARY
RESEARCH AND DOCUMENTATION**

**EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR PARLAMENTARISCHE
WISSENSCHAFT UND DOKUMENTATION**

CERDP

RAPPORT D'ACTIVITE

MARS 2008 - MARS 2010

Ce document est disponible en français, en anglais et en allemand.

Le texte a été finalisé en avril 2010.

Il a été publié conjointement par le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de ces institutions.

.

Table des matières

1. Contacts
2. Introduction par les Co-directeurs
3. Description du CERDP
 - 3.1. Origines
 - 3.2. Membres
 - 3.3. Gestion
 - 3.4. Financement
4. Programmes annuels
 - 4.1. Programme 2008
 - 4.2. Programme 2009
 - 4.3. Programme 2010
 - 4.4. Projet de programme 2011
5. Activités du CERDP en 2008-2009
 - 5.1. Généralités
 - 5.2. Evolution des demandes comparatives
 - 5.3. Réunion des Secrétaires généraux des parlements du CERDP, Strasbourg 23 mai 2008
 - 5.4. Domaines d'intérêt
 - 5.5. Comité exécutif
 - 5.6. Correspondants et correspondants adjoints
 - 5.7. EUROVOG
6. Site internet du CERDP
7. Publications du CERDP
8. Annexes
 - Annexe 1.* Statuts du CERDP
 - Annexe 2.* Liste des correspondants et des correspondants adjoints du CERDP
 - Annexe 3.* Statistiques des demandes comparatives, des réponses et des résumés comparatifs finaux pour les années 2003 - 2009
 - Annexe 4.* Titres des demandes d'études comparatives pour 2008 - 2009
 - Annexe 5.* Participation aux séminaires du CERDP 2008 – mars 2010
 - Annexe 6.* Lignes directrices sur les questionnaires et les études comparatives
 - Annexe 7.* Lignes directrices sur l'organisation de séminaires
 - Annexe 8.* Tâches et missions du coordinateur du CERDP
 - Annexe 9.* Tâches et responsabilités des correspondants
 - Annexe 10.* Lignes directrices sur l'honorariat auprès du CERDP
 - Annexe 11.* Comptes rendus des conférences annuelles des correspondants, Bruxelles 2008 et Bratislava 2009

1. Contacts

PARLEMENT EUROPEEN	ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE
<p>Mme Christine Verger (co-directrice du CERDP 2009 -)</p> <p>Parlement européen Rue Wiertz, 60 B - 1047 BRUXELLES</p> <p>(+ 32) 2 284 46 61 christine.verger@europarl.europa.eu</p> <p>M. Ulrich Hüschen (co-secrétaire et webmestre du CERDP)</p> <p>Parlement européen Rue Wiertz, 60 B - 1047 BRUXELLES</p> <p>(+ 32) 2 284 48 70</p> <p>Fax (+ 32) 2 284 90 05</p> <p>ulrich.hueschen@europarl.europa.eu</p>	<p>M. Wojciech Sawicki (co-directeur du CERDP)</p> <p>Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX</p> <p>(+ 33) 388 41 36 30 wojciech.sawicki@coe.int</p> <p>M. Mario Heinrich (co-secrétaire du CERDP)</p> <p>Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX</p> <p>(+ 33) 388 41 20 97</p> <p>Fax (+ 33) 390 21 55 80</p> <p>mario.heinrich@coe.int</p>

Membres du Comité exécutif

Mme Christine Verger

(co-directrice du CERDP 2009 -)

Parlement européen
Rue Wiertz, 60
B - 1047 BRUXELLES

(+ 32) 2 284 46 61
christine.verger@europarl.europa.eu

M. Piotr Nowina-Konopka

(co-directeur du CERDP 2007 - 2009)

Parlement européen
Rue Wiertz, 60
B - 1047 BRUXELLES

(+ 32) 2 284 21 72
piotr.nowinakonopka@europarl.europa.eu

M. Robert Clements

House of Commons
GB - LONDON SW1A 0AA

(+ 4420) 7219 3622
clements@parliament.uk

Mme Siiri Sillajoe

Chancellerie du Riigikogu
Lossi Plats 1a
EST - 15165 TALLINN

(+ 372) 631 65 05
siiri.sillajoe@riigikogu.ee

M. Borys Kolisnychenko (2006 - 2009)

Verkhovna Rada of Ukraine
5 Hrushevskoho Str.
KYIV - 8 UKRAINE 01008

(+ 380 44) 255 27 92
kolisnychenko@rada.gov.ua

Mme Anna Okruhlicova (2009 -)

Narodna rada Slovenskej republiky
SK - 812 80 BRATISLAVA

(+ 421 2) 59.72.28.60
Anna.Okruhlicova@nrsr.sk

M. Wojciech Sawicki

(co-directeur du CERDP)

Conseil de l'Europe
Avenue de l'Europe
F - 67075 STRASBOURG CEDEX

(+ 33) 388 41 36 30
wojciech.sawicki@coe.int

M. Jean-Pierre Bloch (2006 - 2009)

Assemblée Nationale
Palais Bourbon
F - 75355 PARIS 07 SP

(+ 33) 1 40 63 43 11
jpbloch@assemblee-nationale.fr

M. Gunnar Fors (2008 -)

Sveriges Riksdag
SE - 100 12 STOCKHOLM

(+ 46 8) 786 6663
gunnar.fors@riksdagen.se

M. Italo Scotti (2009 -)

Camera dei Deputati
Piazza Montecitorio
IT - 00186 ROMA

(+ 39 06) 67.60.34.10
scotti_i@camera.it

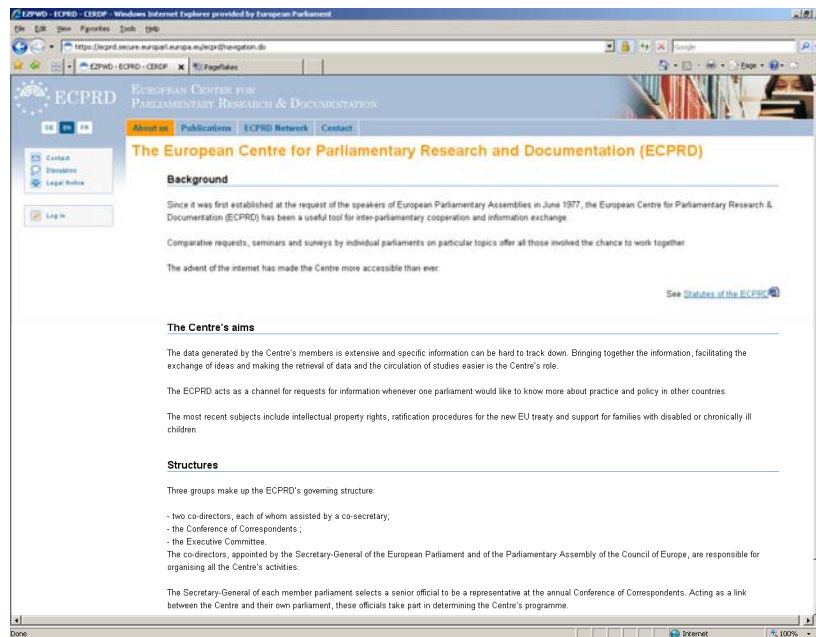
DOMAINES D'INTERET	
Les TIC dans les parlements	
COORDINATEUR	<p>M. Carlo Simonelli (2010 -) Camera dei Deputati Piazza Montecitorio IT - 00186 ROMA</p> <p>(+ 39 06) 67 601) simonelli_c@camera.it</p> <p>M. Joao Viegas Abreu (2007 - 2009) Assembleia da República Portugal</p>
Recherche économique	
COORDINATEUR	<p>M. Kjell Torbiörn</p> <p>Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F - 67075 STRASBOURG CEDEX</p> <p>(+ 33) 388 41 21 20 kjell.torbiorn@coe.int</p>
Pratique et procédure parlementaires	
COORDINATEUR	<p>M. Marc Van Der Hulst</p> <p>Chambre des Représentants Palais de la Nation B - 1008 BRUXELLES</p> <p>(+ 32) 2 549 80 71 marc.vanderhulst@dekamer.be</p>
Bibliothèques, recherches et archives parlementaires	
COORDINATRICE	<p>Mme Elisabeth Dietrich-Schulz</p> <p>Parlement autrichien Parlamentsdirektion Dr.Karl Renner-Ring 3 A - 1017 WIEN</p> <p>(+ 43 1) 401 10 28 19 elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at</p>

Site internet du CERDP

www.ecprd.org or www.ecprd.europarl.europa.eu

Email: ecprd@europarl.europa.eu

Section publique



The screenshot shows the public section of the ECPRD website. The browser title is "ECPRD - CERDP - Windows Internet Explorer provided by European Parliament". The address bar shows "https://ecprd.secure.europarl.europa.eu/ecprd/invitation.do". The page header includes the ECPRD logo and navigation tabs: "About us", "Publications", "ECPRD Network", and "Contact". The main heading is "The European Centre for Parliamentary Research and Documentation (ECPRD)".

Background

Since it was first established at the request of the speakers of European Parliamentary Assemblies in June 1977, the European Centre for Parliamentary Research & Documentation (ECPRD) has been a useful tool for inter-parliamentary cooperation and information exchange.

Comparative requests, seminars and surveys by individual parliaments on particular topics offer all those involved the chance to work together.

The advent of the internet has made the Centre more accessible than ever.

[See *Statutes of the ECPRD*](#)

The Centre's aims

The data generated by the Centre's members is extensive and specific information can be hard to track down. Bringing together the information, facilitating the exchange of ideas and making the retrieval of data and the circulation of studies easier is the Centre's role.

The ECPRD acts as a channel for requests for information whenever one parliament would like to know more about practice and policy in other countries.

The most recent subjects include intellectual property rights, ratification procedures for the new EU treaty and support for families with disabled or chronically ill children.

Structures

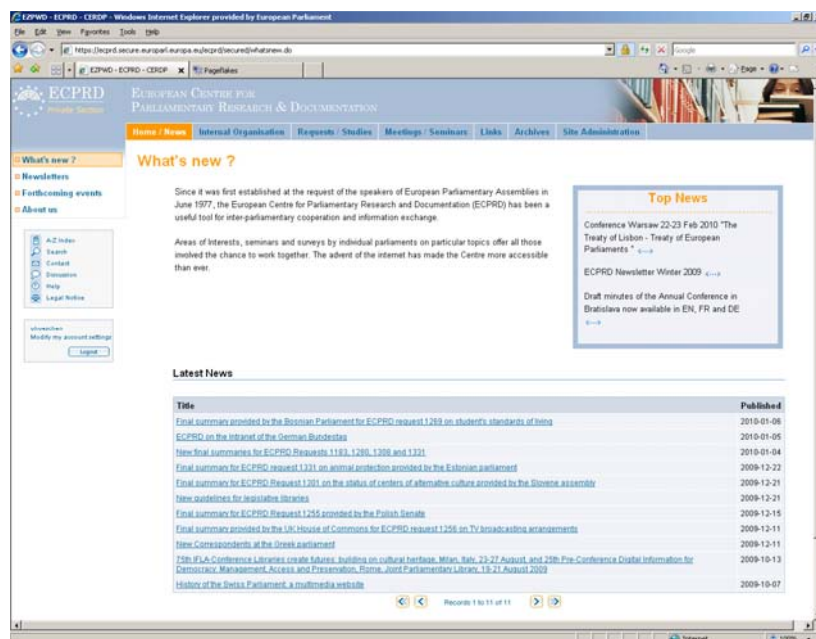
Three groups make up the ECPRD's governing structure:

- two co-directors, each of whom assisted by a co-secretary;
- the Conference of Correspondents;
- the Executive Committee.

The co-directors, appointed by the Secretary-General of the European Parliament and of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, are responsible for organising all the Centre's activities.

The Secretary-General of each member parliament selects a senior official to be a representative at the annual Conference of Correspondents. Acting as a link between the Centre and their own parliament, these officials take part in determining the Centre's programme.

Section privée



The screenshot shows the private section of the ECPRD website. The browser title is "ECPRD - CERDP - Windows Internet Explorer provided by European Parliament". The address bar shows "https://ecprd.secure.europarl.europa.eu/ecprd/invitation.do". The page header includes the ECPRD logo and navigation tabs: "Home / News", "Internal Organisation", "Requests / Studies", "Meetings / Seminars", "Links", "Archives", and "Site Administration".

What's new ?

Since it was first established at the request of the speakers of European Parliamentary Assemblies in June 1977, the European Centre for Parliamentary Research and Documentation (ECPRD) has been a useful tool for inter-parliamentary cooperation and information exchange.

Areas of interests, seminars and surveys by individual parliaments on particular topics offer all those involved the chance to work together. The advent of the internet has made the Centre more accessible than ever.

Top News

- Conference Warsaw 22-23 Feb 2010 'The Treaty of Lisbon - Treaty of European Parliaments' [←](#) [→](#)
- ECPRD Newsletter Winter 2009 [←](#) [→](#)
- Draft minutes of the Annual Conference in Bratislava now available in EN, FR and DE [←](#) [→](#)

Latest News

Title	Published
Final summaries provided by the Bosnian Parliament for ECPRD request 1 269 on student's standards of living	2010-01-08
ECPRD on the internet of the German Bundestag	2010-01-05
New final summaries for ECPRD Requests 1183, 1208, 1209 and 1211	2010-01-04
Final summaries for ECPRD request 1321 on animal protection provided by the Estonian parliament	2009-12-22
Final summaries for ECPRD request 1261 on the status of centers of alternative culture provided by the Slovene assembly	2009-12-21
New guidelines for legislative initiatives	2009-12-21
Final summaries for ECPRD Request 1245 provided by the Polish Senate	2009-12-16
Final summaries provided by the UK House of Commons for ECPRD request 1256 on TV broadcasting arrangements	2009-12-11
New Correspondents of the Greek parliament	2009-12-11
75th IFLA Conference Librarians create future: building on cultural heritage, Milan, Italy, 23-27 August and 28th Pre-Conference Digital Information for Democracy, Management, Access and Preservation, Rome, Joint Parliamentary Library, 18-21 August 2009	2009-10-13
History of the Swiss Parliament, a multimedia website	2009-10-07

2. Introduction par les Co-directeurs

Au cours de la période couverte par ce rapport – de mars 2008 à mars 2010 – l'Europe a vécu de multiples changements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Ainsi, la finance mondiale s'est pratiquement effondrée, et ne doit son salut qu'à l'injection massive d'argent public, et le combat n'est pas terminé; la consolidation de l'Union européenne à 27 se poursuit parallèlement aux négociations d'adhésion avec la Croatie, la Turquie et "L'ex-République yougoslave de Macédoine"; l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne de l'UE après de multiples péripéties; la tenue d'une conférence historique sur les changements climatiques à Copenhague, qui n'a certes pas su donner la forte empreinte européenne que nous espérons, mais a malgré tout su préparer le terrain à une action plus résolue à l'avenir; et, enfin, l'entrée en vigueur prochaine, après de longues complications, du Protocole 14 à la Convention européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, qui ouvre la voie à la nécessaire réforme de la mise en oeuvre de cette Convention.

Les caractéristiques essentielles que nous pouvons inférer de l'énumération lapidaire ci-dessus – y compris pour une organisation comme le CERDP, qui est profondément touché et impliqué via les parlements qui le composent – sont des notions comme les défis, les opportunités, la persévérance, la patience et une aptitude à rebondir après chaque revers.

Illustrons notre propos par le Traité de Lisbonne. Il offre aux parlements nationaux de nouvelles possibilités d'influencer la législation communautaire par le biais de la procédure de "contrôle du principe de subsidiarité" et du flux nettement plus riche d'informations désormais obligatoire pour diverses institutions de l'UE. En outre, le Traité de Lisbonne présente de nouvelles difficultés pour les institutions existantes, car des organismes tels que le COSAC, l'IPEX et les représentations des parlements nationaux auprès des institutions de l'UE devront s'adapter aux nouvelles dispositions du Traité. Même le CERDP sera inévitablement confronté à une augmentation de sa charge de travail et à une évolution de sa nature, du fait de l'interaction étroite entre les parlements nationaux et les instances communautaires, et notamment le Parlement européen, qui résulteront du Traité.

Parallèlement, le Conseil de l'Europe et son Assemblée parlementaire négocient prudemment avec le seul pays d'Europe qui soit resté à l'extérieur, le Belarus. Le 23 juin 2009, l'Assemblée parlementaire a décidé d'inviter "son Bureau à lever la suspension du statut d'invité spécial du Parlement du Belarus quand un moratoire sur l'exécution de la peine de mort aurait été ordonné par les autorités biélorusses compétentes". Dès que le parlement biélorusse se verra à nouveau octroyer le statut d'invité spécial, il pourra adhérer au CERDP en qualité d'observateur. Le statut d'observateur donnera au parlement biélorusse, en vertu du statut du CERDP (Art. 3.1.), le droit "de participer aux différentes activités du CERDP" mais pas de voter au sein de ses organes.

La période de mars 2006 à mars 2008 a été marquée par une forte augmentation du nombre de questionnaires et de réponses que les parlements membres ont fait passer par le CERDP, ce qui constitue une des missions essentielles du CERDP. Cette augmentation a été si forte que notre Comité exécutif a trouvé nécessaire de ralentir quelque peu le flux des questionnaires afin d'éviter une surcharge des personnels des parlements, qui sont déjà sous pression. Cette initiative semble avoir porté ses fruits. Ainsi, le nombre de questionnaires, qui était passé de 278 en 2004-2005 à 400 en 2006-2007, s'est relativement stabilisé à 440 au cours de la période 2008-2009. Espérons que cette stabilisation se confirmera. Le CERDP a maintes fois souligné la nécessité, pour ceux qui soumettent un questionnaire, de vérifier que des demandes similaires n'ont pas été faites précédemment, et de veiller à ce que les questions et les réponses soient aussi claires et aussi succinctes que possible.

Le CERDP se félicite également de la hausse du nombre de réponses, qui était passé de près de 6 000 en 2004-2005 à plus de 8 000 en 2006-2007, et a augmenté de 2 000 réponses supplémentaires pour dépasser la barre des 10 000 durant la période considérée (2008-2009), soit une hausse de 25 pour cent. C'est une très bonne chose, car elle indique de la part des correspondants et des personnes qui les entourent une volonté manifeste de satisfaire les demandes. Elle signale peut-être aussi une évolution, car quand les questions posées sont pertinentes, les personnes interrogées sont plus enclines à y répondre.

La période considérée (mars 2008 – mars 2010) a vu le lancement et l'aboutissement de nombreuses activités. Ainsi, un total de 10 séminaires ont été organisés en des lieux aussi différents que Madrid, Vienne, Strasbourg, Francfort, Copenhague, Ljubljana, Lisbonne, Berne, Londres, Rome et Paris. Ces manifestations ont été soutenues par un large éventail d'orateurs tant des milieux parlementaires que de l'extérieur. En outre, le Comité exécutif s'est réuni à Strasbourg, à Lisbonne, à Bruxelles et à Rome. Enfin, deux conférences annuelles des correspondants ont été organisées, la première à Bruxelles en 2008 et la seconde à Bratislava en 2009.

Par ailleurs, de nettes améliorations ont été apportées au site internet du CERDP durant la période considérée, grâce aux efforts dévoués des agents concernés.

Compte tenu de ce qui précède, nous sommes persuadés que le CERDP a continué de remplir son mandat qui est de promouvoir les connaissances et les échanges entre les parlements qui participent à ses travaux, et de promouvoir les contacts personnels et les amitiés entre les agents des administrations parlementaires de toute l'Europe. En s'acquittant de ces missions, le CERDP s'efforce d'apporter une contribution concrète à la paix, à la prospérité et au développement de notre continent. Il mène ses activités avec une organisation, une structure et des méthodes de travail simples, transparentes et flexibles. Nous apprécions tout particulièrement le soutien constant que nous accordent les Secrétaires généraux des parlements membres du CERDP et nos correspondants. Au bout du compte, le succès du CERDP dépend de leur apport et de leurs conseils.

Une des soussignées, Mme Christine Verger, a eu l'honneur en décembre 2009 de succéder à Piotr Nowina-Konopka comme nouvelle Co-directrice du CERDP au nom du Parlement européen, un poste que M. Nowina-Konopka occupait depuis 2006. Nous remercions Piotr pour sa contribution majeure aux travaux du CERDP pendant cette période et lui souhaitons beaucoup de succès dans les éminentes fonctions qu'il occupe désormais comme Directeur du Bureau de liaison du Parlement européen auprès du Congrès américain, à Washington D.C.

Il doit être rare qu'une institution de 33 ans compte encore un collaborateur présent dès ses origines. C'est pourtant le cas du CERDP - du moins jusqu'en septembre 2010. Ensuite, ce collègue estimé, et même aimé, qui assure la co-présidence du CERDP pour l'Assemblée parlementaire - Mario Heinrich - prendra une retraite bien méritée, après de longues années au service du CERDP depuis sa création en 1977. Mario possède une connaissance véritablement encyclopédique des affaires du CERDP – ainsi que de toutes les questions qui concernent l'Assemblée parlementaire et le Conseil de l'Europe en général. Nous sommes si nombreux à lui être redevables de tant de choses: Mario Heinrich a toujours été prêt à aider, et l'on retiendra aussi son humour, son idéalisme et sa loyauté à ses innombrables amis au sein du CERDP et ailleurs, ainsi que son impressionnante culture, qui transparaît par exemple dans son amour de l'opéra. Mario laissera un grand vide, mais nous espérons maintenir des contacts réguliers avec lui.

En conclusion, nous espérons que le présent Rapport d'activité sera approuvé par les Secrétaires généraux quand il leur sera soumis à la Conférence européenne des Présidents de Parlement, qui se tiendra à Chypre les 11 et 12 juin 2010.

Christine Verger
Co-directrice
Parlement européen

Wojciech Sawicki
Co-directeur
Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe

3. Description du CERDP

3.1. *Origines*

Le CERDP a été créé en 1977, à Vienne, par la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires d'Europe, qui a délégué sa formation et son administration aux Présidents du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Réunie à Madrid en 1980, la Conférence a exprimé le souhait que le CERDP travaille pour, et avec, toutes les assemblées parlementaires, et que les parlements nationaux autorisent la participation active de leurs services aux activités du Centre. Les événements politiques spectaculaires de 1989 en Europe centrale et orientale, ainsi que la révolution dans les technologies de l'information, ont engendré une évolution rapide qui a amené la Conférence à adopter pour le Centre un nouveau programme d'action à La Haye en 1994. La tendance à intensifier les interactions et à davantage s'appuyer sur des organisations de coopération comme le CERDP figuraient à l'ordre du jour de la réunion de Budapest, en 1996, ainsi que dans les nouveaux Statut et objectifs du Centre. La Conférence de Stockholm, en juin 1998, a confirmé l'importance du CERDP dans l'entretien des relations entre les agents des parlements nationaux. Tandis que la Conférence de mai 2000, à Strasbourg, a principalement insisté sur le recours aux nouvelles technologies pour intensifier la coopération parlementaire, les discussions entre les Présidents des parlements de l'UE, en septembre 2000 à Rome, et les réunions suivantes des Secrétaires généraux, en mars et en novembre 2001, ont souligné le rôle qu'un CERDP renforcé pourrait jouer dans le domaine de la coopération législative sur les questions communautaires.

Cette initiative a pris de l'ampleur au cours des années suivantes pour donner lieu à un projet formel baptisé IPEX (Echange interparlementaire d'informations concernant l'Union européenne), auquel un nombre croissant de parlements de l'UE ont participé. Le projet IPEX a initialement profité de la structure du CERDP, qui l'a hébergé sur son site internet jusqu'à son lancement officiel en 2007. Depuis, le CERDP reste un membre associé de l'IPEX et siège à son Conseil.

La Conférence des Présidents et la réunion des Secrétaires généraux des parlements membres du CERDP, à Zagreb en mai 2002, ont réaffirmé la mission générale du Centre et attiré l'attention sur le large éventail de ses activités. Il s'est en fait avéré nécessaire de nommer des correspondants adjoints pour chacun des parlements afin d'améliorer l'efficacité du réseau.

A leur Conférence de mai 2004, les Présidents et les Secrétaires généraux ont décidé de modifier le statut du CERDP. Ils ont estimé nécessaire de procéder à un tel changement parce que le statut existant avait été élaboré en 1996, avant les adhésions massives à l'Union européenne en 2004, et parce que le Conseil de l'Europe avait lui-même connu de nombreuses adhésions, au point de compter aujourd'hui 47 Etats membres. Le nouveau Statut a été adopté par la réunion des Secrétaires généraux à Tallinn, le 31 mai 2006. Son texte figure à l'Annexe 1 au présent rapport.

3.2. *Membres*

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée européenne de sécurité et de défense (AESD) / l'Assemblée de l'UEO et tous les parlements des Etats membres ou des invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en sont membres. Si un parlement est bicaméral, chacune de ses chambres est membre à part entière.

Les parlements extérieurs à l'Europe qui souhaitent participer aux travaux du Centre sont également les bienvenus. Le Centre compte à présent 47 pays membres et quatre pays invités ou observateurs, ainsi que trois parlements internationaux. Au total, 70 assemblées parlementaires peuvent ainsi participer aux activités du CERDP.

3.3. Gestion

Chacune des assemblées membres désigne un haut fonctionnaire qui doit lui servir de *correspondant*. Le correspondant est le contact privilégié de l'assemblée et doit donc avoir accès au Secrétaire général et être en mesure de coordonner la contribution des agents de sa chambre aux travaux du Centre. Le succès du Centre dépend, dans une large mesure, de la contribution des correspondants. Ces derniers sont désignés par le Secrétaire général de leur parlement. Les Secrétaires généraux peuvent aussi désigner des correspondants adjoints. Une synthèse des diverses missions et responsabilités des correspondants figure en Annexe 9 au présent rapport.

La Conférence européenne des Présidents de Parlement, qui réunit les Présidents des assemblées parlementaires des membres et des invités spéciaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est l'autorité suprême du CERDP et se réunit tous les deux ans.

Les Secrétaires généraux assument la responsabilité administrative des activités du Centre, et celles-ci sont discutées quand ils se réunissent pour la Conférence des Présidents. Les deux Co-directeurs et les deux Co-secrétaires - qui représentent le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - sont nommés par les Secrétaires généraux respectifs de ces institutions. Les Co-directeurs et les Co-secrétaires, qui assument leurs fonctions pour le Centre en plus de leurs attributions normales, sont responsables du fonctionnement quotidien du CERDP. La Conférence des correspondants est la réunion annuelle des correspondants; ceux-ci y examinent les travaux du CERDP et y prennent des décisions d'orientation politique.

Le Comité exécutif se compose des Co-directeurs et de cinq correspondants (désignés par la Conférence des correspondants). Il assure la continuité des activités entre les réunions annuelles. Le Comité exécutif se réunit au moins deux fois par an. Le Secrétariat du Centre, y compris les agents responsables de son site internet, est pourvu par un fonctionnaire du Parlement européen. Les langues de travail du Centre sont l'anglais, le français et l'allemand.

Actuellement, les Co-directeurs sont Mme Christine Verger (Parlement européen) et M. Wojciech Sawicki (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe). Les Co-secrétaires sont M. Ulrich Hüschen (Parlement européen) et M. Mario Heinrich (Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe).

3.4. Financement

Le CERDP n'a pas de budget propre, et ne perçoit aucune contributions financière des parlements membres. Les frais de personnel, de secrétariat et d'informatique sont couverts par les différentes lignes budgétaires du Parlement européen. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe finance également certaines activités du Centre.

Un financement indirect est assuré par les parlements membres quand ils accueillent des séminaires et des réunions du Centre en fournissant les salles de réunion et les interprètes. Certaines publications sont aussi financées de cette façon. Tous les parlements payent les frais de déplacement et d'hébergement de leurs propres participants aux séminaires et aux réunions. Un certain nombre de parlements des pays d'Europe centrale et orientale reçoivent une aide financière du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour assurer leur participation aux séminaires et aux réunions.

4. Programmes annuels

4.1. *Programme 2008*

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Tallinn	7 mars
Séminaire « Les relations entre le parlement, les organismes indépendants et les entreprises du secteur public » (<i>Domaine d'intérêt: Pratique et procédure parlementaires</i>)	Madrid	18 - 19 avril
Réunion des Secrétaires généraux (dans le cadre de la Conférence européenne des Présidents de Parlements)	Strasbourg	23 mai
Séminaire « Bibliothèques parlementaires : partager le savoir » (<i>Domaine d'intérêt: Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Vienne	29 - 30 mai
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Strasbourg	5 septembre
Séminaire « La Banque centrale européenne dans la nouvelle économie européenne et mondiale » (<i>Domaine d'intérêt: Recherche macroéconomique</i>)	Strasbourg et Francfort	11 - 12 septembre
Conférence annuelle des correspondants	Bruxelles, Parlement européen	9 - 11 octobre
Séminaire « Conception de solutions informatiques spécifiques pour les parlementaires et les parlements » (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	Copenhague	29 - 31 octobre

4.2. *Programme 2009*

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Lisbonne	5 mars
Séminaire "L'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat/ L'autonomie financière d'un parlement" (<i>un projet commun des Domaines d'intérêt: Recherche macroéconomique and Pratique et procédure parlementaires</i>)	Ljubljana	27 - 28 mars
Séminaire "Les Parlements sur le Web VII - Comment rapprocher les parlements des citoyens au moyen d'internet" (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	Lisbonne	28 - 29 mai
Séminaire "Services de presse pour parlementaires" (<i>Domaine d'intérêt: Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Berne	18 - 19 juin
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Bruxelles	11 septembre
Séminaire "La recherche et l'information pour les parlements - nouveaux défis, nouvelles possibilités" (<i>Domaine d'intérêt: Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Londres	17 - 18 septembre
Conférence annuelle des correspondants	Bratislava	8 - 10 octobre
Séminaire "Services informatiques de pointe pour les parlementaires, les citoyens et la coopération parlementaire" (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	Rome	26 - 27 novembre

4.3 Perspectives: Programme 2010
(voir aussi le document "Priorités et programme 2010 - 2011")

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Rome	5 mars
Séminaire « Les enseignements de l'actuelle crise financière et économique – une vue sur les activités parlementaires » (<i>Domaine d'intérêt: Recherche économique</i>)	Paris	26 mars
Séminaire « Les p@rlements sur le Web VIII – à l'aube de la 3 ^e génération » (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	La Haye	6 - 7 mai
Séminaire « Droits et responsabilité de l'opposition » (<i>Domaine d'intérêt: Pratique et procédure parlementaires</i>)	Oslo	20 - 21 mai
Séminaire « Des bibliothèques et archives parlementaires au service du public » (<i>Domaine d'intérêt: Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Athènes	28 - 29 mai
Réunion des Secrétaires généraux de Parlement (dans le cadre de la Conférence européenne des Présidents de Parlement)	Limassol, Chypre	12 juin
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs	Vienne	17 septembre
Conférence annuelle des correspondants	Ankara	14 - 16 octobre
Séminaire sur l'informatique dans les parlements (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	Bucarest	18 - 19 novembre

4.4. Projet de Programme 2011

Titre	Lieu	Date
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs		mars
Séminaire sur l'histoire parlementaire (<i>Domaine d'intérêt: Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Berlin	printemps
Séminaire sur l'informatique dans les parlements (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	Athènes	automne
Réunion du Comité exécutif et des coordinateurs		septembre
Conférence annuelle des correspondants	Stockholm	13 – 15 octobre

5. Activités du CERDP en 2008 – 2009

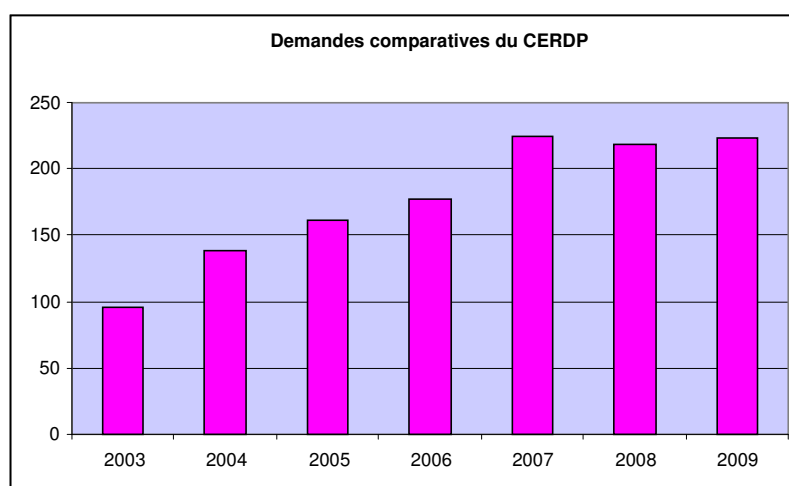
5.1. *Généralités*

Les chapitres suivants attestent que le CERDP a gagné en maturité durant la période considérée. Le nombre de demandes s'est stabilisé à un niveau élevé, soulignant l'engagement des parlements membres. Des séminaires ont été organisés avec succès sur des questions d'actualité, et de nombreuses personnalités y ont assisté. Grâce au Parlement européen, le site internet a été entièrement repensé pour devenir une plate-forme d'échanges d'informations que tous ont adoptée.

De plus, le réseau des correspondants a été complété grâce à la nomination de ceux de Monaco, du Monténégro et du Canada. Davantage de chambres parlementaires ont désigné des correspondants adjoints pour mieux faire face à l'augmentation du nombre de demandes comparatives.

5.2. *Evolution des demandes comparatives*

Les demandes dites comparatives sont devenues une caractéristique essentielle des activités du CERDP. Depuis 2003, leur nombre a plus que doublé, ce qui démontre que ce service répond à un besoin en matière d'échanges d'informations entre les parlements. Plusieurs facteurs expliquent cette réussite. Premièrement, il n'existe aucune alternative à ces sources d'information et à ces voies de communication en Europe. Deuxièmement, les outils informatiques comme le courrier électronique et les technologies de l'internet facilitent grandement la circulation des informations entre les parlements d'Europe.



Le tableau ci-dessus atteste la forte augmentation des demandes de 2003 à 2007. Depuis, le nombre de demandes reste stable autour de 220 par an en moyenne, soit environ une par jour ouvrable. En d'autres termes, les demandes du CERDP mettent quotidiennement les parlements d'Europe en relation.

De même, ce dernier chiffre correspond sans doute au maximum de demandes que les membres du CERDP peuvent réalistement traiter. N'oublions pas que les correspondants doivent souvent contacter d'autres services et organes de l'Etat, extérieurs au parlement, pour obtenir les informations demandées. Cela prend du temps et sans doute un peu de persuasion, ce qui impose une limite pratique au nombre de demandes qui peuvent être traitées de manière adéquate.

La véritable charge de travail que représentent les réponses ne se mesure pas simplement en nombre de demandes, surtout si elles tendent à devenir plus complexes. De telles informations ne peuvent pas être directement prises sur internet.

Les correspondants disposent de plusieurs options dans le choix d'un groupe cible pour leur demande:

Demandes par groupes cibles				
	2004 - 2005	2006 - 2007	2008	2009
Demandes à tous les pays	50,5 %	40 %	39 %	42 %
Demandes à tous les pays de l'UE	25 %	27,5 %	37 %	32 %
Demandes à une sélection de pays	19,5 %	32,5 %	24 %	26 %

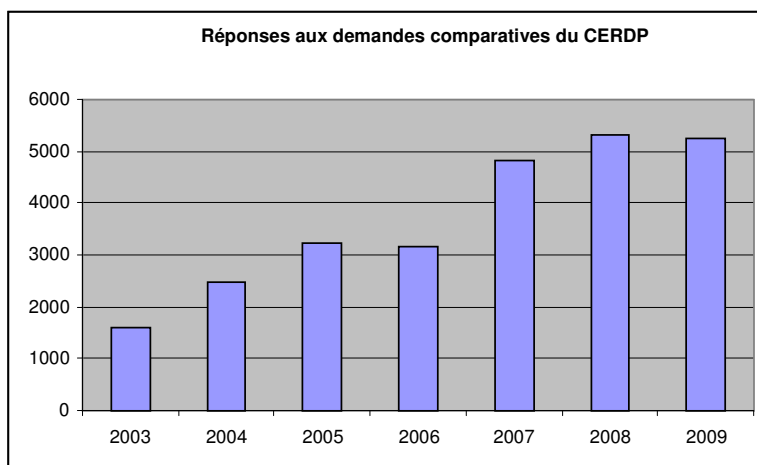
Il est possible de solliciter les services du CERDP dès qu'un minimum de quatre pays sont visés. Le système ne remplace pas les demandes plus individuelles entre les chambres de parlements. Il est naturel que la part des demandes à des pays de l'UE ait augmenté au fil des ans, car la majorité des membres du CERDP sont membres de l'Union. Les chiffres ne permettent pas toujours de dégager des tendances plus détaillées, même si l'on distingue une répartition relativement stable entre les différents types de demandes.

La base de données ne propose pas encore d'option pour classer les demandes selon des descripteurs détaillés. Seule une analyse très approximative des demandes par domaines est possible. Il apparaît toutefois clairement que les demandes portent de plus en plus sur des questions législatives plutôt que sur des questions parlementaires, conformément au besoin important d'informations législatives comparatives pour légiférer au plan national. Indirectement, les chiffres révèlent également un manque de sources alternatives d'information. Les bases de données et l'internet ne peuvent pas encore rivaliser avec les échanges de savoir-faire personnel en matière d'informations législatives comparatives, ce qui continue à l'évidence de justifier le rôle du CERDP.

Demandes par domaines		
	2008	2009
Pratique et procédure parlementaires (y compris les questions interinstitutionnelles, constitutionnelles et relatives aux parlementaires)	36 %	34 %
Législation et politiques nationales	57 %	59 %
Autres	7 %	7 %

Dans l'ensemble, les Lignes directrices pour les demandes comparatives sont respectées du point de vue des réponses modèles, de la clarté des questions et des informations complémentaires. Les délais sont parfois courts, mais cela semble davantage correspondre aux besoins des clients des demandeurs qu'à un manque d'organisation des demandeurs proprement dits. De même, les correspondants font de leur mieux pour répondre dans les délais. L'on a cependant signalé à plusieurs reprises que les délais trop courts peuvent nuire à la qualité et à la quantité des réponses.

Le nombre de réponses à des demandes comparatives a connu une évolution parallèle à celui des demandes, c'est-à-dire une forte augmentation de 2003 à 2007, suivie d'une stabilisation à un niveau très élevé. Désormais, les correspondants du CERDP fournissent environ 5000 réponses par an.



Ces chiffres démontrent clairement la volonté des parlements d'échanger des informations avec leurs homologues.

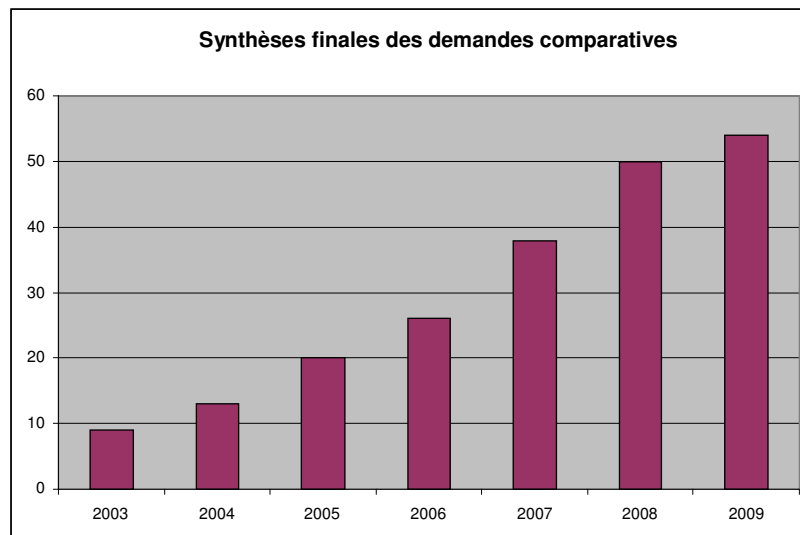
Cette forte réactivité est une réussite acquise au fil des dernières années. Un des défis à venir consistera à la préserver, tout comme son utilité pour les utilisateurs.

Quelques recherches effectuées dans la base de données suggèrent qu'un pourcentage élevé de chambres répondent à toutes les demandes. Cela permet à la chambre demandeuse de se faire une idée claire de la situation dans d'autres pays.

Fin 2009, la Base de données des demandes comparatives contenait un total de 1237 demandes et de 25848 réponses. Elle constitue par conséquent une source irremplaçable d'information. La base de données n'est pas accessible au public extérieur au cadre du CERDP, et constitue ainsi un forum privilégié pour les échanges d'information. Elle permet de rechercher les demandes antérieures et contribue à éviter les doubles emplois.

La mise à jour quotidienne de la base de données est une priorité du Secrétariat du CERDP. L'amélioration du flux des demandes est une avancée informatique majeure. Les correspondants peuvent désormais soumettre les demandes via le site internet. Il en résulte une meilleure transparence. Les améliorations informatiques ont nettement réduit le temps nécessaire au Secrétariat pour envoyer une demande.

En outre, le nombre de synthèses finales a fortement augmenté au fil des ans, passant d'à peine 9 en 2003 à 50 en 2008. Une légère hausse est intervenue en 2009, avec 54 synthèses, mais le chiffre devrait augmenter avec la publication, en 2010, de nouveaux rapports qui se réfèrent à des demandes présentées en 2009. Malgré cela, moins d'un quart des demandes aboutissent à une analyse finale, alors que cette exigence figure dans les Lignes directrices pour les demandes comparatives. Cette faible proportion ne devrait pas changer dans les prochains temps. D'une part, il peut s'expliquer par la charge de travail que représente l'élaboration de telles synthèses; d'autre part, les instances politiques des chambres concernées peuvent objecter à la publication d'un rapport séparé. Ajoutons qu'il n'est pas obligatoire de produire une synthèse finale dans l'une des langues de travail du CERDP.



Un masque pour les synthèses finales, assorti d'un logo de la chambre et du CERDP, est disponible sur le site internet du CERDP.

Des chiffres plus détaillés sur les demandes, les réponses et les synthèses, ventilées par chambres, sont présentés en annexe. Le tableau ne vise en aucune façon à "classer" les chambres suivant leur engagement. Chacune des chambres contribue aux activités en fonction de ses possibilités et de ses ressources.

5.3. Réunion des Secrétaires généraux des parlements du CERDP, Strasbourg 23 mai 2008

Le Rapport d'activité du CERDP pour la période 2006-2008 a été approuvé. Les Secrétaires généraux ont salué son exhaustivité et sa structure logique, et l'aptitude du Centre à constituer, malgré ses moyens et ses infrastructures limités, un système efficace d'échange d'informations entre les divers parlements d'Europe.

Les Secrétaires généraux ont décidé que l'échange d'informations entre les parlements doit rester la principale mission du CERDP. Ils ont été impressionnés par le nombre croissant de demandes comparatives et de réponses, en notant toutefois qu'il faut veiller à ce que le système ne soit pas victime de son propre succès, dans l'éventualité où le nombre de demandes venait à dépasser les possibilités d'y répondre efficacement. Il convient dès lors de respecter scrupuleusement les Lignes directrices actuelles pour les demandes comparatives, y compris du point de vue des délais pour les réponses et de l'élaboration de synthèses comparatives. Les Secrétaires généraux ont également insisté sur la nécessité d'assurer la publication des rapports de séminaire en temps utile.

Les Secrétaires généraux ont approuvé les priorités suivantes du Centre pour 2008-2009:

1. poursuivre le développement de l'échange d'informations par la procédure de demandes d'études comparatives, en respectant pleinement les lignes directrices existantes, et plus particulièrement:
 - encourager une plus grande promptitude à répondre aux demandes;
 - augmenter sensiblement le nombre de rapports de synthèse comparatifs produits par les chambres ayant fait une demande;
 - assurer la publication en temps utile des réponses et rapports de synthèse sur le site internet du CERDP;
2. renforcer l'échange d'informations dans les quatre domaines d'intérêt pour lesquels des coordinateurs ont été nommés (Bibliothèques, recherche et archives parlementaires; Technologies de l'information et de la communication dans les parlements; Pratique et procédure parlementaires, Recherche macroéconomique), en particulier à l'aide de pages thématiques et de « forums » sur le site Web du CERDP;
3. continuer d'organiser des séminaires pour le personnel parlementaire sur les préoccupations communes, à partir des propositions émanant des parlements nationaux. Garantir la publication des rapports de séminaire en temps utile;
4. poursuivre le développement du site internet du CERDP afin qu'il puisse devenir une plate-forme vivante où il sera possible de trouver et d'utiliser facilement des informations parlementaires (législation, études, administration, TIC, bonnes pratiques, etc.);
5. Encourager l'implication de tous les correspondants du CERDP et de leurs délégués dans l'ensemble des activités du Centre; et améliorer la compréhension des travaux du CERDP dans les parlements nationaux;
6. Elargir le réseau de correspondants en nommant des correspondants pour les parlements qui ne l'ont pas encore fait (Malte, Monaco, Monténégro). (Note: en juin 2008, le parlement de Monaco a nommé un correspondant);
7. Coopérer avec d'autres réseaux d'échange d'informations parlementaires (par ex: IPEX, EUROVOC) afin d'éviter les doubles emplois dans les activités.

Les comptes rendus des réunions sont consultables sur le site internet du CERDP en anglais, en français et en allemand, et sont également repris dans la Newsletter du CERDP de l'été 2008.

5.4 Domaines d'intérêt - rapports soumis par les Coordinateurs

Domaine d'intérêt: Recherche économique

Pour le Domaine d'intérêt Recherche économique du CERDP, la période considérée – mars 2008 à 2010 – a débuté et s'est terminée sous le signe de la crise économique et financière mondiale. Deux séminaires ont été consacrés à ses divers aspects, tandis qu'un troisième a fait une petite excursion dans le domaine de l'élaboration des budgets nationaux. Une innovation prometteuse a également vu le jour, tandis qu'une autre est en préparation.

Notons avant tout le changement de nom de ce Domaine d'intérêt: "Recherche macroéconomique" a été rebaptisé "Recherche économique". Cette décision a été prise à la réunion des correspondants du CERDP à Bratislava en octobre 2009, sur proposition du coordinateur régional, qui estimait que la distinction, dans le contexte du CERDP, entre "Recherche macroéconomique" et "recherche économique" tout court se justifie de moins en moins, notamment en raison du rapprochement entre ces deux disciplines.

Séminaire « La Banque centrale européenne dans la nouvelle économie européenne et mondiale », Strasbourg (F) et Francfort (D), Conseil de l'Europe et BCE, 11 - 12 septembre 2008

Ce séminaire, auquel 40 personnes ont participé, a coïncidé avec une aggravation soudaine de la crise financière mondiale, qui avait commencé près d'un an plus tôt (l'idée d'organiser le séminaire est d'ailleurs, à l'origine, née un an plus tôt à Stockholm, où ce *Domaine d'intérêt* a réuni au Riksdag de Suède, en juin 2007, un séminaire sur le thème voisin des "Relations entre les Parlements et les Banques centrales", où les activités de la Banque centrale européenne ont suscité un grand intérêt.)

La première journée du Séminaire, qui s'est tenu à Strasbourg au siège du Conseil de l'Europe, a eu comme plat de résistance une présentation d'un expert de l'OCDE sur les causes plus profondes de la crise. En bref, il évoquait le manque de rigueur des établissements financiers, principalement américains, qui ont prêté à des emprunteurs non solvables en recourant à des instruments financiers opaques et de plus en plus incompréhensibles, provoquant ainsi une perte de confiance sur les marchés et dans le grand public. La crise a également été générée par un déficit de réglementation par les autorités financières des deux côtés de l'Atlantique, voire dans le monde entier, et une confiance excessive des décideurs politiques dans l'autodiscipline des marchés financiers.

Des experts du Conseil de l'Europe sont ensuite intervenus sur la corrosion de l'économie et de la société par la corruption massive et par le crime organisé, suivis par un exposé très apprécié par un expert du CERDP lui-même, Gérard Hilbert, qui a expliqué comment tirer le meilleur parti du site internet du CERDP.

Le second jour du séminaire, au siège de la Banque centrale européenne à Francfort, a présenté une deuxième pièce de résistance en abordant le travail de la BCE et son rôle dans les efforts pour surmonter la crise. De hauts fonctionnaires de la BCE ont décrit la mission de la Banque, son organisation et son fonctionnement; sa gestion des liquidités en période de turbulences des marchés et le rôle international de l'euro. Un rapport plus complet ainsi que plusieurs documents du séminaire sont consultables sur le site du CERDP.

Séminaire sur "L'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat / L'autonomie financière d'un parlement" (*projet commun portant sur les domaines d'intérêt " Recherche macroéconomique " et " pratique et procédure parlementaires "*), Ljubljana, Assemblée nationale, 27 - 28 mars 2009

Il est intéressant de noter que ce séminaire était organisé conjointement par les deux Domaines d'intérêt: "Recherche économique" and "Pratique et procédure parlementaires", et que cette coopération a extrêmement bien fonctionné; en outre, nous avons été merveilleusement bien reçus par nos hôtes slovènes.

Près de 60 participants de 24 pays ont examiné deux thèmes apparentés: tout d'abord, *"L'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat"*, au cours duquel les conclusions d'une enquête ambitieuse, couvrant tous les membres du CERDP et lancée à l'initiative du parlement slovène, ont été présentées, suivies d'études de cas de l'Italie et de la Slovaquie. Les discussions ont révélé que même si la situation est très homogène dans les pays du CERDP du point de vue du principe du contrôle parlementaire sur les budgets des Etats, les méthodes mises en oeuvre pour effectuer ce contrôle varient considérablement.

Le deuxième thème, *"L'autonomie financière d'un parlement"*, était illustré par des études de cas des parlements suédois, espagnol et italien. Une fois de plus, les exposés et les débats suscités attestaient que les pays ne faisaient aucun compromis sur le principe de l'autonomie financière des parlements, mais il était intéressant de constater les différences d'un pays à l'autre sur l'étendue de cette autonomie en termes de patrimoine des parlements ou de contrôle externe.

Un rapport de synthèse détaillé du séminaire est consultable sur le site du CERDP.

« Les enseignements de l'actuelle crise financière et économique – une vue sur les activités parlementaires », Paris, Assemblée européenne de sécurité et de défense / Assemblée de l'UEO. 26 mars 2010

Ce séminaire d'une journée - généreusement accueilli par l'Assemblée européenne de sécurité et de défense / Assemblée de l'UEO à son siège de Paris et soutenu par environ 50 participants – visait à étudier comment les services de recherche des parlements du CERDP ont aidé à surmonter la crise économique et financière internationale depuis son commencement, en 2008, jusqu'à aujourd'hui, et à examiner les perspectives futures.

Le séminaire a donné la parole à neuf orateurs principaux des parlements du Royaume-Uni (House of Commons), de l'Italie (Sénat et Chambre des députés), de Suède, d'Estonie, d'Espagne (Congrès des députés) et de France (Sénat) - ainsi que du Parlement européen et de l'OCDE.

Les exposés et les débats très animés qui ont suivi ont porté sur l'interaction entre les gouvernements et les parlements dans l'adaptation de la législation à la crise; les initiatives prises par les services de recherche proprement dits pour étudier divers domaines et suggérer des parades aux législateurs; la contribution d'autres acteurs de la société; et la coopération entre les services de recherche de différents pays, y compris via le CERDP. Les exposés présentés au séminaire et le compte rendu des débats sont consultables sur le site internet du CERDP.

Le séminaire a également pris acte d'une autre nouveauté intéressante dans le Domaine d'intérêt "Recherche économique" du CERDP, la mise en service d'une liste de contacts où figurent les chercheurs en économie des parlements membres du CERDP. Cette liste, qui fournit le nom, l'adresse et les domaines de compétence spécifiques des chercheurs concernés, contient plus de 40 personnes de 22 parlements du CERDP. Elle est consultable sur le site internet du CERDP.

Domaine d'intérêt « Technologies de l'information et de la communication dans les parlements »

Séminaire sur la Conception de solutions informatiques spécifiques pour les parlementaires et les parlements, Copenhague, Folketing, 29 - 31 octobre 2008

Cette réunion a rassemblé 74 participants de 34 pays et représentant 53 parlements et deux institutions européennes (le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe). Dix-huit exposés ont été présentés, suivis d'intenses discussions techniques sur les domaines suivants:

- mise en oeuvre de technologies mobiles pour les parlementaires
- les technologies de pointe dans les procédures parlementaires
- nouvelles perspectives dans les normes des logiciels informatiques (Open Source, VISTA, LINUX)

Séminaire Les Parlements sur le Web VII - "Comment rapprocher les parlements des citoyens au moyen d'internet", Lisbonne, Assemblée, 28 - 29 mai 2009

Six ans après le dernier événement lié aux contenus sur les sites internet des parlements, le Domaine d'intérêt des TIC du CERDP a recommencé à organiser des séminaires sur le thème des Parlements sur le Web. Les 48 participants venus de 25 pays représentaient 28 parlements et deux institutions européennes (le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe). Les 14 exposés suivis de débats ont principalement abordé les questions suivantes:

- normes et maturité des sites internet des parlements
- les outils de transparence en matière d'activités parlementaires
- implication des citoyens et communication avec ceux-ci

Séminaire sur les TIC dans les parlements: "Services informatiques de pointe pour les parlementaires, les citoyens et la coopération parlementaire", Rome, Parlement italien, 26 - 27 novembre 2009

Les 77 participants (14 du parlement hôte, 63 participants d'assemblées parlementaires européennes) provenaient de 33 pays et représentaient 38 assemblées et trois organisations internationales (le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Centre mondial des Nations Unies pour les TIC dans les parlements).

Les discussions ont notamment abordé la gouvernance informatique, les signatures numériques des parlementaires et les nouvelles solutions pour les sites internet des parlements.

Trois domaines de l'informatique ont été abordés:

- le présent et l'avenir des services informatiques de pointe pour les parlementaires et les citoyens;
- l'informatique au service de la coopération entre les parlements et les institutions;
- "les services multimédia dans les parlements", en collaboration avec le Centre mondial pour les TIC dans les parlements.

Domaine d'intérêt « Bibliothèques, recherche et archives parlementaires »

SEMINAIRES

Il existe une bonne tradition de coopération entre les bibliothèques, les services de recherche et les archives. Pourtant, quand le Comité exécutif a nommé les coordinateurs du CERDP en novembre 2006, la nouvelle coordinatrice pour ces trois domaines a commencé ses activités par une analyse de la situation, et a relevé un manque de séminaires dans ce domaine d'intérêt. La situation a bien changé depuis.

De 1979 à 1993, douze réunions ont été organisées par le groupe du CERDP alors connu sous le nom de groupe de travail Bibliothèque. A l'époque, les ateliers et séminaires ne travaillaient pas sur des thèmes spécifiques préalablement annoncés, de sorte qu'il est difficile de savoir rétrospectivement ce sur quoi ils portaient en définitive.

Parallèlement au groupe de travail Bibliothèque s'est constitué un groupe de travail Thésaurus, qui est devenu par la suite le groupe de travail EUROVOC. De 1994 à 1996, le CERDP a concentré ses activités sur les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale. Pendant cette période, le groupe de travail Bibliothèque s'est réuni à Budapest et à Luxembourg, en coopération avec le service de recherche du Congrès américain. En outre, un séminaire spécifique pour les parlements des Etats baltes s'est tenu à Tallinn.

A peine 3 réunions se sont tenues de 1997 à 2007, c'est-à-dire en onze ans. En 1998, le Parlement européen a organisé un séminaire sur la gestion des bibliothèques. Ensuite, en 2000 et en 2004, la House of Commons a accueilli des séminaires sur les bibliothèques électroniques et les bibliothèques et services de recherches parlementaires, signe d'une tendance à la fusion des services de bibliothèque et de recherche.

Depuis 2008, une ou deux réunions rassemblent en moyenne de 50 à 70 participants.

Séminaire « Bibliothèques parlementaires : partager le savoir », Vienne, Parlement autrichien, 29 - 30 mai 2008

73 participants de 37 pays étaient présents, y compris des représentants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du Parlement européen, de l'Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense (l'ancienne Assemblée de l'UEO) et le bureau européen des associations de bibliothèques, des services d'information et de documentation (EBLIDA), la Bibliothèque nationale d'Autriche et la Section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires de la FIAB. Cinq membres du Comité exécutif du CERDP étaient au nombre des participants.

Le séminaire a principalement traité les thèmes suivants:

- données comparatives (personnel, budget, locaux, fonds, catalogues, activités);
- coopération (nationale, internationale, consortiums, situations "gagnant-gagnant");
- programmes de numérisation (catalogues, rapports parlementaires, journaux et revues).

Chaque thème par une analyse et des exposés avec des orateurs principaux, suivis par une discussion et une session de synthèse.

Un questionnaire détaillé a été diffusé le 17 décembre 2007, et pratiquement tous les correspondants du CERDP y ont répondu. Les données comparatives sur les services parlementaires de bibliothèque, de recherches et d'archives d'Europe présentées ont été complétées par des exposés et par des études de cas suivies de discussions. Un CD réunissant les réponses de 40 pays, et représentant 58 chambres et 3 institutions européennes plus Israël et les Etats-Unis d'Amérique a été présenté à tous les participants.

Les exposés et les discours, ainsi qu'un compte rendu complet des réponses au questionnaire, peuvent être consultés sur le site internet du CERDP.

Séminaire sur les Services de presse pour parlementaires, Berne, Assemblée fédérale, 18 - 19 juin 2009

50 personnes de 26 pays et de trois institutions européennes (Parlement européen, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense) y ont participé.

La réunion a discuté des thèmes suivants:

- Thème 1: problèmes de droit d'auteur liés à la gestion interne de bases de données d'articles de presse / tendances et évolutions dans l'industrie de la presse
- Thème 2: "quels sont les services que le parlement attend d'un service presse?"
- Thème 3: présentation et discussion des divers systèmes des parlements nationaux.

Chacun des thèmes commençait par une analyse et par des exposés d'orateurs principaux, et était suivi par une discussion et par une session de synthèse.

36 chambres de 28 pays et une organisation internationale ont répondu à un questionnaire.

Un des temps forts a été l'exposé de M. Andreas Gross, parlementaire suisse et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la question "Quels sont les services que le parlement attend d'un service presse?"

Séminaire "La recherche et l'information pour les parlements - nouveaux défis, nouvelles possibilités", Londres, *House of Commons*, 17 - 18 septembre 2009

Près de 60 participants de 34 pays, représentant 42 chambres parlementaires et trois institutions européennes (Parlement européen Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense) étaient présents.

Ils ont abordé les sujets suivants:

Session 1 – Nouveaux services

- Défis et changements - mise en place d'un service de recherche pour les parlementaires irlandais
- Petit, mais efficace: le service de recherche du Parlement hongrois
- Les observatoires – une nouvelle approche des échanges d'information (*Camera dei Deputati* d'Italie)

Session 2 - Nouveaux produits

- Recherches de la *House of Commons* – évolution récente
- Evolution des services de recherche de la Chambre des députés de Roumanie
- Service proactif d'information pour les parlementaires (Bundestag)

Session 3 – Nouveaux membres, nouveaux agents

- Leadership en matière d'innovation (Parlement de Nouvelle-Zélande)
- Recherches de la *House of Lords* - comment répondre à une demande croissante
- Objectivité, impartialité et diversification (Riksdag de Suède)

Session 4 – Forum ouvert

Cette session a permis aux personnes présentes de discuter toutes les questions liées à la recherche et aux services d'analyse.

49 chambres parlementaires et deux institutions européennes ont répondu au questionnaire de préparation du séminaire.

PUBLICATIONS, PRESENTATIONS, EXPOSES, FORUM LRA, PAGE INTERNET LRA

Le CERDP avait déjà fait paraître dans le passé des publications comparatives sur les activités des parlements en matière de bibliothèques, de recherches et d'archives ("LRA"). Cela étant les annuaires de ces publications sont à présent quelque peu dépassés. Deux nouvelles publications ont pu être publiées au cours de la période 2008 – 2009:

- *Services parlementaires de bibliothèque, de recherches et d'archives de l'Europe: description des services parlementaires de bibliothèque, de recherches et d'archives d'Europe, d'Israël, des Etats-Unis, du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et de l'Assemblée de l'UEO* compilée par Elisabeth Dietrich-Schulz. CD-ROM présenté au séminaire du CERDP sur les bibliothèques parlementaires, intitulé « Sharing knowledge = Partager le savoir = Wissen gemeinsam nutzen », Parlement de Vienne (Autriche), 29 - 30 mai 2008.
- *La Bibliothèque parlementaire tchèque: hommage à l'occasion de son 150^e Anniversaire: les bibliothèques parlementaires d'Europe centrale hier et aujourd'hui / Editeur: Karel Sosna. - Prague : Bureau de la Chambre des Députés du Parlement de la République tchèque, 2009. - 206 S. : Ill. - 24 cm*

A l'instar d'autres membres du Comité exécutif, le Coordinateur LRA a plusieurs fois été invité à faire des présentations et/ou des exposés sur le réseau du CERDP, et a donc commencé à jouer un rôle actif dans la promotion du Centre et de ce domaine.

- Visite d'étude thématique au Parlement européen: "Répondre aux besoins des parlementaires - partager l'expérience des bibliothèques parlementaires" / organisée par la Direction des Relations avec les Parlements nationaux en coopération avec la Bibliothèque du PE, Bruxelles, PE, 27-28 novembre 2008
- Des informations numériques pour la démocratie: gestion, accès et sauvegarde / organisé par la Section des services de bibliothèque et de recherche parlementaires de la FIAB, Rome, la Bibliothèque parlementaire commune d'Italie, 19-21 août 2009
- Atelier "Renforcer la coopération entre les centres de documentation parlementaires dans le cadre du Réseau africain d'information parlementaire (APKN)" / organisé par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), via le Centre mondial pour les TIC au parlement et le Plan d'action *Africa i-Parliaments*, en collaboration avec la Section des Services de Bibliothèque et de Recherche Parlementaires de la FIAB et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA-ONU). Rome, Bibliothèque du Sénat de la République d'Italie, 15-17 décembre 2009

L'intérêt considérable pour les réussites en matière de réseaux parlementaires comme le CERDP dans le monde est devenu manifeste lors de tous ces événements. Considérons par exemple l'APKN, le Réseau africain d'information parlementaire, officiellement créé en 2008. Il affirme sur son site internet <http://www.apkn.org/> que l'APKN s'appuie sur la réussite de réseaux parlementaires établis de longue date. "Ces réseaux ont rendus manifestes les avantages de tels échanges d'expérience et de bonnes pratiques. Ils permettent non seulement d'exploiter les dimensions régionales et continentales pour créer des synergies, mais offrent la masse critique nécessaire pour organiser des activités de qualité et durables pour le renforcement des capacités et pour assurer des services communs d'information pour tous les Parlements."

Compte tenu de toutes ces activités, le temps a manqué pour investir l'énergie nécessaire dans le Forum du LRA et dans la page internet correspondante. Malgré cela, l'on enregistre un nombre significatif de visites dans la section LRA de la page internet, avec ses catégories News / Documents / Événements / Liens.

Domaine d'intérêt: Pratique et procédure parlementaires

Séminaire « Les relations entre le parlement, les organismes indépendants et les entreprises du secteur public », Madrid, Sénat, 18 - 19 avril 2008

43 participants ont assisté à ce séminaire, y compris des représentants de 27 parlements nationaux et du Parlement européen.

Un questionnaire en anglais et en français a été diffusé en novembre 2007. Les réponses ont servi de base à une étude comparative présentée par le Sénat espagnol.

Le séminaire a soulevé des problèmes de procédure et d'organisation qui se posent entre le parlement, les organismes indépendants et les entreprises du secteur public, et notamment des points de vue suivants:

- les organismes et les autorités indépendants dans un pays du 21^e siècle;
- le contrôle parlementaire des autorités indépendantes;
- les relations entre les autorités indépendantes et le Parlement espagnol;
- les entreprises du secteur public dans un pays du 21^e siècle;
- le contrôle parlementaire des entreprises du secteur public;

Plusieurs assemblées parlementaires ont présenté des exposés et des études de cas, suivies de nombreuses réactions et questions de participants. Tous les exposés sont consultables sur le site internet.

Séminaire "L'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat/ L'autonomie financière d'un parlement" (*projet commun des Domaines d'intérêt Recherche macroéconomique et Pratique et procédure parlementaires*), Ljubljana, Assemblée nationale, 27 - 28 mars 2009

Voir la section "Domaine d'intérêt Recherche économique".

Forum sur la pratique et procédure parlementaires

Plusieurs courriers électroniques ciblés ont été envoyés aux experts de la pratique et de la procédure parlementaires figurant sur la liste d'experts de la page internet correspondante, ainsi qu'aux participants des séminaires de Madrid et de Ljubljana. Le nombre de participants (37) reste toutefois trop faible pour garantir un échange d'idées animé. De plus, le nombre de consultations est certes satisfaisant, mais il y a peu de réactions aux sujets.

Quatre sujets ont été lancés depuis avril 2009 sur différents thèmes:

- la Délégation de la Chambre des Représentants sur son droit de contrôler ses parlementaires;
- Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'immunité parlementaire
- la présidence lors d'une session d'ouverture d'une assemblée;
- la surveillance et l'évaluation des activités des parlementaires.

Page internet *Pratique et procédure parlementaires*

La page internet de la pratique et de la procédure parlementaires se porte très bien. De mars 2009 à fin juillet 2009, 25 entrées ont été ajoutées dans la section "News" du site de la pratique et de la procédure parlementaires, 9 dans la section "Divers"; la section des "documents" a reçu 3 entrées et celle des "Liens" en compte 2.

Dans la section des "News", 11 entrées concernent un instrument spécifique de la pratique et de la procédure parlementaires, comme les listes d'experts, les listes de thèses, les bibliographies, les mots-clés et le Forum. Dans certains cas, une "alerte" est utilisée pour les mises à jour, notamment quand une nouvelle liste ou une bibliographie d'un instrument existant de la pratique et de la procédure parlementaires est mis en ligne. Sur les 14 autres entrées des "News", 4 concernent un nouvel arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme relevant du domaine de compétences de la pratique et de la procédure parlementaires. Les 10 autres nouvelles concernent des informations générales sur la pratique et la procédure parlementaires.

La section "Divers" de la page internet *Pratique et procédure parlementaires* sert à la publication de trois nouveaux instruments de ce domaine: les listes d'experts, la liste des thèses et les bibliographies:

- la *liste d'experts de la pratique et de la procédure parlementaires* présente une sélection de spécialistes des procédures et des pratiques parlementaires de chaque pays. Trois listes sont d'ores et déjà en ligne (Royaume-Uni, Pays-Bas et Suède), et d'autres sont en cours d'élaboration;
- la liste de thèses de *Pratique et procédure parlementaires* présente une sélection de thèses soutenues dans les universités d'un pays donné sur des sujets relatifs aux pratique et procédure parlementaires. Les listes pour la France et pour le Royaume-Uni ont été publiées. D'autres sont en préparation;
- la *liste de bibliographies de la pratique et de la procédure parlementaires* présente une sélection de publications nationales relatives aux procédures et aux pratiques parlementaires. A ce jour, quatre bibliographies ont été publiées (Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni et Belgique).

Avant publication, les listes d'experts et les bibliographies sont soumises au correspondant du CERDP et validées par celui-ci, et cette aide est grandement appréciée. Chaque expert est personnellement consulté pour savoir s'il est d'accord de figurer sur la liste.

La section "Documents" contient deux entrées plus anciennes et propose un lien vers la version électronique de l'ouvrage "Parliament & Judiciary", c'est-à-dire les actes du séminaire organisé à Bruxelles par le CERDP les 8 et 9 novembre 2007.

La section "Liens" propose deux entrées sur la "*Bibliografia Parlamentaria*" du *Congreso de los Diputados* espagnol, ainsi qu'une brève présentation des centres britanniques spécialisés dans la pratique et la procédure parlementaires.

La mise à jour de la page internet *Pratique et procédure parlementaires* avec des 'News' exige beaucoup de temps. Il serait très apprécié que les correspondants soumettent à l'attention du Coordinateur de la pratique et de la procédure parlementaires toute nouvelle de leur parlement se rapportant à ce domaine (il ne doit pas nécessairement s'agir de textes: des liens vers un site internet ou une copie d'article de presse sont également appréciés).

5.5. Comité exécutif

Durant la période considérée, le Comité exécutif se composait de cinq représentants des divers parlements du CERDP et des deux Co-directeurs: le représentant du Parlement européen était, jusqu'en novembre 2009, M. Piotr Nowina-Konopka, auquel a succédé Mme Christine Verger en décembre 2009; le représentant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe était M. Wojciech Sawicki. A la fin de la période considérée les représentants étaient M. Robert Clements (Royaume-Uni), M. Gunnar Fors (Suède), Mme Anna Okruhlicova (Slovaquie), M. Italo Scotti (Italie) et Mme Siiri Sillajoe (Estonie).

Mme Natasa Glavnik (Slovénie) a quitté le Comité exécutif en octobre 2008. Réunie ce même mois à Bruxelles, la Conférence annuelle des correspondants a élu M. Gunnar Fors pour lui succéder.

A la Conférence annuelle de Bratislava, en 2009, les cinq candidats suivants ont été proposés comme candidats aux trois sièges vacants au Comité exécutif: Mme Anna Okruhlicova (Slovaquie), Mme Siiri Sillajoe (membre sortante, Estonie), M. Jean-Pierre Bloch (membre sortant, France), M. Italo Scotti (Italie) et M. Borys Kolisnychenko (membre sortant, Ukraine). Les correspondants ont été priés de veiller à ce que la composition du Comité exécutif reflète un équilibre géographique et entre les femmes et les hommes.

Mme Siiri Sillajoe (deuxième mandat de membre du comité), Mme Anna Okruhlicova et M. Italo Scotti ont été élus comme nouveaux membres du Comité exécutif pour un mandat de trois ans.

Réunions du Comité exécutif du CERDP

Le Comité exécutif s'est réuni quatre fois durant la période considérée.

La réunion du 5 septembre 2008 à Strasbourg s'est concentrée sur les grands points suivants:

- la préparation de la Conférence annuelle à Bruxelles, en octobre 2009
- le parachèvement du site internet du CERDP
- le Thesaurus sur la procédure et la pratique parlementaires
- le rôle des forums sur le site internet

Le 6 mars 2009, il s'est réuni à Lisbonne pour examiner notamment les points suivants:

- la préparation de la prochaine Conférence annuelle des correspondants à Bratislava;
- les prochains séminaires et réunions en 2009 et au-delà;
- la procédure pour accorder l'accès aux forums de discussions du CERDP;
- les contributions aux Domaines d'intérêt du CERDP;
- l'accès aux pages sur les séminaires du CERDP;
- la situation en matière de demandes comparatives et l'application des Lignes directrices;
- l'évolution future du site internet.

Le 11 septembre 2009, le Comité exécutif s'est réuni à Bruxelles pour examiner les points suivants:

- la préparation de la Conférence annuelle 2009 à Bratislava (et notamment la procédure d'élection permettant de pourvoir les trois sièges vacants au Comité exécutif);
- le renouvellement du mandat d'Elisabeth Dietrich-Schulz, de Joao Viegas, de Kjell Torbiörn et de Marc van der Hulst comme coordinateurs des Domaines d'intérêt du CERDP pour un nouveau mandat de trois ans;
- le point sur les séminaires et autres réunions du CERDP, comme la Conférence annuelle 2010;
- le projet de Rapport d'activité 2008-2010.

A sa réunion du 5 mars 2010 à Rome, le Comité exécutif a examiné les points suivants:

- la préparation de la conférence annuelle de 2010 à Ankara;
- une première discussion sur un nouveau format pour le Séminaire qui sera organisé en marge de la réunion annuelle des correspondants du CERDP à Stockholm, en 2011;
- l'adoption du projet de Rapport d'activité 2008-2010, qui sera soumis à la réunion des Secrétaires généraux à la Conférence européenne des Présidents de Parlement, Limassol (Chypre), 12 juin 2010
- la nomination d'un nouveau coordinateur pour le domaine d'intérêt "les TIC dans les parlements".

Les comptes rendus des réunions du Comité exécutif ont été publiés dans la Newsletter du CERDP et sont consultables sur son site internet.

5.6 Correspondants et correspondants adjoints

Le Canada, Monaco et le Monténégro ont désigné des correspondants en 2008 ou en 2009. Cela signifie que pratiquement tous les parlements membres du CERDP (à l'exception de Malte) sont désormais représentés par des correspondants. De plus, un nombre sans cesse croissant de parlements désignent aussi des correspondants adjoints. Les nouvelles nominations et les changements sur la liste des correspondants et de leurs adjoints sont indiqués dans la section *News* du site internet du CERDP, et un récapitulatif paraît chaque semestre dans la Newsletter.

La liste complète des correspondants et de leurs adjoints est publiée sur le site internet du CERDP.

En vertu de l'Article 3 du Statut, un parlement qui a le statut d'observateur ou d'invité spécial auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe "*peut participer*" aux différentes activités du CERDP, mais sans droit de vote. Les parlements concernés sont ceux d'Israël, du Canada et du Mexique. Le CERDP peut aussi coopérer avec des chambres parlementaires extérieures à l'Europe. Le Service de recherches du Congrès américain a obtenu le statut d'invité spécial, avec un correspondant et un correspondant adjoint.

Le Comité exécutif a examiné il y a plusieurs années la question de savoir si les mots "*peut participer*" doivent être interprétés comme donnant droit à l'ensemble des prestations du CERDP (nomination d'un correspondant, demandes comparatives, autres questions, etc.) Il a été décidé que la seule restriction devait concerner le droit de vote à la Conférence annuelle des correspondants et d'autres organes du CERDP.

5.7. EUROVOC

Les questions relatives à EUROVOC ont été examinées à la Conférence annuelle des correspondants de 2008 à Bruxelles en rapport avec le 'Thesaurus de la pratique et de la procédure parlementaires' présenté par Marc Van der Hulst, correspondant de la Chambre belge et coordinateur du CERDP.

Aucune autre activité durant la période considérée.

6. Site internet du CERDP

Le site internet du CERDP (www.ecprd.europarl.europa.eu ou www.ecprd.org) est hébergé par le Parlement européen et sert plus que jamais de point de convergence de la communication pour l'ensemble du réseau du CERDP. Certaines pages sont accessibles à tous les internautes, mais l'accès de la majeure partie du site est restreint aux utilisateurs inscrits (membres du CERDP, Centres de documentation parlementaire, etc.). Cet accès restreint a été approuvé à maintes occasions parce qu'il offre aux membres du CERDP un cadre protégé pour leurs échanges d'informations.

Le site internet du CERDP est devenu une source irremplaçable d'information sur la procédure et la pratique parlementaires.

Le site est subdivisé en trois sections principales:

- *une section publique*, ouverte au public (brève présentation du travail du Centre, statuts, liste des publications, etc.);
- *une section privée*, à laquelle on accède au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe fourni par le secrétariat à tous les correspondants et correspondants adjoints du CERDP. Cette section offre des informations complètes sur les activités du centre et comprend les rubriques suivantes :
 - actualités,
 - répertoire des membres, regroupés par fonction,
 - calendrier des conférences et séminaires passés et à venir, avec des informations sur les documents afférents,
 - base documentaire contenant l'ensemble des demandes comparatives et des réponses traitées par le Centre,
 - liens vers des sites Web parlementaires et autres, constitutions, règlements parlementaires, bases de données législatives, au niveau national et européen;
- les *forums de discussion* relatifs à chaque domaine d'intérêt, gérés par les coordinateurs. L'accès aux forums peut être ouvert à des personnes étrangères au réseau du CERDP sous réserve de l'accord du coordinateur concerné.

En 2007, le service informatique du Parlement européen a décidé de moderniser le site internet afin de mieux soutenir ces différentes activités. La nouvelle présentation et les nouveaux outils du site ont été présentés à la Conférence annuelle des correspondants à Erevan, où ils ont reçu un accueil très favorable.

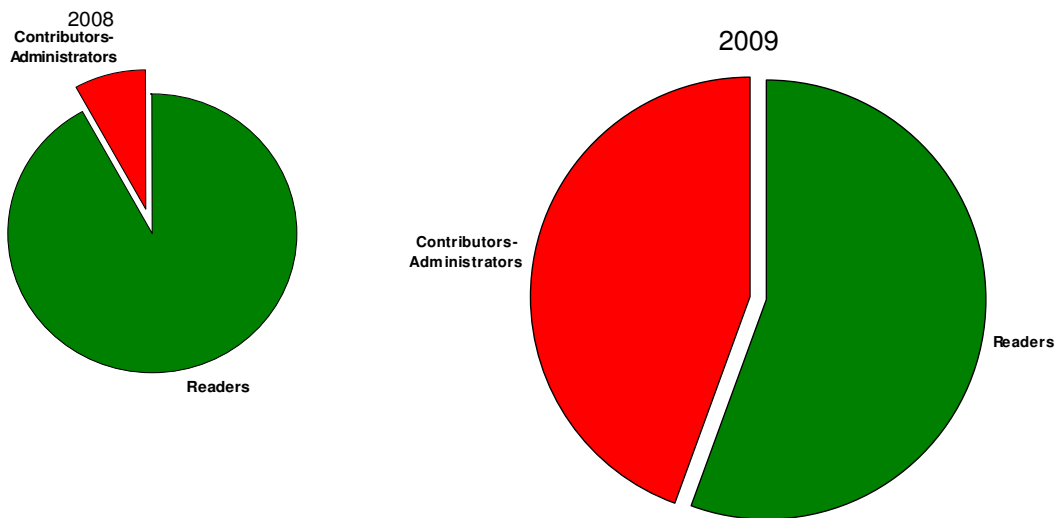
La Version 3 du site internet du CERDP a été présentée à la Conférence annuelle de 2008 à Bruxelles; elle proposait les nouvelles caractéristiques suivantes:

- des menus et des présentations spécifiques pour les lecteurs, les contributeurs et les administrateurs du site;
- une meilleure gestion des contributions sur le site;
- des pages spéciales pleinement développées pour chaque Domaine d'intérêt, avec des sections pour les nouvelles et pour les documents;
- de nouvelles caractéristiques pour l'identification et la modification des paramètres de compte;
- une fonction d'avertissement par courrier électronique en cas mises à jour sur le site;
- une fonction d'extraction de statistiques simples;
- une fonction d'exportation de tous les fichiers qui concernent une demande ou un séminaire ("*Get all files*");
- une fonction d'archivage.

En 2009, les fonds du budget du PE disponibles pour l'informatique ont uniquement permis de réaliser des corrections mineures et quelques travaux de maintenance et de mise à jour.

Il a en outre été décidé en 2009, afin d'accroître le nombre de contributions, d'élargir le nombre de contributeurs – jusque là limité aux Coordinateurs et aux Administrateurs - à tous les correspondants et aux suppléants. Un dépliant spécial a été distribué à la Conférence annuelle de Bratislava pour expliquer comment procéder pour apporter des contributions au site internet.

Part des contributeurs/administrateurs par rapport aux lecteurs

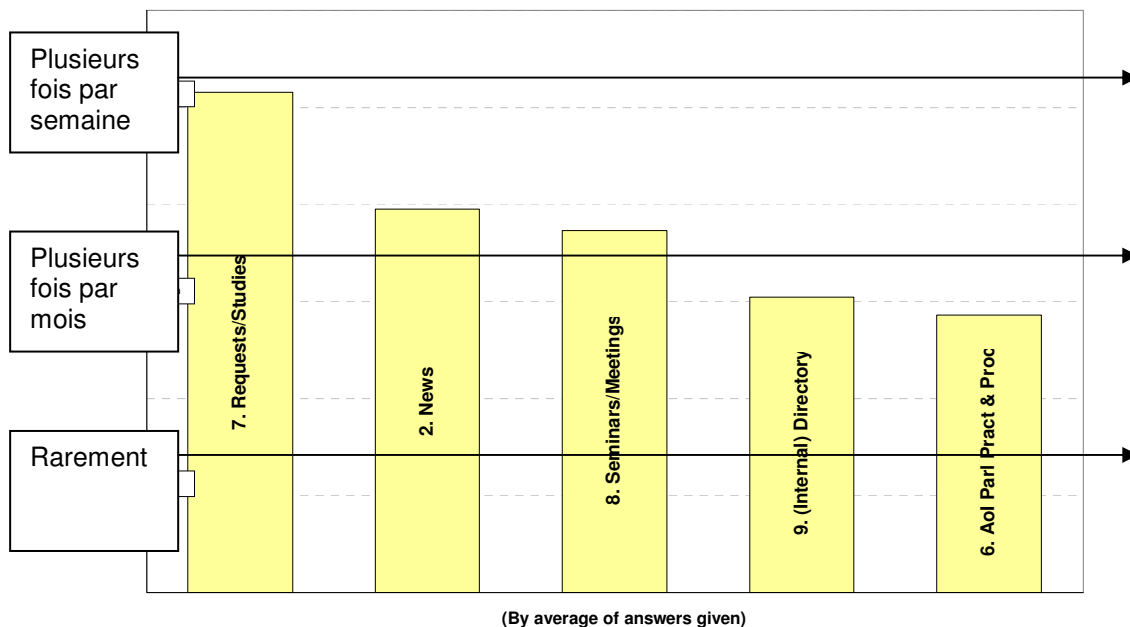


En septembre 2009, il y avait 247 comptes sur le site internet.

Il n'existe pas de statistiques fiables du nombre de visites sur le site, mais une enquête récemment menée auprès des correspondants révèle que les membres du CERDP en font une utilisation intensive.

La section des Demandes est notamment consultée plusieurs fois par semaine par les utilisateurs, ce qui souligne l'importance de cette activité.

Les 5 principales utilisations de quelques sections du site internet du CERDP par les correspondants (étude réalisée par courrier en septembre 2009)



Evolutions futures

Fin 2009, la base de données des demandes contenait près de 26 000 documents (demandes et réponses). L'actuelle fonction de recherche doit donc être considérée comme trop imprécise pour identifier des demandes antérieures similaires, et risque de laisser sans réponse de nombreuses demandes valables d'information. Il convient donc de concentrer les efforts de développement sur une meilleure fonction de recherche et de navigation qui comblerait ces lacunes. En outre, le rythme actuel d'une demande soumise virtuellement tous les jours aux correspondants suppose un effort accru, notamment de la part du Secrétariat du CERDP, pour veiller à ce que ces demandes n'engendrent pas des doubles emplois.

7. Publications du CERDP

Deux dépliants ont été produits: le premier en 2008 pour promouvoir les activités du CERDP, et le deuxième en 2009 pour exposer comment procéder pour faire des contributions au site internet. Ils ont été distribués aux correspondants aux conférences annuelles et à d'autres manifestations du CERDP.

Aucun travail majeur de recherche n'a été publié durant la période considérée. La Newsletter est parue deux fois par an.

A N N E X E S

ANNEXE 1

STATUTS DU CERDP ADOPTES PAR LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX LE 31 MAI 2006

Les statuts du CERDP ont été adoptés par les Secrétaires généraux réunis lors de la Conférence des Présidents à Budapest le 7 juin 1996 et, par la suite, amendés à Tallinn le 31 mai 2006.

PRÉAMBULE

Le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) a été créé en 1977 à la demande de la Conférence des Présidents des Assemblées parlementaires européennes (à partir de 2004 : la Conférence européenne des Présidents de parlement).

I. OBJECTIFS

Article 1

1. Le CERDP a pour objectif de promouvoir les échanges d'informations, d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques entre les administrations des parlements d'Europe sur des sujets d'intérêt commun, de renforcer l'étroite coopération entre les services parlementaires dans tous les domaines de l'administration, de la législation, de l'information, des études et de la documentation parlementaires ; et de recueillir, échanger et diffuser les études réalisées par les services parlementaires.
2. Lors de l'échange d'information, le CERDP encourage, chaque fois que possible, l'emploi et le développement des technologies de l'information et de la communication.
3. Le CERDP coopère avec d'autres réseaux s'occupant de l'échange d'informations entre les parlements d'Europe.

II. COMPOSITION DU CERDP

Article 2

Le Parlement européen, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale* et les assemblées parlementaires, dont les présidents sont membres de la Conférence européenne des Présidents de parlement, sont membres du CERDP.

Article 3

1. Un parlement jouissant du statut d'invité spécial ou d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe peut participer aux différentes activités du CERDP mais sans voter en son sein.
2. Le CERDP peut coopérer avec des assemblées parlementaires non européennes.

III. ORGANES DU CERDP

i. LA RÉUNION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Article 4

Le CERDP travaille sous l'autorité des Secrétaires généraux des assemblées membres. Lors de leurs réunions organisées tous les deux ans à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement, ils approuvent le rapport d'activité et le programme d'action du CERDP et définissent les priorités de son fonctionnement.

* l'Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense

ii. LA CONFÉRENCE DES CORRESPONDANTS

Article 5

1. Le Secrétaire général de chaque assemblée parlementaire nomme un haut fonctionnaire (correspondant) chargé de représenter son assemblée au sein de la Conférence des correspondants du CERDP. Les Secrétaires généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints.
2. Le Correspondant est choisi parmi des fonctionnaires ayant de par leurs activités, des relations étroites avec le CERDP et qui ont des contacts directs avec le Secrétaire général de leur assemblée. Il/elle pourra ainsi coordonner les activités des fonctionnaires de leur assemblée, appelés à jouer un rôle actif au sein du CERDP.

Article 6

1. La Conférence des correspondants est responsable, en coopération avec les co-directeurs (voir l'article 8), de l'organisation des activités du CERDP. Elle examine le projet de rapport d'activité du CERDP, élaboré et présenté par les co-directeurs, qui comprend le programme d'action du CERDP pour les deux années suivantes.
2. Le rapport, ainsi que le programme d'action, est ensuite soumis pour approbation aux Secrétaires généraux et, par la suite, à la Conférence européenne des Présidents de parlement, qui est invitée à en prendre note.
3. Les réunions de la Conférence des correspondants, présidées par les co-directeurs, ont lieu au moins tous les douze mois.
4. Les décisions de la Conférence des correspondants sont prises, en principe, par consensus. Dans l'impossibilité de parvenir à un consensus, les décisions sont acquises par vote, avec majorité des deux tiers des suffrages exprimés requise, réunissant la majorité des membres du CERDP (voir l'article 2).

iii. LE COMITÉ EXÉCUTIF

Article 7

1. Le Comité exécutif est composé des deux co-directeurs et de cinq Correspondants désignés par la Conférence des correspondants. Il se réunit, aussi souvent que nécessaire, à la demande d'au moins deux de ses membres ou de cinq correspondants.
2. Les membres du Comité exécutif, autres que les co-directeurs, sont élus pour un mandat de trois ans. Ils sont rééligibles. Les élections ont lieu lors de la réunion annuelle des correspondants, en prenant dûment en considération le besoin de préserver l'équilibre géographique dans la composition du Comité exécutif.
3. Le Comité exécutif prend des décisions si la majorité des membres sont présents. Les décisions sont acquises à la majorité des suffrages exprimés.

iv. LES CO-DIRECTEURS

Article 8

1. Les Secrétaires généraux du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe nomment chacun un haut fonctionnaire en tant que co-directeur du CERDP.
2. Les deux co-directeurs sont responsables de la gestion de toutes les activités du CERDP ; ils se font assister par les deux co-secrétaires du CERDP et par d'autres fonctionnaires de leur institution respective.
3. En même temps, les co-directeurs peuvent être les correspondants de leur assemblée.

IV. MÉTHODES DE TRAVAIL

Article 9

1. Le CERDP promeut la coopération entre les assemblées membres par l'échange d'informations, la compilation de documentaiton et d'études et l'organisation de séminaires ; et par le partage des connaissances sur les applications parlementaires des TIC. Sur proposition du Comité exécutif, la Conférence des correspondants élabore des lignes directrices détaillées pour les études et les demandes comparatives et pour l'organisation des séminaires du CERDP.
2. Le CERDP peut également participer à ou initer d'autres activités organisées dans son domaine d'intérêt.
3. Lorsqu'elle estime qu'un domaine nécessite une activité continue, la Conférence des correspondants peut décider la désignation d'un coordinateur chargé de promouvoir, dans ce domaine, une coopération étroite entre les assemblées membres. Ce coordinateur est choisi par le Comité exécutif au sein du personnel compétent des assemblées membres, avec le consentement de l'assemblée concernée, pour un mandat renouvelable de trois ans.
4. Sur proposition du Comité exécutif, et pour un mandat précis, la Conférence des correspondants peut aussi décider la création de groupes de travail *ad hoc* composés de membres des personnels des assemblées membres. Le Comité exécutif en définit alors la durée, qui ne peut être supérieure à trois ans.

V. FINANCEMENT DU CERDP

Article 10

1. Les assemblées membres du CERDP supportent les frais de participation de leurs fonctionnaires aux activités du CERDP de même que les coûts de communication avec le CERPD.
2. Ces assemblées membres peuvent organiser des activités du CERDP, telles que des réunions, des séminaires etc. en prenant à leur charge les frais qui en découlent. Elles peuvent aussi verser des contributions financières volontaires au CERDP.
3. Les frais de fonctionnement courants du CERDP sont pris en charge par les budgets du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe conformément à la pratique actuelle.
4. Le CERDP peut accepter des donations extérieures après avis favorable de la Conférence des Correspondants.

VI. RÉVISION DES STATUTS

Article 11

La révision de ces statuts relève de la compétence des Secrétaires généraux des assemblées membres qui se réunissent à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement.

ANNEXE 2

LISTE DES CORRESPONDANTS ET DES CORRESPONDANTS ADJOINTS

Pays	Correspondant	Contact
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE CONSEIL DE L'EUROPE	M. SAWICKI Wojciech	Email :wojciech.sawicki@coe.int Tel : (0033-3) 88.41.36.30
	M. HEINRICH Mario (Co-secrétaire du CERDP) Correspondant adjoint	Email :mario.heinrich@coe.int Tel : (0033-3) 88.41.20.97
PARLEMENT EUROPEEN	M. RIBOT IGUALADA Josep Maria	Email :josep.ribot@europarl.europa.eu Tel : (0032-2) 283 23 54
	M. HUESCHEN Ulrich ECPRD (Co-Secrétaire) Correspondant adjoint	Email :ulrich.hueschen@europarl.europa.eu Tel : (0032-2) 284 48 70
ASSEMBLEE EUROPEENNE DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE (UEO)	M. DE GOU Floris	Email :fdegou@assembly.weu.int Tel : (0033-1) 53.67.24.67
	Mme PRIGNEAU Judith	Email :jprigneau@assembly.weu.int Tel : (0033-1) 53.67.24.78
ALBANIE	Mme BUFI Zana	Email :zbufi@parlament.al Tel : (00355-4) 25.69.63
	Mme SADIKU Aida Correspondante adjointe	Email :ashurdha@parlament.al Tel : (00355-4) 22 17 51
ANDORRE	M. HINOJOSA BESOLI Josep	Email :Josep_Hinojosa@parlament.ad Tel : (00376) 877 877
ARMENIE	Mme MARTYROSIAN Alice Correspondante du CERDP en exercice	Email :alice.martyrossian@parliament.am Tel : 00374 10 588 389
	Mme ARAKELYAN Arpi	Email :arpi.arakelian@parliament.am Tel : (00374 10) 58.84.30
	M. GRIGORYAN Arthur Correspondant adjoint	Email :arthur.grigorian@parliament.am Tel : 00374 10 588 336
AUTRICHE	Mme SIESS-SCHERZ Ingrid	Email :ingrid.siess-scherz@parlament.gv.at Tel : (0043-1) 401.10.22.44
	Mme DIETRICH-SCHULZ Elisabeth (ECPRD Coordinatrice "Bibliothèques, recherche et archives parlementaires") Correspondante adjointe	Email :elisabeth.dietrich-schulz@parlament.gv.at Tel : (0043-1) 401.10.28.19
AZERBAIDJAN	M. NAMAZOV Nehman	Email :international@meclis.gov.az Tel : (00994) 12.92.58.96
BELGIQUE (ASSEMBLEE)	M. VAN DER HULST Marc (Coordinateur "Pratiques et procédures parlementaires")	Email :marc.vanderhulst@dekamer.be Tel : (0032-2) 549.80.71
	M. GORIS Alberik Correspondant adjoint	Email :alberik.goris@dekamer.be Tel : (0032-2) 549.84.99
BELGIQUE (SENAT)	M. REZSOHAZY Andre	Email :ar@senate.be Tel : (0032-2) 501.72.64
	M. VEYS Marc Correspondant adjoint	Email :mv@senate.be Tel : (0032-2) 501.70.70
BOSNIE-HERZEGOVINE	Mme BAJRAKTAREVIC Sena	Email :sena.bajraktarevic@parlament.ba Tel : (00387-33) 28 44 68
	Mme ANDRIJEVIC-KARIC Zaklina	Email :zaklina.karic@parlament.ba Tel : (00387-33) 28.44.33
BULGARIE	Mme KAMENOVA Elena	Email :ekamenova@parliament.bg Tel : 00359 2 939 25 35
CANADA	M. JACKSON Joseph	Email :jacksj@parl.gc.ca Tel : 1 613 995-6363
CROATIE	Mme MARTINCIC Branka	Email :bmartin@sabor.hr Tel : (00385-1) 45.69.589
CHYPRE	M. SOCRATOUS Socrates	Email :international-relations@parliament.cy Tel : (00357) 22.40.73.04
	Mme SOLOMONIDOU Christiana Correspondante adjointe	Email :International-Relations@parliament.cy Tel : (00357) 22.40.73.81
REPUBLIQUE TCHEQUE (ASSEMBLEE)	M. SOSNA Karel	Email :sosna@psp.cz Tel : (00420-2) 57.53.44.09
	M. VYKLYCKY Robert Correspondant adjoint	Email :vyklicky@psp.cz Tel : (00420-2) 25.17.22.38

REPUBLIQUE TCHEQUE (SENAT)	M. GEORGIEV Jiri M. KYSELA Jan Correspondant adjoint	Email :georgievj@senat.cz Tel : (00420-2) 57.07.26.64 Email :kyselaj@senat.cz Tel : (00420-2) 57.07.27.57
DANEMARK	Mme RASMUSSEN Hanne	Email :hanne.rasmussen@ft.dk Tel : (0045) 33.37.34.08
	Mme RINGVARD Christina Correspondant adjoint	Email :christina.ringvard@ft.dk Tel : (0045) 33 37 3509
ESTONIE	Mme SILLAJÖE Siiri	Email :siiri.sillajoe@riigikogu.ee Tel : +372 6316505
	Mme MUUL Margit Correspondante adjointe	Email :margit.muul@riigikogu.ee Tel : +372 6316502
FINLANDE	M. RAUTAVA Antti	Email :antti.rautava@eduskunta.fi Tel : (00358-9) 432.2174
	M. PURSIANEN Jan-Henrik Correspondant adjoint	Email :jan-henrik.pursiainen@eduskunta.fi Tel : (00358-9) 432.2184
FRANCE (ASSEMBLEE)	M. BLOCH Jean-Pierre	Email :jpbloch@assemblee-nationale.fr Tel : (0033-1) 40.63.43.11
	M. DEILHES Thierry Correspondant adjoint	Email :tdeilhes@assemblee-nationale.fr Tel : (0033-1) 40.63.43.68
FRANCE (SENAT)	M. LAPORTE Jean	Email :j.laporte@senat.fr Tel : (0033-1) 42.34.26.28
GEORGIE	Mme GETIA Nino	Email :ninoge@parliament.ge Tel : 995 32 281 374 (office)
	Mme MESKHISHVILI Marika Correspondante adjointe	Email :marikame@parliament.ge Tel : (00995-32) 93.69.65
ALLEMAGNE (BUNDESRAT)	Mme GAUTSCHE Regine	Email :490.gautsche@bundesrat.de Tel : (0049-30) 18.91.00.140
	Mme KLEINERT Beatrice Correspondante adjointe	Email :494.kleinert@bundesrat Tel : 030 - 18 91 00 494
ALLEMAGNE (BUNDESTAG)	M. BLATT Hanspeter	Email :hanspeter.blatt@bundestag.de Tel : (0049-30) 227.38631
	M. BARTSCH Kolja Correspondant adjoint	Email :kolja.bartsch@bundestag.de Tel : (0049-30) 227.38628
GRECE	M. SOTIRELIS George	Email :meleton@parliament.gr Tel : (+30) 210 3735067
	Mme VASSILOUNI Stavroula Correspondante adjointe	Email :stavroul@parliament.gr Tel : (+30) 210 3735069, 3735060
HONGRIE	Mme TÖRÖK Lili	Email :lili.torok@parlament.hu Tel : 0036 1 441 4243
ISLANDE	M. GISLASON Viggo	Email :viggo@althingi.is Tel : (00354) 56.30.611
IRLANDE	Mme FITZSIMONS Maria	Email :maria.fitzsimons@oireachtas.ie Tel : (00353-1) 618.47.34
	Mme COUSINS Charlotte Correspondante adjointe	Email :charlotte.cousins@oireachtas.ie Tel : (00353-1) 618.47.29
ISRAEL	Mme AVRAMI Shirley	Email :avrami@knesset.gov.il Tel : (009722) 640.82.40
	Mme HATTIS ROLEF Susan Correspondante adjointe	Email :sheilamm@knesset.gov.il Tel : (009722) 675.33.33
TALIE (ASSEMBLEE)	M. SCOTTI Italo	Email :scotti_i@camera.it; st_affari_esteri@camera.it Tel : (0039-06) 67.60.34.10
	M. SETA Enrico Correspondant adjoint	Email :seta_e@camera.it Tel : (0039-06) 676002013
ITALIE (SENAT)	M. MARCELLI Francesco	Email :f.marcelli@senato.it Tel : (0039-06) 67.06.21.14
	M. STRINATI Valerio Correspondant adjoint	Email :v.strinati@senato.it Tel : 0039 0667073442
LETTONIE	Mme LUKA-INDANE Ineta	Email :iluka@saeima.lv Tel : (00371) 708.71.89
	M. KAPENIEKS Janis Correspondant adjoint	Email :jkapenie@saeima.lv Tel : (00371) 708.74.52
LIECHTENSTEIN	M. HILTI Josef	Email :Josef.hilti@lts.li Tel : (0042-3) 236.65.76

LITUANIE	M. SINKEVICIUS Evaldas	Email :evsink@lrs.lt Tel : +3705) 2396372
	M. GRIKIENIS Rimantas Correspondant adjoint	Email :rigrik@lrs.lt Tel : (00370-5) 239.61.73
LUXEMBOURG	M. LINDEN Carlo	Email :clinden@chd.lu Tel : (00352) 46.69.66.640
	Mme KREMER Marie France Correspondante adjointe	Email :mfkremer@chd.lu Tel : (00352) 466 966 331
MOLDOVA	Mme SEREBREANSCHI Irina	Email :irina.serebreanschi@parlament.md Tel : (00373-22) 23.75.94
	M. ROTARU Alexei Correspondant adjoint	Email :alexei.rotaru@parlament.md Tel : (00373 22) 26.85.51
MONACO	M. WENDEN Olivier	Email :owenden@conseil-national.mc Tel : 00377 97 77 41 16
MONTENEGRO	Mme ALIGRUDIC Svjetlana	Email :svjetlana.aligrudic@skupstina.me Tel : +382 20 404 522
PAYS-BAS	M. WIJGERGANGS Giel	Email :giel.wijgergangs@eerstekamer.nl Tel : (0031-70) 312 92 26
PAYS-BAS (ASSEMBLEE)	M. VAN RIJN Piet	Email :p.vrijn@tweedekamer.nl Tel : (0031-70) 318.2127
	M. BAL Nico Correspondant adjoint	Email :n.bal@tweedekamer.nl Tel : (0031-70) 318 5612
NORVEGE	M. SKJOERESTAD Jarle	Email :jarle.skjorestad@stortinget.no Tel : (0047) 23.31.26.93
POLOGNE (ASSEMBLEE)	M. STASKIEWICZ Wieslaw	Email :wieslaw.staskiewicz@sejm.gov.pl Tel : (0048-22) 694.16.27
POLOGNE (SENAT)	Mme NAWROCKA Ewa	Email :nawrocka@nw.senat.gov.pl Tel : (0048-22) 694.94.32
	Mme KORZENIOWSKA Danuta Malgorzata Correspondante adjointe	Email :korzenio@nw.senat.gov.pl Tel : (0048-22) 694.98.04
PORTUGAL	M. VALENTE Pedro	Email :pedro.valente@ar.parlamento.pt Tel : (00351) 213.917.033
	M. MARQUES Pereira Fernando Correspondant adjoint	Email :fernando.pereira@ar.parlamento.pt Tel : (00351) 213.917.162
ROUMANIE (ASSEMBLEE)	Mme TURCU Paunita	Email :paula.turcu@cdep.ro Tel : (0040-21) 316.03.65
	Mme IORDACHE Lucretia Correspondante adjointe	Email :liordace@cdep.ro Tel : (0041-21) 414.20.85
ROUMANIE (SENAT)	Mme CALINOIU Constanta	Email :calinoiu@senat.ro Tel : (0040-1) 312.18.02
	Mme RUSU Ioana Correspondante adjointe	Email :irusu@senat.ro Tel : (0040-1) 312 18 02
RUSSIE (CONSEIL)	M. KRIVOV Victor	Email :USLeonov@council.gov.ru; gobrickiy@council.gov.ru Tel : (0070-95) 203.96.23
	M. MAKARYCHEV Vladimir Correspondant adjoint	Email :gobrickiy@council.gov.ru Tel : (007495) 203.84.69
	M. SEMENOV Timur Correspondant adjoint	Email :semenov@front.ru Tel : 0070-95) 697-96-32
RUSSIE (ASSEMBLEE)	M. SHUVALOV Yury E.	Email :j_shuvalov@mail.ru Tel : (0074-95) 982.28.36
	Mme ANDREEVA Irina Correspondante adjointe	Email :andreeva@duma.gov.ru Tel : (0074-95) 692 77 37
SAINT MARIN	Mme GIARDI M. Antonella	Email :antonella.giardi.segristituzionale@pa.sm Tel : (00378) 88.22.82
SERBIE	Mme OSTOJIC Tanja	Email :tanja.ostojic@parlament.rs Tel : (00381-11) 324.29.83
	Mme STEKOVIC Milana Correspondante adjointe	Email :m.stekovic@parlament.rs Tel : (00381-11) 3026 532
SLOVAQUIE	Mme OKRUHLICOVA Anna	Email :Anna.Okruhlicova@nrsr.sk Tel : (00421-2) 59.72.28.60
	M. FAJTAK Lubomir Correspondant adjoint	Email :lubomir.fajtak@nrsr.sk Tel : (00421-2) 59.72.28.50

SLOVENIE (ASSEMBLEE)	M. STRUS Dusan	Email :dusan.strus@ds-rs.si Tel : (00386-1) 478.98.18
	Mme IVAS Ana	Email :ana.ivas@ds-rs.si Tel : (00386-1) 478.98.00
SLOVENIE (ASSEMBLEE)	Mme KRASOVEC Tatjana	Email :tatjana.krasovec@dz-rs.si Tel : (00386-1) 478.94.22
	Mme STARIC Marjana Correspondante adjointe	Email :marjana.staric@dz-rs.si Tel : + 386 1 478 97 31
ESPAGNE (ASSEMBLEE)	Mme RIPOLLES SERRANO Maria Rosa	Email :mrr@sgral.congreso.es Tel : (0034-91) 390.62.20
ESPAGNE (SENAT)	M. SANTAOLALLA LOPEZ Fernando	Email :dired@senado.es Tel : (0034-91) 538.14.60
SUEDE	M. FORS Gunnar	Email :gunnar.fors@riksdagen.se; rut@riksdagen.se Tel : (0046-8) 786 6663
	M. NIELSEN Peder Correspondant adjoint	Email :peder.nielsen@riksdagen.se Tel : (0046-8) 786.40.72
SUISSE	M. FRISCHKNECHT Ernst	Email :ernst.frischknecht@pd.admin.ch Tel : (0041-31) 322.97.31
	M. HAYOZ Jean-Claude Correspondant adjoint	Email :jean-claude.hayoz@pd.admin.ch Tel : (0041-31) 322.97.46
"L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE"	Mme KRSTEVSKA Ankica	Email :a.krstevska@sobranie.mk Tel : (00389) 23.11.24.32
	Mme LAZAREVSKA Jadranka Correspondant adjoint	Email :j.lazarevska@sobranie.mk Tel : (00389) 23.11.22.55
TURQUIE	M. YILDIZ Ahmet	Email :armer@tbmm.gov.tr Tel : (0090-312) 420.68.38
UKRAINE	M. KOLISNYCHENKO Borys Mykolayovych	Email :kolisnychenko@rada.gov.ua Tel : (00380-44) 255.27.92
ROYAUME UNI (CHAMBRE DES COMMUNES)	M. CLEMENTS Rob	Email :clements@parliament.uk Tel : +44 20 7219 3622
	M. CRACKNELL Richard Correspondant adjoint	Email :cracknellrj@parliament.uk Tel : (0044-20) 7219.4632
ROYAUME UNI (CHAMBRE DES LORDS)	Mme VICTORY Isolde	Email :victoryi@parliament.uk Tel : (0044-20) 7219.5805
	M. BROCKLEHURST Alexander Correspondant adjoint	Email :brocklehursta@parliament.uk Tel : (0044-20) 7219.6185
ETATS UNIS D'AMERIQUE	Mme MANNING Jennifer	Email :jmanning@crs.loc.gov Tel : (001-202) 707 7565
	M. MANSFIELD Jerry Correspondant adjoint	Email :jmansfield@crs.loc.gov Tel : (001-202) 707.0106

ANNEXE 3
DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES par parlements, 2003 - 2009

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
	PACE		1		2	1	3	2	9
	AWEU						1		1
	EP	9	10	13	5	8	5	3	53
Albania	Kuvendi			1	4			2	7
Andorra	Consell General								
Armenia	National Assembly		3	5	1	5	2		16
Austria	Parlament	3			2	4		4	13
Azerbaijan	National Assembly				1				1
Belgium	Chambre	2	2	1	1	1	1	2	10
	Senat				1		2	1	4
Bosnia-Herzegovina	House of Representatives	2	3	3	3	5	1	3	20
Bulgaria	National Assembly	5	3	1		4	4	2	19
Canada	House of Commons							1	
Croatia	Hrvatski Sabor		2		1		2	3	8
Cyprus	House of Representatives	1	2	3	1		2	1	10
Czech Republic	Chamber	3	19	16	5	10	9	6	68
Czech Republic	Senate							2	2
Denmark	Folketinget	3	2	2	1	3	4	3	18
Estonia	Riigikogu	1	8	4	5	3	8	4	33
Finland	Eduskunta	3		5	2	2	4	3	19
France	Assemblée nationale	1	3	5	7	10	11	12	49
	Senat				1		1		2
Georgia	Parliament	2	6	11	17	13	4	12	65
Germany	Bundesrat							1	1
	Bundestag	11	4	5	22	28	29	26	125
Greece	Vouli ton Ellinon		1	1	1	2	3	1	9
Hungary	National Assembly		2	4	1	5	12	11	35
Iceland	Althingi		1	2				1	4
Ireland	Houses of the Oireachtas				1	4	7	10	22
Israel	Knesset			4	8	9	10	9	40
Italy	Camera dei Deputati	3		1	1	1	2		8
	Senato		1	1	3	2	2		9
Latvia	Saeima	1	1		3	2	4	1	12
Liechtenstein	Landtag								
Lithuania	Seimas	2	1	6	2	3	3	5	22
Luxembourg	Chambre								
Malta	Parliament								
Moldova	National Assembly		2		4	1	3		10
Monaco	National Council								
Montenegro	Parliament								
Netherlands	Eerste Kamer				1				1
	Tweede Kamer	4	9	10	9	6	7	8	53
Norway	Stortinget			2	3	11	2		18
Poland	Sejm	4	4	4	7	14	9	10	52
	Senate	3	2	2	5	8	1	3	24
Portugal	Assembleia	4	2	1	4	5	3	4	23
Romania	Camera Deputatilor			2	1	3	3	5	14
	Senat					1		2	3
Russia	Duma		1	2			1		4
	Federation Council	3	4	1	1		1	5	15
San Marino	Consiglio Grande e Generale								
Serbia	National Assembly					3	2	3	8
Slovakia	National Council	9	8	12	7	5	6	10	57
Slovenia	National Council	1		1	1	3			6
	National Assembly	1	1	5	1	3	1	8	20
Spain	Congreso de los Diputados		1	2	1	1	3	1	9
	Senado	1	2	1	2	4	3		13
Sweden	Riksdag	8	17	11	11	13	16	18	94
Switzerland	Bundesversammlung		2	1	2	1	3	1	10
"the Former Yugoslav Republic of Macedonia"	Assembly	1		3	3	5	4	1	17
Turkey	The Grand National Assembly	2	4	4	7	5	6	5	33
Ukraine	Verkhovna Rada	2	1						3
United Kingdom	House of Commons		3	2	4	5	5	6	25
	House of Lords	1		1	1	1	3	1	8
United States of America	Congress					1	1	1	3
TOTAL		96	138	161	177	224	219	223	1237

Demandes 2008 et 2009 par thème – SYNTHÈSE
(tableau élaboré par le Service des recherches du Riksdag de Suède)

Thème	2009	2008
Nombre total de demandes	223	219
Pratique parlementaire	16 %	21 %
Administration/personnel parlementaire	4 %	10 %
Informatique/communication au parlement	10 %	5 %
Parlementaires	6 %	5 %
Elections/referendums	8 %	5 %
Gouvernement & Chef d'Etat	1 %	2 %
Administration publique & fiscalité	5 %	3 %
Droit*	9 %	10 %
Autres sujets	42 %	38 %
<i>Dont::</i>		
– Agriculture	4 %	1 %
– Banques & finance	2 %	2 %
– Défense	2 %	2 %
– Education, sports & culture	5 %	4 %
– Energie & environnement	4 %	4 %
– Politique étrangère	2 %	1 %
– Industrie, commerce, transports & construction	4 %	5 %
– Police & tribunaux	7 %	6 %
– Services sociaux/prestations & santé	5 %	4 %
– Autres**	6 %	9 %

*= demandes liées à la législation mais qui n'entrent dans aucun autre thème

**= demandes liées ni à la législation, ni à aucun autre thème

**REPONSES AUX DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES par Parlements,
2003 - 2009**

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
	PACE	2	10	9	3	22	16	12	74
	AWEU	2			1	11	1	3	18
	EP	12	14	15	26	34	39	38	178
Albania	Kuvendi	7	12	30	22	37	24	9	141
Andorra	Consell General				20	59	45	55	179
Armenia	National Assembly	5	18	36	25	35	19	4	142
Austria	Parlament	62	97	111	125	160	166	151	872
Azerbaijan	National Assembly			3		7	11	6	27
Belgium	Bibliotheque							1	1
Belgium	Chambre	53	77	112	100	142	147	154	785
	Senat	60	69	102	100	127	160	165	783
Bosnia-Herzegovina	House of Representatives	25	10	51	49	57	43	50	285
Bulgaria	National Assembly	43	50	55	8	71	93	122	442
Canada	House of Commons		1					39	40
Croatia	Hrvatski Sabor	29	56	65	58	91	77	90	466
Cyprus	House of Representatives	15	45	37	43	105	133	89	467
Czech Republic	Chamber	27	56	79	46	124	113	127	572
Czech Republic	Senate	16	35	41	33	49	46	39	259
Denmark	Folketinget	57	79	120	125	167	181	170	899
Estonia	Riigikogu	50	90	116	112	143	159	161	831
Finland	Eduskunta	65	103	117	126	168	186	183	948
France	Assemblee nationale	49	69	68	21	67	170	147	591
	Senat	9	10	18	12	22	16	15	102
Georgia	Parliament	27	52	57	48	73	69	35	361
Germany	Bundesrat	34	44	68	47	54	163	154	564
	Bundestag	42	58	31	121	182	175	186	795
Greece	Vouli ton Ellinon	40	56	89	75	112	129	145	646
Hungary	National Assembly	7	14	20	23	28	94	112	298
Iceland	Althingi	15	25	60	32	55	55	62	304
Ireland	Houses of the Oireachtas	12	5	11	21	58	32	59	198
Israel	Knesset			48	46	38	48	50	230
Italy	Camera dei Deputati	31	63	91	106	165	179	180	815
	Senato	47	77	89	106	158	175	150	802
Latvia	Saeima	43	70	94	79	77	91	88	542
Liechtenstein	Landtag		1		8	8	27	14	58
Lithuania	Seimas	28	63	86	87	96	150	139	649
Luxembourg	Chambre	6	21	22	12	40	33	37	171
Malta	Parliament		1						1
Moldova	Assemblee nationale	4	17	2	15	15	12	4	69
Monaco	National Council								
Montenegro	Parliament								
Netherlands	Eerste Kamer	31	14	15	7	40	74	70	251
	Tweede Kamer	45	27	50	79	118	135	104	558
Norway	Stortinget	24	33	62	57	81	104	111	472
Poland	Sejm	46	86	114	114	145	156	155	816
	Senate	35	25	65	40	60	59	45	329
Portugal	Assembleia	53	83	93	85	135	125	153	727
Romania	Camera Deputailor	14	21	18	44	112	140	142	491
	Senat	3	1		10	63	36	7	120
Russia	Federation Council	11	20	26	7	37	35	28	164
	Duma	7	31	33	45	53	37	32	238
San Marino	Consiglio Grande e Generale								
Serbia	National Assembly				27	81	72	51	231
Slovakia	National Council	39	88	105	104	135	150	143	764
Slovenia	National Council	3	15	15	8	12	5	10	68
	National Assembly	33	62	81	78	85	92	132	563
Spain	Congreso de los Diputados	18	50	49	56	74	62	94	403
	Senado	56	89	56	42	65	60	72	440
Sweden	Riksdag	63	89	109	119	156	175	152	863
Switzerland	Bundesversammlung	29	52	73	69	82	82	96	483
"the Former Yugoslav Republic of Macedonia"	Assembly	23	55	65	54	81	77	82	437
Turkey	The Grand National Assembly	27	5	11	36	40	51	60	230
Ukraine	Verkhovna Rada	25	15	15	7	24	13	5	104
United Kingdom	House of Commons	68	96	125	147	184	190	184	994
	House of Lords	30	43	45	17	47	40	14	236
United States of America	Congress		1	45	32	59	65	59	261
TOTAL		1607	2469	3223	3165	4826	5312	5246	25848

RESUMES COMPARATIFS FINAUX - PAR PARLEMENTS

2003 - 2009

(mise à jour: fin janvier 2010)

Country	Chamber	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
	PACE		1		1		1	1	4
	AWEU								
	EP	1	5	7	3	4	3	1	24
Albania	Kuvendi								
Andorra	Consell General								
Armenia	National Assembly								
Austria	Parlament	2			1	4		3	10
Azerbaijan	National Assembly								
Belgium	Chambre	2	3	1	1		1		8
	Senat				1		1	1	3
Bosnia-Herzegovina	House of Representatives				1	1		2	4
Bulgaria	National Assembly					1			1
Canada	House of Commons								
Croatia	Hrvatski Sabor						1		1
Cyprus	House of Representatives								
Czech Republic	Chamber			3			1		4
Czech Republic	Senate								
Denmark	Folketinget								
Estonia	Riigikogu					1	5	2	8
Finland	Eduskunta	1				1	1	2	5
France	Assemblée nationale	2		1			1		4
	Senat								
Georgia	Parliament								
Germany	Bundesrat								
	Bundestag				1	2	2	3	8
Greece	Vouli ton Ellinon						1		1
Hungary	National Assembly				1	1	1		3
Iceland	Althingi								
Ireland	Houses of the Oireachtas							4	4
Israel	Knesset				1	3	3	1	8
Italy	Camera dei Deputati								
	Senato			1	1	2	2		6
Latvia	Saeima		1		1				2
Liechtenstein	Landtag								
Lithuania	Seimas						1		1
Luxembourg	Chambre								
Malta	Parliament								
Moldova	Assemblée nationale				1				1
Monaco	National Council								
Montenegro	Parliament								
Netherlands	Eerste Kamer		1			1			2
	Tweede Kamer								
Norway	Stortinget			1			1		2
Poland	Sejm				3	2	5	6	16
	Senate				1		1	2	4
Portugal	Assembleia						2	1	3
Romania	Camera Deputatilor			2	1	2		4	9
	Senat								
Russia	Duma								
	Federation Council								
San Marino	Consiglio Grande e Generale								
Serbia	National Assembly						1	2	3
Slovakia	National Council	1	1			2	2		6
Slovenia	National Council								
	National Assembly			2	1	1		3	7
Spain	Congreso de los Diputados			1				1	2
	Senado					1	1		2
Sweden	Riksdag		1			3	3	8	15
Switzerland	Bundesversammlung				1		2	1	4
"the Former Yugoslav Republic of Macedonia"	Assembly								
Turkey	The Grand National Assembly				2		1	2	5
Ukraine	Verkhovna Rada								
United Kingdom	House of Commons			1	3	5	5	3	17
	House of Lords						1	1	2
United States of America	Congress					1		1	2
		9	13	20	26	38	50	55	211

ANNEXE 4

TITRES DES DEMANDES D'ÉTUDES COMPARATIVES POUR 2008-- 2009 par parlement

en anglais uniquement

Request date	Destinataire	Request ID	Request title
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L EUROPE			
2008/02/14	all correspondents	929	Parliaments Role in Verifying State Obligations to comply with ECHR (including Strasbourg Court Judgments)
2008/04/24	all correspondents	967	European Sex Offender Register
2008/12/03	all correspondents	1115	The situation of human rights defenders in Council of Europe Member States
2009/10/06	all correspondents	1291	Parliamentary bodies monitoring the implementation of international legal instruments, especially in the field of violence against women
2009/12/15	all correspondents	1345	Military waste and the environment
EUROPEAN PARLIAMENT			
2008/02/12	all Correspondents	927	Operational/Financial and Staff Data for New Visitor Centre of the European Parliament
2008/03/18	EU correspondents , PACE	949	Committees, External Relations and Governing Bodies in Parliaments
2008/04/28	EU correspondents	969	Regional Elections : Active and Passive Right to Vote for Citizen of other EU-countries
2008/07/14	EU correspondents	1029	Rules on MPs Hiring Family Members as Parliamentary Assistant
2008/09/25	EU correspondents	1067	Application of Article 8 of Protocol 2 of the Treaty of Lisbon
2009/04/22	all correspondents	1206	Allowances for performances of special duties by Members of Parliament
2009/07/02	all correspondents	1237	Practical modalities to elect the speaker and the vice-speakers (presidents and vice-presidents)
2009/11/06	EU correspondents	1317	Transparency and public access to EU Documents
EUROPEAN SECURITY AND DEFENCE ASSEMBLY / Assembly of Western European Union (ESDA/AWEU)			
2008/10/20	all correspondents	1080	Parliamentary aspects of the recognition of the state of Kosovo
ALBANIA - KUVENDI			
2009/09/21	all correspondents	1278	Statutory audit, organization of the profession of statutory auditors and of approved accountants
2009/10/15	United Kingdom, United States, Canada, France, Italy, Switzerland, Germany	1298	Model or format of a report on the draft law
ARMENIA - NATIONAL ASSEMBLY			
2008/02/14	Albania, Bulgaria, Croatia, Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, Serbia, Slovakia, Slovenia	930	Body regulating/coordinating Civil/Public Service
2008/02/21	all Correspondents	933	Procedure to Recognize (de facto or de jure) a foreign State
AUSTRIA - PARLAMENT - NATIONALRAT and BUNDESRAT			
2009/03/24	all correspondents	1190	Assistance for deaf and hearing-impaired members of parliament, cost and practices
2009/04/03	EU correspondents	1201	Annual Reports and/or Parliamentary Journals
2009/06/16	EU correspondents	1230	Renovation and designation of areas in parliaments
2009/12/21	EU correspondents, Switzerland, USA, Canada	1348	Parliamentary control and accountability of public prosecutors
BELGIUM - CHAMBRE DES REPRESENTANTS			
2008/02/28	all correspondents	936	Crossroads Database for Legislation
2009/10/13	Austria, Denmark, Finland, France, Germany, Italy, Luxemburg, Netherlands, Norway, Spain, Sweden, United Kingdom	1295	Departure allowances for MPs (update to request 29)
BELGIUM - SENAT			
2008/07/30	EU correspondents	1042	Filibustering and Parliamentary Obstruction
2008/12/02	EU correspondents	1112	Elaboration of an event database
2009/06/30	EU correspondents	1236	Satisfaction Enquiries on Internal Communication Policy
BOSNIA-HERZEGOVINA - PARLIAMENTARY ASSEMBLY - HOUSE OF REPRESENTATIVES			
2008/03/10	all correspondents	945	Voting Time and Reporting by Media Reporters from Parliament

2009/03/16	EU correspondents, Croatia, Serbia, Montenegro, Macedonia, Albania	1183	Taxation of luxury goods
2009/09/02	Italy, Germany, France, Spain, United Kingdom, Sweden, Slovenia, Hungary, Czech Republic, Poland, Norway, Croatia, Serbia, Montenegro, Macedonia, Albania	1269	Students' standard of living
2009/11/05	EU correspondents, Russia, Switzerland, Norway, Ukraine	1316	Ban on denying holocaust and genocide, on speech of hatred and xenophobia
BULGARIA - NATIONAL ASSEMBLY			
2008/02/04	EU correspondents	920	TV Studios at National Parliaments - Equipment, Staff, Budget
2008/06/18	Austria, Czech Republic, Germany, Greece, Romania	1002	Act of Hunting (sent out directly)
2008/06/27	EU correspondents	1013	Legislation on Funeral Services
2008/12/16	EU correspondents	1119	Forms of parliamentary scrutiny and control over the draft legislative acts of the EU at the parliaments of the member states
2009/08/10	selected chambers	1257	University hospitals legislation (sent directly)
2009/11/20	Germany, Poland, France, Greece	1326	Associations of Agricultural Producers
CANADA - HOUSE OF COMMONS			
2009/12/29	all correspondents	1352	Young Farmers: The Next Generation on the Farm
CROATIA - HRVATSKI SABOR			
2008/03/03	all correspondents	937	Spokesperson in Parliament
2008/05/13	all correspondents	977	Accreditation of Journalists in Parliaments (update)
2009/09/14	all correspondents	1275	Oversight of Intelligence Agencies
2009/10/13	all correspondents	1296	Organization and activities of Public relations departments in parliaments
2009/12/01	all correspondents	1333	Tasks and responsibilities of ECPRD and IPEX correspondents
CYPRUS - HOUSE OF REPRESENTATIVES			
2008/04/10	EU correspondents	962	Transposition Directive 2005/35/EC (2005/09/05) on Ship-source Pollution and Introduction of Penalties for Infringements
2008/12/03	EU correspondents	1114	Definition of serious crime in national legislation (in the framework of the transposition of Directive 2006/24/EC)
2009/01/16	EU correspondents	1141	Prohibition of smoking
CZECH REPUBLIC - CHANCELLORY OF THE CHAMBER OF DEPUTIES			
2008/01/07	all correspondents	907	Survey on Nominations and Elections held in parliaments
2008/02/08	all correspondents	925	Proprietary Relationship between Health Insurance Companies and Health Care Providers
2008/03/03	United Kingdom, France, Belgium, Netherlands, Denmark, Poland, Germany, Slovakia, Austria	939	Legislative Background for Operating of Voluntary Fire Brigades
2008/03/26	EU correspondents	952	Electricity Sector (Unbundling Regulation, Supervision)
2008/03/26	EU correspondents	954	Car Accident Liability
2008/05/07	EU correspondents	971	Electricity Sector Tenders
2008/05/16	EU correspondents	979	Organisation of pre-primary education system
2008/07/09	EU correspondents	1026	Distribution of Tax Income to Regions and Municipalities
2008/10/07	EU correspondents	1072	How is video (electronic) surveillance regulated in your country?
2009/02/10	Austria, Germany, Spain	1160	Legislation for the handling of explosives
2009/03/02	Austria, Belgium, France, Finland, Germany, Italy, Netherlands, Poland, Slovenia, Spain, Sweden, United Kingdom	1172	Compulsory car accessories
2009/06/24	Finland, Germany, Italy, Sweden, Switzerland, United Kingdom	1235	Cleaning and clearing pavements next to private houses
2009/08/17	Austria, Belgium, Estonia, France, Finland, Germany, Ireland, Italy, Netherlands, Poland, Portugal, Slovenia, Spain, Sweden, United Kingdom	1252	E85 (ethanol based fuel) usage
2009/11/05	EU correspondents, Norway, Switzerland	1313	Corporations with undisclosed stock holders, public tenders, conflict of interest
2009/12/22	Austria, France, Sweden, United Kingdom	1351	Catalogue firms, competition regulation, frauds
CZECH REPUBLIC - SENAT			
2009/04/01	EU correspondents	1196	Parliamentary procedures relating to the simplified method of revisions of the Lisbon

			Treaty
2009/12/04	EU correspondents	1338	Ratification of International Treaties
DENMARK - FOLKETINGET			
2008/01/07	EU correspondents , Norway	905	Are MPs Provided with Credit Cards by the Parliament?
2008/05/19	all correspondents	981	Specific IT Solutions for MPs
2008/05/26	Austria, Belgium, Finland, France, Greece, Luxembourg, Iceland, Ireland, Italy, Netherlands, Norway, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland, United Kingdom	986	Supplementary Housing for MPs
2008/07/01	Norway, Sweden, Finland, Iceland, Netherlands, Germany	1019	Structure and Function of Parliamentary Committees
2009/03/30	EU correspondents, Norway, Iceland	1194	Payment of compensation for COs emissions incurred when Members of Parliament (MP) travel by plane
2009/05/20	Finland, Sweden, Norway, Iceland, United Kingdom (House of Commons), Ireland, The Netherlands (both chambers), Germany (Bundestag), France (both chambers), Italy (both chambers), Portugal, Austria, Switzerland and Greece	1220	Use of shared service centres in parliaments for members and employees
2009/06/04	Finland, Sweden, United Kingdom (House of Commons), Ireland, Germany (Bundestag), France (both chambers), Italy (both chambers), United States of America	1227	Psychiatry law with regard to mentally ill persons
ESTONIA - RIIGIKOGU			
2008/01/21	Denmark, Finland, France, Germany, Latvia, Lithuania, Poland, Sweden	915	Redundancy Compensation
2008/05/07	EU correspondents	973	Internal and External Audit over Parliament
2008/06/30	Czech Republic, Denmark, Germany, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Poland, Spain, Sweden, United Kingdom	1014	Social Security and Social Tax
2008/07/24	Finland, Germany, Netherlands, Sweden, United Kingdom	1036	Offences against Minors and Prosecution
2008/10/22	Denmark, Finland, Norway, Sweden	1081	Ferry transport - benefits for permanent residents of the islands
2008/11/04	Austria, Belgium, Denmark, Finland, Germany, Sweden	1090	Procedures for preparing verbatim records
2008/11/19	EU correspondents	1105	Marginal rates of interest for consumer credit agreements
2008/11/27	Denmark, Finland, Norway, Sweden, United Kingdom	1109	Legislation and Subsidies for Inhabited Islands
2009/04/02	EU correspondents, Norway, Iceland, Switzerland	1197	Payment of unemployment allowances, benefits and pensions simultaneously with working
2009/04/08	Finland, Denmark, Germany, Latvia, Lithuania, Czech Republic	1233	Levy collected from civil proceeding (sent directly)
2009/07/17	EU correspondents	1244	Handling of strong home-produced alcoholic beverages (fusel)
2009/11/26	EU correspondents	1331	Animal Protection
FINLAND - EDUSKUNTA			
2008/03/07	EU correspondents	943	Practises of Giving and Receiving Gifts in context of Official Visits of the Parliament (sent out directly).
2008/10/17	EU correspondents, Norway	1078	Occupational safety and health activities in parliaments
2008/10/30	EU correspondents, Norway	1095	Renovation of the Parliament Buildings (sent out directly by the Finnish Parliament)
2008/11/10	Denmark, Greece, Ireland, Norway, Portugal, Slovakia, Sweden, United Kingdom (House of Commons)	1098	Resources used in keeping records of plenary sessions of parliaments
2009/02/13	all correspondents	1163	Doctors in public hospitals
2009/04/15	EU correspondents, Norway	1216	Personal assistants of MPs (sent directly)
2009/11/06	Denmark, Estonia, Ireland, Netherlands, Norway	1315	Customer satisfaction surveys
FRANCE - ASSEMBLEE NATIONALE			
2008/01/08	EU correspondents	909	Comparative Tables: 1- Legislative Procedure, 2- Plurality of Mandates/Offices, 3- Parliamentary Elections, 4- Information/Control Procedures
2008/03/03	Germany, Italy, Spain, United Kingdom	938	Relations between large-scale Distributors and Producers
2008/06/25	Belgium, Czech Republic, Finland, Germany,	1007	Population Census Methods and their Consequences

	Greece, Italy, Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Spain, Sweden, United Kingdom		
2008/06/26	EU correspondents	1012	Financing of Electoral Campaigns - Rules, Monitoring and Sanctions
2008/07/29	EU correspondents, USA	1041	Internal Monitoring, Inspection and Audit Departments in Parliament
2008/09/08	Austria, Belgium, Germany, Ireland, Italy, Netherlands	1057	Agencies and Authorities competent in matters of Food Health Safety, of Environment and of Labour
2008/09/23	Belgium, Italy, Germany, Spain, Sweden, United Kingdom	1066	Statute of limitations for injury and defamation committed on Internet
2008/10/23	Belgium, Germany, Spain, Italy, United Kingdom	1083	Declarations of wealth by Members of Parliament
2008/12/01	all correspondents	1111	National provisions organising a ban on the selling/offering of alcoholic beverages as well as provisions organising a ban on candy-flavoured cigarettes
2008/12/15	Germany, Italy, Spain, United Kingdom	1118	Access of the justice / law courts to data concerning defence and national security
2008/12/19	Belgium, Germany, Italy, Spain, Sweden, United Kingdom	1122	Legal framework for national computer files used by police, the justice system and domestic intelligence services
2009/01/28	EU correspondents	1149	Profession of sports agents
2009/01/30	all correspondents	1153	Time limits for appeal for the different parties in criminal court proceedings
2009/02/03	all correspondents	1179	Arrangements for Members of Parliament in the event of maternity (sent out directly)
2009/03/10	EU correspondents	1177	Right of EU residents to be elected at the executive level (such as Mayor/Deputy Mayor) of a local authority
2009/03/18	Germany, Italy, Spain, Sweden, United Kingdom and United States.	1188	Protection and civil security services
2009/04/30	all correspondents	1209	Preparation of legislative texts in parliaments
2009/04/30	all correspondents	1210	Consultation of citizens and their organisations by parliaments in the legislative practice
2009/05/06	Denmark, Finland, Spain and Sweden	1213	'Tax shield' procedures in Denmark, Finland, Spain and Sweden
2009/07/29	Belgium, Germany, Poland, Spain, Sweden and United Kingdom	1249	National legislation on changing the family name and its reversal
2009/07/30	all correspondents	1250	Open source software market share in parliaments
2009/12/03	EU correspondents	1336	Publicity requirements of criminal hearings for juvenile offenders coming of age
2009/12/03	EU correspondents	1337	Enforcement and execution of sentences
FRANCE - SENAT			
2008/07/16	all correspondents	1032	Institutional Films of national Parliaments
GEORGIA - PARLIAMENT			
2008/06/25	all correspondents	1008	Legal Defence of a Person who became Insane after Committing Criminal Offence
2008/07/01	EU correspondents	1017	Regulation of Street Vendors in EU Member States
2008/07/02	all correspondents	1021	Observation of Elections by Video Eye
2008/12/16	all correspondents	1120	Protection of Minors' Rights at the time of Broadcasting
2009/01/06	Lithuania, Latvia, Estonia, and Bulgaria	1127	Legal Regulations on Fish and Fishery Products
2009/01/13	all correspondents	1134	Prohibitions laid down in electoral law at elections (state material, participation of civil servants)
2009/02/10	all correspondents (except United Kingdom)	1159	Study and Training courses for MPs and Staff members
2009/02/18	all correspondents	1166	Computer (IT) equipment in parliaments
2009/07/13	all correspondents	1242	Maximum duration of administrative arrest of citizens in European countries
2009/08/14	all correspondents	1260	Information Security Policy (sent directly)
2009/09/28	all correspondents	1281	Electoral law with regard to local government / municipalities
2009/10/07	all correspondents	1293	Procedure of Communication with the Judges
2009/10/20	Sweden, Finland, Norway, Denmark	1305	Military Reserve Service
2009/11/20	all correspondents	1327	Salary Regulation of State Authorities
2009/11/25	all correspondents	1330	Legal Regulation of Status of Political Public Officials and Public Servants
2009/12/01	all correspondents	1332	Military procurements and military-technical cooperations
GERMANY - BUNDESTAG			
2008/01/07	Belgium, Czech Republic, Denmark, Finland, France, Greece, Ireland, Italy, Netherlands, Norway, Poland, Portugal, Spain, Sweden, United Kingdom	906	Liability to Prosecution for Rape within Marriage

2008/01/17	EU correspondents	912	Statutory Provisions designed to Reduce Emissions of Fine Particulates from small-scale Furnaces
2008/02/05	EU correspondents	922	Parliamentary Treatment of the Topic of Globalisation
2008/03/31	EU correspondents	957	Social Quality Standards in Local Public Transport (Social Tickets)
2008/04/21	Austria, Belgium, Denmark, Finland, France, Ireland, Italy, Luxembourg, Netherlands, Spain, Sweden, United Kingdom	964	Compulsory Fuel-economy Labelling for Used Cars being sold Commercially
2008/04/28	Austria, Belgium, France, Italy, Netherlands, Poland, Spain, United Kingdom	968	Corporate Identity of Parliament
2008/05/07	Austria, Belgium, Denmark, France, Greece, Ireland, Italy, Luxembourg, Netherlands, Portugal, Spain, United Kingdom	972	Data Retention
2008/06/02	EU correspondents	993	Domestic Deployment of the Armed Forces
2008/06/09	EU correspondents , Norway, Switzerland	997	Councils for Elderly People
2008/06/18	EU correspondents , Russia	1003	MPs Remuneration and Secondary Activities
2008/07/01	EU correspondents	1018	Release of Genetically Modified Organisms into the Environment
2008/07/09	EU correspondents , USA	1027	Registers of Lobbyists
2008/07/22	EU correspondents	1034	Adoption of Stepchildren
2008/07/30	EU correspondents	1043	Copyright Fees for Television in Hotels
2008/08/06	Austria, Czech Republic., Finland, France, Italy, Poland, Spain, Sweden, United Kingdom	1047	Cooling-off Period for Civil Servants
2008/08/25	Finland, France, Italy, Spain, Sweden, United Kingdom	1048	Military Technology Industry (sent out directly)
2008/09/03	EU correspondents, Switzerland	1055	Court-Appointed Defence for Prisoners on Remand
2008/09/03	EU correspondents , Norway, Switzerland	1054	Visiting Rights of Grandparents of Children whose Parents are divorced
2008/09/15	EU correspondents	1060	Parliamentary State Secretary
2008/09/22	EU correspondents, Switzerland	1065	Research laws – an international comparison
2008/09/30	EU correspondents	1069	Reimbursement of assistance expenses for Members of the European Parliament via the national parliaments
2008/10/08	Belgium, France, Italy, Luxembourg, Netherlands, United Kingdom	1076	Amount of compensation paid for wrongful prosecution
2008/10/17	EU correspondents, USA	1079	Launching bilateral development cooperation - involvement of parliaments
2008/10/23	Austria, Denmark, France, Italy, Luxembourg, Netherlands, Spain, United Kingdom	1084	Bilateral aviation agreements
2008/11/05	Austria, Belgium, Denmark, Finland, France, Greece, Ireland, Italy, Luxemburg, Netherlands, Portugal, Spain, Sweden, United Kingdom	1093	New instruments of financing in Official Development Assistance
2008/11/12	Austria, France, Denmark, Norway, Sweden, Finland, United Kingdom, Netherlands, Spain, Italy, Switzerland	1101	Statutory Regulations on the Installation of High-Voltage and Extra-High-Voltage Electricity Lines as Buried Cables
2008/11/24	all correspondents	1107	Training for Members of Parliament regarding their position as employers
2008/12/05	Austria, Belgium, Denmark, France, Italy, Luxembourg, Netherlands, Spain, Sweden, United Kingdom	1116	EU driving licence regulations regarding the driving of fire engines
2008/12/09	Austria, Belgium, Denmark, Finland, France, Greece, Ireland, Italy, Luxembourg, Netherlands, Portugal, Spain, Sweden, United Kingdom	1117	Remote or online searches of a computer hard drive
2009/01/07	Denmark, Italy, Finland, Norway, Sweden, Switzerland, United Kingdom	1129	Legal options for the blocking of access to certain web content by Internet providers
2009/01/07	EU correspondents	1128	Electronic submission and distribution of documents in Parliament
2009/01/14	Austria, Belgium, France, Netherlands, United Kingdom	1138	Rights of consumer organisations in dealings with firms
2009/02/09	all correspondents	1156	Working hours per week, pay and pensions of police officers
2009/02/24	Belgium, Bulgaria, Denmark, Poland, Slovakia, Czech Republic, Hungary, Romania	1180	Exemptions in parliamentary elections for parties representing national minorities (sent out directly)
2009/02/25	Austria, Belgium, Denmark, Finland, France, Hungary, Ireland, Italy, Netherlands, Poland, Spain, Sweden, United Kingdom	1182	Centralised marketing of agricultural products (sent out directly)

2009/03/02	EU correspondents	1173	Protection from expulsion for EU citizens and third-country nationals with an equivalent legal status
2009/03/05	EU correspondents	1175	State support for the press
2009/03/17	EU correspondents	1187	Legal regulations concerning war toys
2009/04/02	EU correspondents	1199	Support provided during the Iraq war
2009/04/08	Finland, Greece, Portugal, United Kingdom	1217	Ancillary copyright for press publishing houses (sent directly)
2009/04/09	EU correspondents, in particular Austria, Finland, France, Italy, Poland, Spain, United Kingdom	1218	Legal regulations concerning private ownership of firearms (sent directly)
2009/04/20	Austria, Denmark, Finland, Italy, Norway, Portugal, Sweden	1203	Display screen in the plenary chamber
2009/04/23	EU correspondents	1207	Regulation of access to cable television networks regarding their use for the provision of telecommunications services
2009/04/30	Belgium, Luxembourg, Italy, Greece, Cyprus	1211	Statutory obligation to vote (compulsory voting)
2009/04/30	EU correspondents , Switzerland, Iceland	1212	Donations to political parties by financial institutions receiving state support due to the current financial crisis
2009/05/08	EU correspondents	1215	Home-schooling
2009/05/20	EU correspondents	1219	Creation of a point of single contact in administrative matters for companies within the framework of the EU Services Directive
2009/07/14	EU correspondents , USA, Canada	1243	Wealth Tax and Inheritance Tax
2009/07/27	EU correspondents	1247	National anti-discrimination bodies
2009/08/19	EU correspondents	1261	Parental Custody
2009/10/06	EU correspondents	1289	Public spending on noise mitigation measures on existing railway lines
2009/11/13	EU correspondents , Switzerland, Canada, USA	1320	Plebiscites / referenda in Europe
2009/11/17	Denmark, France, Netherlands, United Kingdom	1322	What are the legal requirements or conditions for access which must be met by foreign service providers in the field of local and regional passenger rail services in your country?
2009/11/18	EU correspondents	1323	Special Investigator in Committees of Inquiry
2009/11/24	France, Italy, Spain, Switzerland	1329	Urgent Request: Organization and police functions of Customs in contrast to other authorities with (financial) police functions
2009/12/08	Austria, Belgium, Switzerland, United Kingdom, USA, Canada	1340	The organisation of voting for voters living abroad
2009/12/15	EU correspondents	1346	"Tied-aid" instruments in development policy/development cooperation
2009/12/18	EU correspondents	1347	Commissioner for Matters relating to Disabled Persons
GREECE - VOULI TON ELLINON			
2008/02/27	EU correspondents	935	MPs Pay, Allowances and other Benefits (and percentage of Budget of Parliament)
2008/05/13	all correspondents	976	Supporting Documentation for Draft Bills
2008/06/24	EU correspondents	1006	Participation in Voting of Members of Parliament (absent due to illness or bad Health)
2009/11/04	all correspondents	1311	Taxation of dividends and capital gains from the disposal of shares - tax avoidance and tax evasion through the use of offshore companies
HUNGARY - NATIONAL ASSEMBLY			
2008/02/04	all correspondents	921	End of Mandate of an elected MP due to Permanent Incapacitation/illness
2008/02/14	all correspondents	931	Media and Society: Critical Approach on Parliament, MPs and their Privileges
2008/03/03	EU correspondents, Croatia, Serbia, Ukraine	941	Committee on Immunity, Incompatibility and Mandate
2008/03/07	all correspondents	948	Interaction between Parliaments and Civil Society
2008/03/26	all correspondents	953	Security in the Courtroom
2008/06/02	all correspondents	991	Connection between Parliament and Citizens: Social Effects of Internet and parliamentary Homepages
2008/06/18	all correspondents	1000	Biometric Identification
2008/06/18	EU correspondents , Norway, Switzerland	1001	Temporary Employment in the Agricultural Sector
2008/07/23	all correspondents	1035	Nationwide Charta (Communication, Recommendation or Code of Ethics) on Consumer Protection
2008/08/04	all correspondents	1044	Actions and Concepts in order to Moderate the Price of Food
2008/10/30	all correspondents	1094	Allowances of MPs terminated or resign due to incapacity / serious illness and their widow due to death (sent directly by Hungarian Parliament)
2008/11/14	all correspondents	1103	National legislation on forest protection with regard to illegal wood cutting and timbering

2009/01/05	EU correspondents	1125	CO2 emission trading in EU Member States
2009/01/05	all correspondents	1126	Pay and allowances of MPs in the light of the financial and economic crisis (update of previous requests)
2009/01/27	all correspondents	1148	Whistle-blowing
2009/02/16	all correspondents	1164	Media and Society: Critical Approach on Parliament, MPs and their Privileges (update 931)
2009/02/16	all correspondents	1165	Dress and Behaviour Code for Press and Media Workers
2009/04/02	all correspondents	1198	Reforming the election system in particular with regard to the reduction of number of Members of Parliament
2009/07/13	all correspondents	1241	Environmental management in parliaments (based on previous request number 1062)
2009/10/21	EU correspondents	1306	Commerce of home-made agro-products
2009/11/03	EU correspondents	1309	Code of conduct concerning unilateral changes to consumer loan contracts
2009/12/09	EU correspondents	1342	Ecovillages (self-sufficient villages as regards food production)
2009/12/14	all correspondents	1344	Statutes of parliamentary groups (factions)
ICELAND - ALTHINGI			
2009/02/09	all correspondents	1158	Seating arrangement in Chamber of the Parliament
IRELAND - HOUSES OF THE OIREACHTAS			
2008/01/23	EU correspondents	917	Ethics Legislation and Committee of Members Interests
2008/04/03	EU correspondents	959	Human Embryonic Stem Cell Research (in the European Union)
2008/06/18	Denmark, Germany, Netherlands, Norway	1004	Election Spending
2008/07/14	all correspondents	1031	Resources of Parliamentary Human Rights Committees and National Human Rights Commissions
2008/07/25	France, Germany, Norway, United Kingdom	1037	Mining and Exploration Industry
2008/08/28	EU correspondents	1050	Elections Spending - Disclosure and Limits
2008/11/19	all correspondents	1106	Corporate Services in National parliaments - functions
2009/01/09	all correspondents	1132	Recording of Parliamentary Debates
2009/01/09	EU correspondents	1131	The Regulation of Referendum Processes
2009/01/19	EU correspondents	1143	Powers of Parliamentary Committees: nomination and election to extra-parliamentary bodies (in particular to a broadcasting content regulator)
2009/03/03	Germany, Sweden, Denmark, Netherlands, Finland, United Kingdom	1174	Household and Packaging Waste
2009/04/21	Denmark, Germany, Netherlands, United Kingdom	1204	Resources of Parliamentary Communications Units
2009/07/22	all correspondents	1246	Regulation of Grocery Sector
2009/09/01	all correspondents	1268	Podcasting in parliamentary Library and Research Services
2009/10/19	EU correspondents	1302	House loans in default and repossessions
2009/11/09	EU correspondents	1318	Human rights and overseas development committees
2009/12/09	Bulgaria, Czech Republic, France, Greece, Italy, Luxembourg, Malta, Netherlands, Poland, Portugal, Slovenia, Spain	1343	Samples of ballot papers
ISRAEL - KNESSET			
2008/01/17	all correspondents	914	The Freedom of Movement of the Accredited Media Reporters in the Parliamentary Building and Precinct
2008/03/27	all correspondents	955	Volunteers in Parliament
2008/04/01	all correspondents	958	Wiretapping of Members of Parliament and Government Ministers who are under criminal or security related investigations.
2008/05/13	all correspondents	974	Official Day of Mourning
2008/06/30	all correspondents	1015	National Language Academies
2008/07/01	all correspondents	1016	Autonomous Religious Education
2008/08/25	all correspondents	1053	Charity and Election Financing
2008/08/25	all correspondents	1052	Youth Parliaments: Establishment, Elections and Representation
2008/11/05	all correspondents	1092	Existing schemes or apparatuses as incentives for encouraging the use of public transportation by employees
2008/11/17	all correspondents	1104	Extra-curricula sports activities among children and youth
2009/01/14	all correspondents	1136	Postponement of general elections

2009/01/26	Austria, Belgium, Czech Republic, Denmark, Finland, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Netherlands, Norway, Poland, Portugal, Slovakia, Spain, Sweden, Switzerland, United Kingdom	1146	The possibility of carrying out criminal investigations and prosecuting a Prime Minister or President while he/she is still in office
2009/01/30	all correspondents	1152	Parliamentary reporters (stenographers)
2009/05/07	all correspondents	1214	Votes of no-confidence and other measures available to the parliament to bring down the Government
2009/06/15	all correspondents	1229	Numbers, Tasks and Remuneration of Members of Local and Municipal Councils
2009/06/22	all correspondents	1231	Length of service (duration) for officials in certain senior positions in the civil service
2009/09/07	all correspondents	1272	How members of the public can contact the social security authorities to enquire about their rights
2009/10/20	all correspondents	1304	Road safety education
2009/11/05	all correspondents	1312	Nepotism in the public civil service
ITALY - CAMERA DEI DEPUTATI			
2008/06/09	Austria, Belgium, Denmark, Finland, France, Germany, Netherlands, Norway, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland, United Kingdom	998	Means of Financing of the Judicial System
2008/06/25	all correspondents	1010	Fair Electronic Vote in Plenary, Technical Measures to Prevent Voting on behalf of absent MPs
ITALY - SENATO DELLA REPUBBLICA			
2008/03/14	EU correspondents	946	Directory of European and National Rules on Web Applications
2008/06/19	all correspondents	1005	Parliamentary Scholarships and/or Traineeships
LATVIA - LATVIJAS REPUBLIKAS SAEIMA			
2008/02/15	EU correspondents	932	Whether it is legal for a MP to hire a Relative as Assistant
2008/03/31	EU correspondents	956	Allowable Noise Level outside Premises
2008/08/04	EU correspondents	1045	People's Rights to Dismiss Parliament (Hindrances set by State to Prevent Electorate from Referendum)
2008/08/25	EU correspondents	1051	Workload for Doctor Psychiatrist in Public Clinics
2009/02/18	EU correspondents	1169	Rules to visit the national parliament
LITHUANIA - SEIMAS			
2008/04/16	all correspondents	963	Financing of Political Parties - Ban of Donations
2008/05/22	EU correspondents	984	Number of visitors of parliamentary Internet Legal database in 2007
2008/12/02	all correspondents	1113	Process of appointing a diplomatic representative in foreign states
2009/07/03	EU correspondents	1238	Translation of laws in national parliaments
2009/09/16	all correspondents	1277	Maintenance and preservation of the exteriors of privately owned buildings
2009/10/19	all correspondents	1300	Eligibility requirements to construction project managers
2009/11/20	all correspondents	1325	Rules and practices for issuing access passes to the building of parliament for members of foreign diplomatic missions accredited in your country.
2009/12/08	all correspondents	1341	Liability for graffiti
MOLDOVA - ASSEMBLEE DE LA REPUBLIQUE DE MOLDAVIE			
2008/01/14	all Correspondents (not France and Hungary)	910	Monitoring and Control over the Implementation of Laws and/or Conduct of Researches on overall Impact of adopted Laws on the Society
2008/01/14	all correspondents	911	Electoral Blocks or Alliance
2008/06/25	all correspondents	1009	Social Corporative Responsibility (social partnership) realized at State-Business or State-Civil Society Level
NETHERLANDS - TWEDE KAMER DER STATEN-GENERAAL			
2008/01/07	all correspondents	908	Improving the Performance of Parliament
2008/01/22	all correspondents	916	Embargo on the National Budget
2008/05/16	EU correspondents	980	Day of Account
2008/05/21	Belgium, France, Germany, Italy, Sweden, United Kingdom, USA	983	Minority / Majority (Legal Age) in Criminal Cases
2008/06/16	EU correspondents	999	Composition of the Presidium
2008/11/04	all correspondents	1085	Code of conduct for parliaments with regard to inter-institutional and public relations

2008/11/10	all correspondents	1097	Parliamentary self reflection on inter-institutional relations between parliament and government
2009/01/15	all correspondents	1140	Information Technology Governance Model
2009/01/15	EU correspondents	1139	Duration of adoption leave
2009/02/18	EU correspondents	1168	The use of videoconference facilities in Parliament
2009/03/16	all correspondents	1185	Search technology in Parliaments
2009/03/16	EU correspondents	1186	Early consultation and information of parliaments about financial and economical crisis
2009/08/13	all correspondents	1258	The future of parliamentary work (sent directly)
2009/09/21	all correspondents	1279	Experiences regarding e-learning
2009/10/20	United Kingdom, Switzerland, Belgium, France, Poland	1303	Serious breach of confidentiality concerning the Budget
NORWAY - STORTINGET			
2008/03/10	all correspondents	944	Appointment of Ombudsmen
2008/09/15	all correspondents	1061	Inheritance Tax
POLAND - SEJM			
2008/04/09	all correspondents	961	Status of Parliamentary Services
2008/04/22	EU correspondents	965	Transposition of Lisbon Treaty
2008/05/13	all correspondents	975	State Care for Soldiers and Policemen (that were injured during abroad missions)
2008/05/27	all correspondents	987	Voting Privileges for Students
2008/05/27	EU correspondents	988	Heavy Schoolbags carried by Students Primary and Secondary Schools
2008/07/25	EU correspondents	1038	Participation of MEPs in Sitings of National Parliaments
2008/08/25	France, Germany, Italy, Spain	1049	Public Procurement Procedure in relation to Supplies of Police Equipment
2008/09/11	EU correspondents	1058	Documenting Expenses by Economic Entities
2008/10/08	all correspondents	1075	Legal rules concerning the founding of Deputies' groupings
2009/01/13	all correspondents	1135	Availability of information concerning the state of health of heads of state and government
2009/01/22	all correspondents	1145	Electronic central register of voters
2009/02/18	all correspondents	1167	Issuance of national identity cards (ID)
2009/03/25	Czech Republic, Denmark, Finland, France, Spain, Germany, Sweden, Italy	1191	Forms of copyright and neighbouring rights protection
2009/03/25	all correspondents	1192	Access of adopted person to the data concerning his/her biological parents (adoption)
2009/03/31	France, Germany, Italy, Spain, Sweden, United Kingdom, USA	1195	Access of Parliamentary Defence Committee to Classified Information (sent directly)
2009/06/02	Germany, Italy, France, Lithuania, Czech Republic, United Kingdom, Denmark, Sweden, Finland	1224	Assistance for Teenage Mothers
2009/10/14	Germany, Czech Republic, Slovakia, Hungary	1297	Public access of citizens to state-owned inland waters
2009/10/19	Austria, Bulgaria, France, Italy, Latvia, Malta, Netherlands, Slovenia, Spain, Sweden, United Kingdom	1299	What arrangements (regulation, legal provisions, decisions) have been made for the election of additional MEPs for your country upon the entry into force of the Lisbon Treaty?
2009/12/22	EU correspondents	1350	New method of state budget preparation and implementation called Performance-Based Budgeting
POLAND - THE SENATE			
2008/11/07	EU correspondents	1096	Information on the functioning programmes aiming to give meals to malnourished school children and on the financing of the programmes
2009/06/02	Estonia, Lithuania, Netherlands, Norway, United Kingdom, Slovakia, PACE	1226	Parliamentary budget in the framework of the result-based State budget
2009/08/03	all correspondents	1254	In vitro fertilisation (IVF) - regulations (sent directly)
2009/08/05	all correspondents	1255	Nuclear power plant sites and public opinion (polls) with regard to recreational areas (sent directly)
PORTUGAL - ASSEMBLEIA DA REPUBLICA			
2008/06/05	all correspondents	995	Impact Assessment on Legislative Initiatives
2008/06/26	all correspondents	1011	IT Budget in Parliament
2008/08/05	EU correspondents	1046	Regulation of Temporary Labour Contract
2009/02/20	all correspondents	1171	Questionnaire for the ECPD Seminar Parliaments on the Net 2009, Lisbon

2009/03/25	EU correspondents, USA	1193	Permanent Projection Screen in (Plenary) Session Hall / Do journalists have access to the Session Hall to take photographs and film?
2009/11/23	all correspondents	1328	MPs travel regulations
2009/12/07	all correspondents	1339	Fight against corruption and crime of illegal enrichment
ROMANIA - CAMERA DEPUTATILOR			
2008/04/23	EU correspondents	966	Legal Texts on the Relation between Teacher/Trainer and Children under School Age/Pupil
2008/07/08	EU correspondents	1024	Handbook for New Staff
2008/09/08	EU correspondents	1056	Pension Scheme for Parliamentary Civil Servants
2009/02/11	all correspondents	1161	Statute of parliamentary civil servants (legislative texts and internal regulations)
2009/07/09	EU correspondents	1239	Bank recovery debts' officer (banking enforcement agents)
2009/08/21	EU correspondents, USA	1263	Management and financing of land improvement and in particular irrigation systems
2009/08/21	EU correspondents	1264	Special (professional) pensions for army forces, magistrates and diplomats
ROMANIA - SENAT			
2009/01/05	all correspondents	1124	The rights, benefits or allowances of Members of Parliament representing the nationals from abroad
2009/09/02	all correspondents of a bicameral system	1271	Joint sittings of the chambers in parliaments
2009/10/01	all correspondents	1285	Legislative measures that have been taken in European countries against the global economic crisis
RUSSIA - COUNCIL OF THE FEDERATION			
2008/02/13	all correspondents	928	Conditions of Ratification European Charter Local Self-Government
2009/01/12	all correspondents	1133	Annual general meeting of the parliamentary staff
2009/04/20	all correspondents	1202	The administration of justice by nonprofessional judges
2009/07/30	all correspondents	1251	Practice of acceptance of modelling acts (model laws)
2009/09/02	all correspondents	1270	Criteria for the health-care system quality
2009/09/28	all correspondents	1282	Anti-corruption expertise of legislation
RUSSIA - DUMA			
2008/05/27	all correspondents	989	Tractor Industry and the Agricultural Machinery Industry
SERBIA - NATIONAL ASSEMBLY			
2008/09/16	all correspondents	1064	Anti-Corruption Agencies
2008/11/05	all correspondents	1091	Register for owners of media (TV, radio, newspaper)
2009/01/28	all correspondents	1151	Live broadcasting of government's sessions on television
2009/01/28	all correspondents	1150	The use of means of communication (mobile devices, phones, pagers) at the polling place
2009/10/05	all correspondents	1287	Legal framework with regard to hooligans in sport
SLOVAKIA - NATIONAL COUNCIL			
2008/01/17	Austria, Belgium, Hungary, Ireland, Poland, Slovenia	913	University Teachers Working Hours
2008/03/04	EU correspondents	942	Government Sessions - Publishing Politics for Public (including Audio Records)
2008/04/29	Austria, Germany, Norway, Netherlands, Sweden, United Kingdom	970	Security Clearances (concerning Classified Information)
2008/06/02	EU correspondents	994	Army Service in Foreign Country
2008/07/28	EU correspondents	1040	Contracts concerning Real Property
2008/09/11	EU correspondents	1059	Price of the Arable Land
2009/01/07	EU correspondents	1130	National legislation on the protection of ethnic minorities and against racism, extremism and xenophobia
2009/01/21	EU correspondents	1144	Construction police (building police)
2009/03/12	Germany, Netherlands, United Kingdom, France, Austria, Italy, Denmark, Finland, Poland, Czech Republic, Slovenia, Hungary	1181	Universities from foreign countries and their entrepreneurs activities
2009/06/02	all correspondents	1225	Moratorium on political campaign
2009/08/03	United Kingdom, Germany, Sweden, Belgium	1259	Old age pensions from social insurance funds and mechanism of its valorisation (adjustment) (sent directly)
2009/08/18	EU correspondents	1253	The Night Silence (Silent Hours during Night)

2009/08/24	EU correspondents	1265	Immunity and conflict of interest (update of previous requests)
2009/09/11	EU correspondents	1274	Disciplinary Courts
2009/10/02	Austria, Finland, Netherlands, Norway, Belgium, France, Germany, Czech Republic, United Kingdom	1286	Sport Financing
2009/11/11	EU correspondents	1319	"Non-Party/Independent" Candidates in the Local and Regional Elections
SLOVENIA - DRZAVNI ZBOR (NATIONAL ASSEMBLY)			
2008/04/07	Austria, Czech Republic, Denmark, Estonia, Finland, France, Germany, Slovak Republic, United Kingdom.	960	Rules on Naming important Infrastructure Facilities (such as airports, ports, railway stations, sports facilities, etc.).
2009/01/14	all correspondents	1137	Internal communication in parliaments for better information and greater satisfaction of parliamentary staff
2009/01/16	all correspondents	1142	The Control of a Parliament over State Budgetary Spending / The Financial Autonomy of a Parliament (preparation of the ECPRD seminar Macro-Economics Ljubljana 2009)
2009/01/27	all correspondents	1147	Explanation of the vote
2009/01/30	all correspondents	1154	Crisis communications - how parliaments cope with crisis events
2009/04/23	Austria, Belgium, Estonia, Germany, Italy, Ireland, Poland, Portugal, Slovakia, Spain, Sweden, United Kingdom	1208	Appointment of directors of police directorates
2009/05/25	all correspondents	1222	Sports activities of Members of Parliament
2009/07/10	EU correspondents	1240	Procedure for dealing with resolutions and other non-legislative documents of the European Parliament
2009/10/19	Belgium, Norway, Denmark, France, Germany, Netherlands, Switzerland	1301	Status of the centres of alternative culture
SPAIN - CONGRESO DE LOS DIPUTADOS			
2008/05/14	all correspondents	978	Procedures regarding Last Honours on the Demise of an MP
2008/05/20	Denmark, France (AN), Germany (Bundestag), Italy (Camera), Portugal, United Kingdom (House Commons)	982	Structure of Order of Business for Plenary Sitings
2008/06/02	all correspondents	992	Delegation of Vote and Temporary Substitution/Replacement of MPs
2009/03/09	EU correspondents	1176	Blogs and personal pages of MPs
SPAIN - SENADO			
2008/10/02	EU correspondents	1070	Electoral ballot paper - regulations and working practices
2008/10/08	EU correspondents	1073	Procedures in parliaments for the award of contracts with suppliers
2008/10/08	EU correspondents	1074	Access to parliamentary civil service
SWEDEN - RIKSDAG			
2008/02/06	France, Germany, Italy, Spain, United Kingdom	924	Use/Hoisting of National Flag (on Parliamentary Premises) in the Event of Serious Accidents
2008/03/18	Spain, Italy, France, Portugal, Czech Republic	950	Apanage/Salary to Heads of State and other costs connected to this office 2003-2008
2008/05/26	Denmark, Finland, Germany, Netherlands, Norway, United Kingdom	985	Care of Elderly in Private respectively Public Financed Regime
2008/06/02	all correspondents	990	Terrorist Listings of Hezbollah
2008/07/01	Austria, Belgium, Czech Republic, France, Germany, Netherlands, Norway, Slovenia, United Kingdom	1020	Sectarianism - Help in Leaving Sects
2008/07/08	Finland, France, Germany, United Kingdom	1023	Procedures pertaining to the Appointment of Senior Public Service Officials
2008/07/14	Belgium, Denmark, France, Portugal	1030	Alert System for Abducted and Disappeared Children
2008/07/22	France, Germany, Norway, United Kingdom	1033	Defence Industry
2008/09/15	EU correspondents, Norway, Switzerland	1062	Environmental Management System in Parliament
2008/09/30	EU correspondents	1068	Legal form of the organising bodies of public funded private schools
2008/10/16	Denmark, Finland, Norway, Iceland, Netherlands, United Kingdom, Spain, Ireland, Belgium, Luxembourg, Poland, Austria	1077	National parliaments right to send opinions directly to international organisations
2008/11/04	EU correspondents	1087	Legal provisions concerning night work
2008/11/04	Germany, France, Italy, Spain, United Kingdom	1088	Lay offs, notice and unemployment benefits in the industrial sector

2008/11/14	EU correspondents	1102	Parliament's relationship to the diplomatic corps
2008/12/18	Denmark, Finland, Iceland, Norway	1121	Work experience programmes within the national government administration for people with disabilities
2008/12/19	Denmark, Finland, Norway, Iceland, Belgium, France, Italy and Greece	1123	Subsidies to the press by governments
2009/02/11	United Kingdom, Germany, France, Denmark, Finland, Norway, Spain, Netherlands, Belgium, Italy, Austria, Ireland, Greece, Poland, Czech Republic	1162	Organization of the National Theatres
2009/02/19	EU correspondents	1170	The use and export of oral (smokeless) tobacco
2009/03/16	EU correspondents	1184	Legislation on hate crimes (publicly inciting to violence or hatred directed against a group of persons)
2009/05/27	Denmark, Finland, Germany, United Kingdom, Netherlands	1223	Bio fuels or other renewable fuels used in the road transport sector
2009/06/10	Germany, Italy, France, United Kingdom	1228	Job losses in the vehicle industry
2009/06/22	Austria, Belgium, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Ireland, Italy, Netherlands, Poland, Portugal, Spain, United Kingdom, Norway, Iceland, Switzerland.	1232	Survey on parliamentary support to former MPs
2009/07/14	all correspondents	1245	Secret ballot in Parliament
2009/08/19	EU correspondents	1262	Rape within marriage (violence against women)
2009/08/26	EU correspondents	1266	Males in preschool
2009/08/27	Denmark, Finland, France, Norway	1267	Costs of military officer's training
2009/09/28	all correspondents	1283	Vaccination against the influenza A(H1N1) (swine flu)
2009/09/30	EU correspondents	1284	Subsidies for repairs and renovations in the building sector
2009/10/23	Denmark, Spain, Germany, United Kingdom, USA.	1307	Investments in renewable energy and energy efficiency
2009/11/03	EU correspondents	1308	Subsidies and or other forms of financial support for the construction of residential flats
2009/11/04	Austria, Belgium, Canada, Germany, Hungary, Ireland, Norway, Poland, Italy, United Kingdom	1310	Parliamentary Research Service - Vision and strategies for the future
2009/11/05	Denmark, Finland, Germany, the Netherlands	1314	Revocation of granted citizenship
2009/11/13	all correspondents	1321	Indictments and criminal investigations in the wake of the UN Oil for Food Programme
2009/12/02	United Kingdom, USA, Germany, Netherlands, Norway, Denmark, Finland, France, Spain, Switzerland	1335	Juvenile courts
SWITZERLAND - ASSEMBLEE FEDERALE			
2008/03/03	all correspondents	940	Form of Publication of Parliamentary Debates
2008/11/12	all correspondents	1100	Parliamentary Sports Groups
2008/12/01	all correspondents	1110	Press services for members of parliament (for the Bern Seminar 2009)
2009/02/09	Germany, Austria, Italy, France, United Kingdom, Spain, Portugal, Sweden, Czech Republic and Latvia	1157	Rules of self-exclusion and their application
THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA - ASSEMBLY			
2008/01/30	all correspondents	919	Access to the Databases on Legislation
2008/07/03	all correspondents	1022	Dress Code in Parliamentary Building (MPs, Staff, Visitors)
2008/09/15	EU correspondents, PACE, EP	1063	Rules of Procedure of Budgetary Council
2008/11/10	all correspondents	1099	Social dimension of energy poverty (social tariffs or other types of legal measures, subsidies or allowances)
2009/10/06	all correspondents	1290	Inter Community Relations Committee
TURKEY - THE GRAND NATIONAL ASSEMBLY			
2008/02/05	all correspondents	923	Opening Ceremony of Parliament
2008/02/11	all correspondents	926	Allocation of Official Cars to Public Officials
2008/03/14	all correspondents	947	Parliamentary Committees on Equality between Women and Men - update
2008/07/08	all correspondents	1025	Horn Ban for Motor Vehicles
2008/07/10	all correspondents	1028	Criteria and Establishment Process for Metropolitan / Agglomeration / Mega City / Greater City Municipalities

2008/10/23	all correspondents	1082	Legal liability on unintentional homicide or injuries as a consequence of a traffic accident
2009/02/09	Bulgaria, Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Malta, Poland, Slovak Republic, Slovenia, Croatia, "the former Yugoslav Republic of Macedonia", Cyprus, Romania	1155	The date of the accession to the EU as the date of entry into force of the laws
2009/04/21	all correspondents	1205	Electoral system of MP's from Nationwide Constituencies
2009/06/23	all correspondents	1234	Presenting unusual materials to the MP's in plenary session
2009/09/24	EU correspondents	1280	National legislation on firearms / weapon bills
2009/11/19	all correspondents	1324	Governmental Decisions on National Holidays in Case of an Epidemic Disease
UNITED KINGDOM - HOUSE OF COMMONS			
2008/01/24	all correspondents	918	External Members of Management Board in Parliament
2008/03/26	all correspondents	951	ICT Training to MPs and/or Staff
2008/06/09	all correspondents	996	Complaints about Answers by Ministers to Written Questions
2008/10/06	EU correspondents	1071	What is the maximum level (if any) to which personal bank deposits by individuals are protected by the government or some other agency, if the bank collapses?
2008/10/27	EU correspondents	1108	What limits, if any, are there in your country on the interest rate which loan companies or banks can charge personal customers (i.e. individuals)? (sent directly by the UK House of Commons)
2009/02/06	EU correspondents	1178	Military health insurance (sent out directly)
2009/03/20	EU correspondents	1189	Exemption from regulation for small businesses
2009/04/03	all correspondents	1200	Questionnaire for London Seminar September 2009 on research services
2009/08/12	all correspondents	1256	Parliamentary Broadcast Television arrangements (sent directly)
2009/10/12	all correspondents	1294	Public engagement by Parliament (media, outreach, education, facilitation, communication, events for citizens)
2009/12/01	all correspondents	1334	Parliamentary libraries and research services: helping Members find information
UNITED KINGDOM - HOUSE OF LORDS			
2008/02/25	all correspondents	934	Facility within the Chamber for Members to illustrate their speeches using PowerPoint
2008/07/28	all correspondents	1039	Policy on Corporate Social Responsibility
2008/11/04	France, Germany, Italy, Spain	1089	Procedures for summoning witnesses to parliamentary investigatory committees
2009/07/27	Austria, Belgium, Bosnia and Herzegovina, Czech Republic, France, Germany, Ireland, Italy, Netherlands, Poland, Romania, Slovenia, Spain, Canada, USA	1248	Second / Upper Chambers: Membership and Costs
UNITED STATES OF AMERICA - CONGRESS			
2009/10/05	all correspondents	1288	Public Disclosure of official allowances claimed by individual MPs (follow up to ECPRD request #80 of 2002)

ANNEXE 5

PARTICIPATION AUX SEMINAIRES DU CERDP

2008 – mars 2010

Manifestation	Lieu	Date	Participants
Séminaire « Les relations entre le parlement, les organismes indépendants et les entreprises du secteur public » (<i>Domaine d'intérêt: Pratique et procédure parlementaires</i>)	Madrid, Sénat	18-19 avril 2008	43 de 28 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire « Bibliothèques parlementaires : partager le savoir » (<i>Domaine d'intérêt: Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Vienne	29-30 mai 2008	73 de 47 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire « La Banque centrale européenne dans la nouvelle économie européenne et mondiale » (<i>Domaine d'intérêt: Recherche macroéconomique</i>)	Strasbourg et Francfort	11-12 septembre 2008	40 de 21 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire "Conception de solutions informatiques spécifiques pour les parlementaires et les parlements" (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	Copenhague	29-31 octobre 2008	74 de 55 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire "L'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat/ L'autonomie financière d'un parlement" (<i>un projet conjoint des Domaines d'intérêt: Recherche macroéconomique et Pratique et procédure parlementaires</i>)	Ljubljana	27-28 mars 2009	60 de 24 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire: Les Parlements sur le Web VII - Comment rapprocher les parlements des citoyens au moyen d'internet" (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	Lisbonne	28-29 mai 2009	48 de 31 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire « Les services de presse au service des parlementaires » (<i>Domaine d'intérêt: Bibliothèques, recherche et archives parlementaires</i>)	Berne	18-19 juin 2009	50 de 30 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire "La recherche et l'information pour les parlements - nouveaux défis, nouvelles possibilités" (<i>Domaine d'intérêt : bibliothèques, recherches et archives parlementaires</i>)	Londres	17-18 septembre 2009	60 de 46 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire "Services informatiques de pointe pour les parlementaires, les citoyens et la coopération parlementaire" (<i>Domaine d'intérêt: les TIC dans les parlements</i>)	Rome	26-27 novembre 2009	77 de 38 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Séminaire "Enseignements de la crise financière: le point sur les recherches parlementaires" (<i>Domaine d'intérêt: recherche économique</i>)	Paris, Assemblée de l'UEO	26 mars 2010	48 de 35 assemblées parlementaires et institutions interparlementaires
Total			573 participants à 10 séminaires du CERDP

ANNEXE 6

LIGNES DIRECTRICES SUR LES QUESTIONNAIRES ET LES ÉTUDES COMPARATIVES (13 novembre 2006)

Les études comparatives représentent l'une des fonctions les plus importantes du réseau du CERDP. Ces lignes directrices fournissent un cadre relatif à la soumission de questions comparatives en vue d'aider à la fois les assemblées faisant les demandes et celles y répondant. L'ensemble des réponses individuelles ainsi que les études comparatives qui en résultent seront disponibles sur le site Internet du CERDP.

Les lignes directrices suivantes, approuvées lors de la Conférence des correspondants en octobre 2006, s'appliqueront à partir de janvier 2007.

Dans ces lignes directrices:

- un 'questionnaire' est une demande de documentation envoyée à trois assemblées ou plus via le réseau du CERDP

- une 'étude comparative' est un résumé des réponses à un questionnaire, préparée premièrement pour l'assemblée qui l'a demandée, puis deuxièmement mise à la disposition de tous les Correspondants via le site web du CERDP.

1. L'Article 9.1 des Statuts du CERDP stipule que « le CERDP *promeut la coopération entre les assemblées membres par l'échange d'informations, la compilation de documentation et d'études et l'organisation de séminaires ...* ».

2. Des échanges d'informations ont lieu et des notes documentaires (études comparatives) sont préparées à la demande du personnel des assemblées membres et par celui-ci. Une fois la préparation terminée, ces informations sont mises à la disposition de tous les correspondants du CERDP.

3. Lorsqu'une assemblée membre souhaite entreprendre une étude comparative, son correspondant (ou son suppléant) doit préparer un questionnaire, puis en demander la diffusion à tous les correspondants ou à une partie d'entre eux.

4. Le Secrétariat du CERDP assure la diffusion des questionnaires auprès des correspondants. Les assemblées doivent donc envoyer tous leurs projets de questionnaires au Secrétariat, sous forme électronique (voir sur le site du CERDP : www.ecprd.europarl.europa.eu). Le Secrétariat vérifie les questionnaires afin d'éviter les doublons, les numérote et les transmet pour réponse aux correspondants et à leurs suppléants.

CONSEILS RELATIFS AUX QUESTIONS COMPARATIVES

5. Avant d'adresser leur projet de questionnaire au Secrétariat du CERDP, les correspondants doivent veiller à ce que :

- les informations qu'ils recherchent ne soient pas déjà disponibles (par exemple via des études comparatives antérieures, des sites Internet tels que ceux des parlements nationaux, de l'ASGP, de l'UIP, etc.) ;
- la formulation des questions ne prête pas à confusion et permette de répondre assez facilement.

6. Les assemblées peuvent soumettre autant de questions qu'elles le souhaitent. Cependant, tous les correspondants doivent garder à l'esprit la charge de travail qu'ils imposent à leurs collègues des autres parlements en leur demandant de répondre à des questionnaires et devraient, dans la mesure du possible, recourir à d'autres moyens de trouver les informations dont ils ont besoin.

7. Dans tous les cas, les questions comparatives doivent :

- être aussi courtes et simples que possible. *Des questions courtes et simples inciteront davantage de personnes à y répondre.*
- donner un délai aussi long que possible. *On obtiendra moins de réponses avec des délais courts sans raison particulière.*
- être accompagnées d'un « modèle » de réponse rédigé par l'assemblée posant les questions. *Les systèmes juridiques et les politiques variant considérablement d'un pays à l'autre, des questions formulées dans un pays sont par conséquent souvent difficiles à comprendre dans un autre. Un modèle de réponse permettra aux pays répondant à des questionnaires comparatifs de comprendre ce qui leur est demandé.*

8. La demande de diffusion d'un questionnaire doit être déposée sous forme électronique, en utilisant le modèle qui se trouve sur le site du CERDP, et comporter :
- le nom complet de l'assemblée requérante ;
 - les coordonnées complètes (nom, titre, téléphone, fax et adresse électronique) de la personne responsable au sein de l'assemblée requérante ;
 - un titre clair et, si possible, très explicite pour le questionnaire (*cela simplifiera la recherche des questionnaires comparatifs sur le site web du CERDP, puisque la recherche se fait sur les mots dans les titres*) ;
 - des informations détaillées sur le contexte, notamment la raison justifiant le questionnaire et l'usage que l'on compte faire des résultats ;
 - la liste des groupes de correspondants auxquels le questionnaire doit être adressé (par exemple tous les correspondants, correspondants de l'UE etc.) ;
 - le délai souhaité pour la soumission des réponses ;
 - un modèle de réponse établi par l'assemblée requérante en se basant sur sa propre situation.
9. En principe, les questions comparatives peuvent être rédigées indifféremment dans l'une des trois langues du CERDP, mais on recevra les réponses plus rapidement si l'on joint une traduction en anglais.

CONSEILS RELATIFS AUX REPONSES

10. Les réponses aux questionnaires doivent être adressées par le personnel parlementaire compétent à la personne désignée par l'assemblée requérante dans les délais prévus, avec transmission d'un exemplaire au Secrétariat du CERDP à Bruxelles. Les réponses peuvent être rédigées dans l'une des langues du CERDP, mais l'anglais est préférable. Dans la mesure du possible, elles doivent être envoyées par e-mail.
11. Dans les systèmes législatifs bicaméraux, les réponses peuvent être fournies par une assemblée ou par les deux selon la nature de la demande. Si la réponse de chacune des assemblées est identique, les deux assemblées doivent décider laquelle répond au nom des deux et précisent dans leur réponse qu'elles procèdent ainsi.

CONSEILS RELATIFS AUX ETUDES COMPARATIVES

12. L'assemblée requérante est chargée de réaliser une étude comparative sur la base des réponses au questionnaire. Au cas où elle informe de ne pas pouvoir réaliser une étude comparative, elle doit le communiquer préalablement au moment qu'elle fait la requête du questionnaire.
13. Une fois achevée, cette étude comparative doit être mise à la disposition de tous les correspondants du CERDP dans les meilleurs délais. L'étude est à faire parvenir sous forme électronique au Secrétariat du CERDP (voir le site du CERDP : www.ecprd.europarl.europa.eu) au plus vite possible dès sa réalisation. Le Secrétariat du CERDP enverra un accusé de réception. Une étude comparative réalisée en vue d'un séminaire du CERDP doit être d'abord mise à la disposition des participants à la conférence (sur papier dans le dossier de la conférence et sur le site Internet qui lui est consacré), puis de tous les correspondants du CERDP, accompagnée des actes du séminaire et d'autres documents pertinents.
14. L'étude sera préférablement rédigée dans une des trois langues de travail du CERDP mais peut être rédigée dans la langue nationale de l'assemblée requérante.
15. Toutes les études comparatives seront mises à la disposition des correspondants du CERDP via le site Internet (www.ecprd.europarl.europa.eu), ainsi que les réponses initiales fournies par les parlements.
16. Deux assemblées membres ou plus peuvent collaborer en vue de préparer ou de mettre à jour une étude comparative sur une question précise ou de créer un dossier électronique. Ce type de coopération peut être informel ou avoir lieu sous forme d'un groupe de travail *ad hoc* créé conformément à l'Article 9.4 des Statuts du CERDP.

**Schéma opérationnel
pour l'élaboration d'une étude comparative CERDP**

1	Correspondant requérant
	Élabore le questionnaires selon les lignes directrices, en utilisant le modèle sur le site du CERDP et en fournissant un modèle de réponse
2	<u>Correspondant requérant</u>
	Envoie le questionnaire au Secrétariat du CERDP pour diffusion
3	Secrétariat du CERDP
	Vérifie les questions pour éviter les doublons et les transmet aux correspondants et vice-correspondants concernés
4	<u>Correspondants</u>
	Adressent leurs réponses aux questionnaires dans les délais prévus à l'assemblée requérante et au Secrétariat du CERDP
5	<u>Correspondant requérant</u>
	Réalise une étude comparative sur la base des réponses reçues et la soumet au Secrétariat du CERDP
6	<u>Secrétariat du CERDP</u>
	Met les questionnaires en ligne sur le site du CERDP ainsi que les réponses et les études comparatives.

ANNEXE 7

LIGNES DIRECTRICES SUR L'ORGANISATION DE SEMINAIRES DU CERDP

12 octobre 2007

1. *Préface*

Pour répondre aux demandes des Correspondants, le Comité Exécutif du CERDP, en 1998, a conçu une brochure destinée à assister les parlements dans l'organisation des manifestations dans le cadre du CERDP.

Cette nouvelle version révisée tient compte des suggestions faites au cours des dernières années. Elle a été approuvée par la Conférence des Correspondants lors de sa réunion du 12 octobre 2007 à Erevan.

Le manuel est destiné à être une aide quant à l'organisation pratique des séminaires du CERDP.

Ce manuel est également disponible sur le site Web du CERDP (www.ecprd.europarl.europa.eu), sur lequel il est aussi possible de télécharger les logos. Ces données peuvent également être obtenues par courrier électronique auprès du secrétariat du CERDP.

Les commentaires concernant cette publication sont à adresser au Co-secrétaire du CERDP.

Piotr NOWINA-KONOPKA
Co-directeur
Parlement européen

Wojciech SAWICKI
Co-directeur
Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe

Introduction

Les séminaires constituent une des méthodes de travail du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (article 9 paragraphe 1 des statuts du CERDP). Ils sont, en général, organisés par les parlements nationaux en collaboration avec le secrétariat du CERDP. Ce document a pour objet de décrire la procédure à suivre pour l'organisation d'un séminaire du CERDP.

- a. Les Correspondants du CERDP devraient soumettre au Comité Exécutif leur **proposition pour l'organisation d'un séminaire**, au plus tard en septembre de l'année qui précède la Conférence annuelle des Correspondants du CERDP, en vue de permettre au Comité Exécutif de la présenter au cours de celle-ci pour approbation (cette réunion a traditionnellement lieu en octobre).
- b. Si on considère que le thème du séminaire proposé tombe dans le domaine d'activité pour lequel un coordinateur du CERDP a été nommé, le Comité Exécutif consultera le coordinateur concerné sur l'organisation du séminaire en question. Par la suite, le coordinateur sera responsable – avec le Correspondant du CERDP du parlement hôte – pour la coordination des préparatifs du séminaire.
- c. A la lumière des propositions reçues, le Comité Exécutif établit une liste bien équilibrée des séminaires en considération de leur localisation, leur planification dans l'année ainsi que des sujets proposés.
- d. La proposition devrait contenir le thème envisagé, un projet d'ordre du jour et une proposition de date. Le thème proposé devrait revêtir un intérêt commun pour les différents parlements nationaux et être conforme aux statuts du Centre.
- e. Le séminaire devrait également tenir compte, si possible, des conférences organisées précédemment par le CERDP sur le même thème, afin d'assurer une continuité dans les débats parlementaires.
- f. **L'ordre du jour du séminaire** devrait être établi de manière à ce que le thème choisi soit traité sur la base des expériences des différents parlements nationaux ou pays. Les séminaires devraient offrir aux participants une perspective européenne étendue au lieu de se concentrer uniquement sur l'expérience d'un seul pays. C'est pourquoi il est recommandé que des collègues d'autres parlements ou des experts extérieurs devraient être invités en tant qu'orateurs principaux.
- g. Le parlement hôte devrait informer le Comité Exécutif de l'existence d'éventuels sponsors extérieurs.
- h. Si le parlement qui organise le séminaire sollicite une aide financière de la part du CERDP, un projet de budget devrait être inclus.
- i. L'ordre du jour devrait encourager une participation active (suffisamment de temps pour les débats, les discussions de groupes en parallèle [groupes de travail], etc.).
- j. L'ordre du jour devrait inclure, si possible, une allocution de bienvenue par le Secrétaire Général du parlement hôte ainsi qu'une intervention par un représentant du Comité Exécutif du CERDP.
- k. Le projet d'ordre du jour devrait être envoyé au secrétariat du CERDP au plus tard neuf semaines avant le séminaire pour approbation par les Co-directeurs.
- l. Le séminaire devrait être destiné aux membres du personnel des parlements. La proposition devrait indiquer clairement si le séminaire est destiné à un groupe spécifique (par exemple bibliothécaires, secrétaires de commission, juristes, membres de l'administration, personnel chargé des technologies de l'information, etc.).
- m. Les séminaires devraient avoir lieu de préférence le jeudi/vendredi, vendredi/samedi ou lundi/mardi afin de permettre aux participants d'obtenir des billets moins chers (APEX, PEX).
- n. La proposition initiale devrait indiquer clairement les objectifs à réaliser au cours du séminaire.

Invitations

Les invitations à participer au séminaire devraient être prêtes, si possible, au plus tard douze semaines avant celui-ci. Elles sont à communiquer par e-mail au secrétariat du CERDP en vue de leur transmission à tous les Correspondants du Centre. Dans la lettre d'invitation, les Correspondants sont priés de désigner les participants de leurs parlements respectifs. Aucune invitation ne pourra être adressée directement à des membres du personnel des parlements nationaux.

Les invitations doivent inclure:

- une lettre d'invitation contenant des informations générales concernant le séminaire (thème, date, nom de la personne à laquelle elle est adressée, objectifs, etc.) ;
- le projet d'ordre du jour du séminaire;
- (le cas échéant) un questionnaire à renvoyer aux organisateurs avant le séminaire en vue de permettre à ces derniers d'effectuer une étude comparative sur le thème du séminaire;
- une liste des hôtels proposés (où des chambres ont été réservées);
- un formulaire d'inscription (le cas échéant, portant indication quant au groupe de discussion souhaité).

Les formulaires d'inscription doivent être renvoyés aux organisateurs trois semaines au plus tard avant la manifestation.

Le site Web du CERDP / du parlement hôte

Afin de permettre aux Correspondants de préparer convenablement leurs contributions et participation, toute information pertinente quant aux séminaires devra également être disponible sur le site Web du CERDP (www.ecprd.europarl.europa.eu) et/ou le site du parlement hôte.

Ces sites Web peuvent aussi être utilisés pour mettre au point des rapports définitifs, des questionnaires et des études comparatives résultant du séminaire.

Lieu de réunion

Il est recommandé de tenir les séminaires du CERDP dans l'une des salles de réunion du parlement national accueillant l'événement. Le programme peut inclure une brève visite du bâtiment du parlement.

Les salles devront être équipées de cabines d'interprétation, de microphones et d'écouteurs. Verres, eau, papier et crayons devraient être mis à la disposition des participants. Une documentation concernant le CERDP (fournie par le secrétariat du CERDP) devrait également être disponible. Il serait souhaitable de pouvoir disposer d'une documentation concernant le parlement, la ville et le pays où le séminaire a lieu. Le logo du CERDP (fourni par le secrétariat du CERDP) devrait être mis en évidence dans la salle.

Des panneaux en anglais et en français devront être affichés de façon à permettre aux participants de trouver aisément leur salle de réunion. Des badges devront être préparés à l'intention des participants.

Réservation d'hôtel

Il serait souhaitable que les organisateurs réservent en avance des chambres dans des hôtels situés à proximité du lieu de réunion. Ces pré-réservations devraient prendre en compte le souhait de certains participants de pouvoir prolonger leur séjour jusqu'au week-end en vue de bénéficier de billets moins chers. La possibilité d'un choix entre deux ou trois hôtels de différentes catégories (deux, trois ou quatre étoiles) est toujours appréciée. La liste des hôtels suggérés, jointe à l'invitation, devrait comporter l'adresse, les numéros de téléphone et de fax et, si nécessaire, un code de réservation lorsqu'un prix préférentiel a été négocié.

Interprétation lors des séminaires

L'interprétation simultanée dans les langues de travail courantes du CERDP est fort appréciée. Le parlement hôte supportera les frais liés à l'interprétation et à l'utilisation de l'équipement d'interprétation (cabines, microphones, écouteurs, etc.).

L'interprétation simultanée devrait aussi être assurée - si possible - pour les groupes de discussion. Si cela s'avérait impossible, le formulaire d'inscription joint à la lettre d'invitation devrait indiquer les langues utilisées au sein des groupes de travail.

Sponsors

En principe, les frais encourus pour l'organisation d'un séminaire devraient être couverts par le parlement hôte. Les frais liés à la participation de représentants de certains parlements pourront être assumés par le Parlement européen ou l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Les Correspondants des pays concernés seront directement informés de cette possibilité par le secrétariat du CERDP.

Il se pourrait que le parlement hôte essaie de trouver des sources de financement supplémentaires (par exemple en vue de couvrir les frais d'interprétation, la participation d'experts, les repas officiels, etc.). Tout financement doit être effectué conformément aux règles nationales applicables pour les manifestations organisées par ou au sein des parlements nationaux. Si le parlement hôte décide d'accepter une aide extérieure, il se doit d'informer préalablement le Comité Exécutif du CERDP de la proposition faite à ce sujet ainsi que des règles nationales en matière de sponsoring. Le Comité Exécutif peut formuler des objections en ce qui concerne le sponsor proposé, s'il estime que celui-ci est inapproprié. Il convient d'attacher une attention particulière aux sponsors commerciaux et, dans ce cas, le Comité exécutif peut demander au parlement hôte de présenter une justification détaillée démontrant des raisons pour lesquelles ce type particulier d'aide est jugé nécessaire.

Assistance du secrétariat du CERDP

Le parlement hôte recevra du secrétariat du CERDP la documentation concernant le Centre pour distribution aux participants au cours du séminaire. Le secrétariat fournira également des données techniques et graphiques concernant la mise en page du CERDP et pouvant être utilisées lors de l'impression des documents du séminaire.

Les parlements hôtes sont encouragés à contacter le secrétariat du CERDP afin de pouvoir bénéficier de sa compétence très étendue, afin qu'ils soient mis au fait et assistés pour les questions techniques et pratiques de l'organisation d'un séminaire. Ceci est important surtout si une aide financière de la part du CERDP a été sollicitée.

Formulaires d'évaluation

Avant la fin du séminaire, chaque participant devrait se voir remettre et remplir un formulaire d'évaluation. Ce formulaire devrait être préparé par le parlement hôte, sur la base du modèle joint (voir annexe). Après avoir été examinés par le parlement hôte, une analyse / un résumé de ces formulaires devrait parvenir au secrétariat du CERDP.

Rapport

Le Correspondant CERDP du parlement hôte est invité à élaborer un rapport sur le séminaire, destiné à être publié sur le site Web du CERDP ainsi que dans la Newsletter du CERDP. Ce rapport devrait fournir un bref aperçu du séminaire (thème, objectifs, date, lieu, ordre du jour, participants et résultats obtenus) et présenter également les résultats de l'évaluation mentionnée ci-dessus. Il devrait être envoyé au secrétariat du CERDP en l'espace d'un mois après la tenue du séminaire au plus tard. Une publication unique avec les documents élaborés dans le cadre du séminaire (documents présentés par les intervenants, une étude comparative fondée sur les questionnaires distribués avant le séminaire, compte-rendu des discussions, etc.) serait fort appréciée.

SEMINAIRE DU CERDP - FORMULAIRE D'ÉVALUATION

- 1. Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce séminaire ?
Veuillez indiquer un ou plusieurs choix :**

Pour obtenir des informations – mettre à jour mes connaissances – sur le thème séminaire	
Pour établir des contacts avec des orateurs	
Pour établir des contacts avec d'autres parlements	
Autres raisons [veuillez expliquer]:	

- 2. Le séminaire a-t-il contribué à l'atteinte de vos objectifs?**

Beaucoup	Moyen	Peu	Pas de tout

- 3. (a) J'aurais souhaité recevoir plus d'informations sur les sujets suivants:**

(b) pour les raisons suivantes:

- 4. (a) Je propose les thèmes suivants pour un séminaire futur:**

(b) pour les raisons suivantes:

5. Comment évaluez-vous l'organisation générale du séminaire en ce qui concerne:

	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Pas Satisfaisant	Pas satisfaisant de tout
Les arrangements administratifs				
La salle de réunion et l'interprétation				
Le programme				
La qualité des orateurs				
L'organisation globale				

**6. Comment avez-vous appris la tenue de ce séminaire ?
Veuillez indiquer un ou plusieurs choix:**

par le site Web du CERDP	
par courrier électronique direct	
par le Correspondant du CERPD	
Autre: [veuillez préciser]	

7. Autres réflexions / suggestions (quant aux questions pratiques):

ANNEXE 8

TÂCHES ET MISSIONS DU COORDINATEUR DU CERDP

Les coordinateurs du CERDP sont nommés par son Comité exécutif, conformément à l'article 9.3 des statuts du CERDP. Ils sont choisis au sein du personnel compétent des assemblées membres, avec le consentement de l'assemblée concernée, pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le coordinateur du CERDP est chargé:

- de coordonner les activités du CERDP dans leur domaine de compétences ;
- de promouvoir une coopération étroite ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les assemblées membres du CERDP dans leur domaine de compétences ;
- de suivre les développements et de se tenir informer des nouveautés dans leur domaine de compétences ;
- d'analyser les informations recueillies et d'en extraire de nouvelles idées et propositions pour les futurs programmes du CERDP ;
- de créer un réseau avec le personnel des assemblées membres, d'entretenir les contacts avec celui-ci et avec d'autres réseaux interparlementaires actifs dans leur domaine de compétences (par l'intermédiaire de sites web, de groupes e-mail, etc.), afin de favoriser la circulation rapide des informations ;
- de se mettre en rapport avec les correspondants du CERDP et les fonctionnaires des assemblées membres actifs dans leur domaine de compétences afin d'examiner avec eux l'intérêt de leurs assemblées respectives pour de nouvelles activités du CERDP ;
- d'assister les assemblées membres dans l'organisation d'activités relevant de leur domaine de compétences ;
- de contribuer à l'élaboration d'un programme d'activités détaillé des assemblées membres dans leur domaine de compétences, en tenant compte de ce qui a déjà été fait, afin d'éviter les répétitions inutiles ;
- de rendre compte régulièrement de leurs activités au Comité exécutif du CERDP et à la Conférence des correspondants ;
- de coopérer avec les autres coordinateurs du CERDP afin de promouvoir les synergies et d'éviter les doublons.

Domaines d'intérêt du CERDP et sujets couverts par ces domaines

Bibliothèques, recherche et archives parlementaires :

- Questions d'ordre général :
 - organisation,
 - personnel,
 - politiques,
 - services,
 - budget et ressources,
 - relations avec la clientèle et marketing,
 - critères de performance.
- Bibliothèques :
 - développement des collections,
 - questions d'espace,
 - utilisation de bases de données,
 - sources de référence,
 - services actuels d'information,
 - bibliothèques électroniques.
- Services de recherche :
 - analyse et assistance aux députés, aux groupes politiques et aux commissions,
 - nouveaux produits,
 - diffusion et disponibilité,
 - analyses législatives.
- Archives :
 - sur support papier et numérique,
 - ouverture au public.

Technologies de l'information et de la communication au sein des parlements :

- Développements informatiques dans les parlements :
 - parlement en ligne (services et technologies),
 - architecture orientée services et services Web,
 - signature numérique,
 - système de vote électronique,
 - archivage des informations numériques.
- Stratégies informatiques des parlements :
 - sécurité et continuité fonctionnelle,
 - systèmes « open source » ou systèmes protégés par licence.
- Bases de connaissances (structure et fonctionnement des TIC dans les parlements);
- Projet « e-Representative » pour les représentants élus mobiles.

Pratique et procédure parlementaires :

- Parlement et constitution/régime parlementaire/démocratie représentative.
- Composition et dissolution des assemblées parlementaires.
- Organes des assemblées parlementaires.
- Fonctions des assemblées parlementaires :
 - législation,
 - contrôle du gouvernement,
 - compétence budgétaire,
 - compétences spécifiques,
 - dimension internationale,
 - incidents et sécurité,
- Statut des députés :
 - statut matériel,
 - immunités parlementaires,
 - déclaration d'intérêts et/ou de patrimoine,
 - incompatibilités,
 - déontologie,
- Organisation interne des assemblées parlementaires :
 - personnel,
 - services,
 - logistique et locaux,
 - personnalité juridique et poursuites judiciaires,
 - relations avec la presse,
 - protocole,
 - relations publiques, publications et visiteurs.

Recherche économique :

- Grandes évolutions macro-économiques en Europe.
- Organisation de la recherche macro-économique dans les parlements.
- L'Europe et la mondialisation (y compris les réformes économiques, le commerce et les investissements intra-européens et le processus de l'OMC).
- Relations entre le développement économique, d'une part, et la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, d'autre part (y compris la lutte contre la criminalité économique et la corruption).
- La procédure budgétaire parlementaire.
- Les affaires monétaires européennes, y compris l'Union économique et monétaire et l'évolution des autres devises.
- L'évolution énergétique et économique.
- L'Europe et la coopération pour le développement.

ANNEXE 9

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DES CORRESPONDANTS

Les statuts du CERDP (article 5) prévoient ce qui suit :

3. Le Secrétaire général de chaque assemblée parlementaire nomme un haut fonctionnaire (correspondant) chargé de représenter son assemblée au sein de la Conférence des correspondants du CERDP. Les Secrétaires généraux peuvent aussi nommer des correspondants adjoints.
4. Le Correspondant est choisi parmi des fonctionnaires ayant de par leurs activités des relations étroites avec le CERDP et qui ont des contacts directs avec le Secrétaire général de leur assemblée. Il/elle pourra ainsi coordonner les activités des fonctionnaires de leur assemblée, appelés à jouer un rôle actif au sein du CERDP.

Les correspondants jouent un rôle central pour le bon fonctionnement du CERDP ; il leur appartient de développer et d'animer un réseau actif de collègues afin d'instaurer une réelle coopération dans les différents domaines d'activité du CERDP. Ils peuvent être épaulés dans cette tâche par un correspondant adjoint.

C'est pourquoi il est souhaitable que les correspondants soient des fonctionnaires chevronnés, de haut niveau, **capable de prendre l'initiative pour conduire les différentes activités du CERDP** dans leur assemblée. Ils doivent entretenir de bonnes relations de travail avec les collègues de leur assemblée, en particulier avec les agents des services d'information et de recherche et d'autres services susceptible d'être appelés à répondre à des demandes comparatives.

Les correspondants doivent :

- diffuser régulièrement les travaux du CERDP parmi les fonctionnaires de leur assemblée ; en particulier, le site Web, les forums de discussion, la newsletter et les autres publications ;
- s'efforcer de faire en sorte que les demandes comparatives adressées à leur assemblée reçoivent une réponse en temps utile ; si cela n'est pas possible, en informer sans tarder l'assemblée à l'origine de la demande ;
- veiller à ce que les demandes comparatives émises par leur assemblée soient conformes aux recommandations¹ (et notamment aux articles 5,6 et 7 des recommandations) ;
- lorsque leur assemblée a émis une demande comparative, veiller à ce qu'une étude comparative soit réalisée et communiquée au secrétariat du CERDP ;²
- encourager leurs collègues à participer aux séminaires du CERDP ;
- réfléchir à la possibilité pour leur assemblée d'accueillir un séminaire du CERDP et en discuter avec leur Secrétaire général et d'autres responsables de haut niveau ;
- envoyer au secrétariat du CERDP toute information pouvant présenter un intérêt pour les autres membres, afin qu'elle soit mise à disposition sur le site Web ;
- tenir le secrétariat du CERDP informé d'éventuels changements dans les noms et les coordonnées des personnes figurant dans le répertoire ;
- maintenir le contact avec les correspondants IPEX et Eurovoc de leur assemblée ainsi qu'avec les collègues impliqués dans d'autres réseaux d'information (IFLA, etc.) afin de promouvoir les synergies et d'éviter les chevauchements ;
- préparer leur participation et leurs contributions à la Conférence annuelle des correspondants en discutant de l'ordre du jour avec les collègues de leur assemblée ;
- rendre régulièrement compte des travaux du CERDP à leur Secrétaire général et à d'autres responsables de haut niveau, par exemple en leur communiquant des informations en préparation de la réunion qu'ils tiennent à l'occasion de la Conférence européenne des Présidents de parlement, lors de laquelle ils approuvent le rapport d'activité et le programme d'action du CERDP.

¹ <https://ecprd.secure.europarl.europa.eu/ecprd/getfile.do?id=25>

² Voir les paragraphes 12 et 16 du manuel sur les demandes comparatives.

ANNEXE 10

LIGNES DIRECTRICES sur l'honorariat

**au Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP)
adoptées par la Conférence des correspondants le 10 octobre 2008**

- 1. Conditions d'attribution du titre d'associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires**
 - a. Le titre d' « associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires » peut être attribué à tout(e) ancien(ne) correspondant(e), correspondant(e) adjoint(e), coordinateur(trice), cosecrétaire ou codirecteur(trice) du CERDP qui a pleinement rempli ses fonctions pendant au moins dix ans, consécutifs ou non, et qui a rendu des services notables au CERDP.
 - b. Le titre d' « associé(e) honoraire du Centre européen de recherche et de documentation parlementaires » est accordé par la Conférence des correspondants sur une proposition du Comité exécutif.

- 2. Prérogatives des associé(e)s honoraires**
 - a. Un(e) associé(e) honoraire du CERDP peut participer aux réunions et séminaires du CERDP.
 - b. Il/elle est inscrit(e), à sa demande, sur la liste d'envoi de la Lettre d'information du CERDP.
 - c. Il/elle peut avoir accès, à sa demande, aux pages restreintes du site Internet du CERDP.

ANNEXE 11

COMPTES RENDUS DES CONFERENCES ANNUELLES DES CORRESPONDANTS

Conférence annuelle des correspondants, Bruxelles 10 octobre 2008

1. OUVERTURE DE LA CONFERENCE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Nowina-Konopka (Codirecteur du CERDP) ouvre la réunion à 9 h 30 et souhaite la bienvenue aux participants. Il invite les nouveaux collègues ou tout autre participant souhaitant se présenter à le faire. Se présentent alors brièvement : M. Grigorian, M^{me} Bajraktarevic, M^{me} Solomonidou, M^{me} Ringvard, M. Deilhes, M^{me} Diez, M^{me} Szekrenyes, M^{me} Lazarevska, M. Nielsen, M. Semenov, M^{me} Iordache, M^{me} Serebreanschi et M^{me} Cousins.

M. Nowina-Konopka souhaite un travail fructueux à tous les nouveaux venus et une excellente coopération avec leurs collègues.

Il propose de modifier le projet d'ordre du jour comme suit :

- insertion après le point 2, d'un nouveau point ainsi libellé : « Lignes directrices sur l'honorariat auprès du CERDP » ;
- examen conjoint des points 5 et 11 ;
- inversion des points 12 et 13 dans un souci de logique.

Ainsi modifié, le projet d'ordre du jour est **approuvé**.

2. APPROBATION DU PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE CONFERENCE ANNUELLE DES CORRESPONDANTS (EREVAN, 12 OCTOBRE 2007)

Le projet de procès-verbal est **approuvé**.

3. LIGNES DIRECTRICES SUR L'HONORARIAT AUPRES DU CERDP

M. Sawicki, Codirecteur du CERDP, présente le projet de lignes directrices sur l'honorariat auprès du CERDP en s'excusant de n'avoir pu les présenter aux correspondants que juste avant la réunion. Les membres du Comité exécutif ont été consultés sur l'idée et l'ont trouvée bonne ; il leur a paru justifié en effet d'accorder l'honorariat aux collègues qui quittent le CERDP après lui avoir rendu de grands services, pour autant qu'ils remplissent certaines conditions, par exemple une durée de fonction d'au moins cinq ans. C'est en premier lieu au Comité exécutif, puis à la Conférence des correspondants de se prononcer en la matière.

En réponse à une question de **M. Scotti** (Italie, Chambre des députés), **M. Sawicki**, indique que tout un chacun doit pouvoir proposer l'attribution du titre d'associé honoraire du CERDP.

M. Laporte (France, Sénat), estime c'est une excellente proposition qui ne peut que renforcer l'esprit amical et convivial du CERDP. Les institutions parlementaires, nationales et internationales, attribuent d'ores et déjà le titre d'associé honoraire. L'attribuer à des fonctionnaires de parlements nationaux pourrait toutefois s'avérer embarrassant à certains égards. Peut-être pourrait-on établir une distinction entre d'une part les correspondants et les correspondants adjoints nommés par les secrétaires généraux des parlements nationaux et d'autre part, les codirecteurs et cosecrétaires du CERDP.

Pour **M. van Rijn** (Pays-Bas, Deuxième chambre) cette proposition part d'un bon sentiment et témoigne de solides liens d'amitié entre les participants du CERDP. Cela étant, il se demande si c'est ainsi qu'il convient de procéder. Au moins trente personnes ici-présentes seraient en droit de solliciter ce titre. Il ne devrait pas être attribué aux correspondants et correspondants adjoints et le nombre d'années d'exercice des fonctions devrait passer à dix ou quinze.

M. Scotti se range à l'avis de M. Laporte. Il propose de modifier le paragraphe 2 du projet comme suit : « Les associés honoraires du CERDP peuvent assister aux réunions et séminaires du CERDP ».

M. Nowina-Konopka indique que tout parlement accueillant une manifestation du CERDP peut inviter des personnalités extérieures ; c'est ce qu'a fait le Parlement européen qui a invité M. Maurer à prononcer un discours devant la présente assemblée la veille. Il est pour l'initiative d'honorariat puisqu'il s'agit de récompenser un travail exemplaire et de conforter des relations amicales.

M. Clements (Royaume-Uni, Chambre des Communes) estime que le titre d'associé honoraire ne doit être attribué qu'exceptionnellement.

M. Sawicki rappelle que l'honorariat existe dans d'autres organisations comme l'ASGP. Il concerne non seulement les anciens présidents, mais aussi les anciens membres et cosecrétaires de l'ASGP dont beaucoup sont toujours en poste dans leurs parlements nationaux. Il est lui-même membre honoraire de l'ASGP. Le projet de lignes directrices est inspiré de l'exemple de l'ASGP. A son avis, les correspondants et correspondants adjoints du CERDP devraient pouvoir prétendre à l'honorariat. Ce doit être aux correspondants de fixer le nombre minimum requis d'années de service. Il serait d'accord de le fixer à dix ans, si tel est l'avis général.

La réunion approuve le projet de lignes directrices sur l'honorariat auprès du CERDP sous réserve des modifications suivantes :

- au paragraphe 1 a. remplacer « cinq ans » par « dix ans » ;
- remplacer le texte actuel du paragraphe 2 a. par la phrase suivante : « les associé(e)s honoraires du CERDP peuvent assister aux réunions et séminaires du CERDP ».

Sur proposition du Comité exécutif, dont les membres ont été consultés les 9 et 10 octobre 2008, les correspondants **conviennent** d'attribuer le titre d'« associé honoraire du CERDP » à M^{me} Hanneke Coppolecchia.

4. CHANGEMENTS AU SECRETARIAT DU CERDP

M. Sawicki rend un vibrant hommage à M^{me} Coppolecchia³ qui a pris sa retraite le 30 septembre 2008 et la remercie très chaleureusement. Il rappelle que le centre a eu le temps de se faire à la triste idée du départ de M^{me} Coppolecchia depuis sa réunion il y a un an à Erevan. Lors de celle-ci avait d'ailleurs été composé spontanément et chanté à l'unisson devant elle un chant de lamentation et de supplication. La publication anniversaire intitulée « Les 30 ans du CERDP. 1977-2007 » a également mentionné, en termes émouvants, l'inévitable échéance ; la question a enfin été soulevée, là encore, en vain, semble-t-il, à la réunion des secrétaires généraux de parlement à Strasbourg en mai 2008.

Le moment est venu à présent de se dire au revoir pour de bon. Le titre d'associé honoraire du CERDP qui vient juste de lui être attribué permettra à M^{me} Coppolecchia d'assister à toutes les réunions du CERDP et de revoir tous ses anciens collègues lors de ses futures tournées en Europe. Rome est probablement l'un des endroits où elle ne manquera pas de se rendre. C'est là qu'elle a obtenu un diplôme de biblio- économie auprès de la Bibliothèque apostolique du Vatican. De 1968 à 1978 elle a occupé le poste de directrice de la bibliothèque de l'Institut historique néerlandais de Rome.

Depuis 1978, elle travaille pour le Parlement européen, comme assistante de feu M. Pöhle, alors co-directeur du CERDP, et comme spécialiste de l'information à la bibliothèque du Parlement européen. En 2000, elle a été nommée co-secrétaire du CERDP (par le Parlement européen). A ce poste elle a aussi été chargée de la gestion du secrétariat et du site web du CERDP.

M. Sawicki souhaite une très heureuse retraite à M^{me} Coppolecchia et la remercie pour tout ce qu'elle a fait pour le CERDP et pour lui-même. Ces dernières années, ils ont travaillé tous deux en très étroite coopération et dans une grande confiance mutuelle.

M^{me} Coppolecchia s'est toujours sentie très heureuse, dit-elle, de pouvoir travailler pour le CERDP, d'autant plus que ses co-directeurs et institutions lui donnaient une grande latitude pour agir. Il n'a pas été facile pour elle d'accepter l'idée de le quitter pour partir en retraite, mais elle s'y est faite à présent. Elle remercie tous les correspondants et les autres membres du CERDP de lui avoir donné l'occasion de travailler avec eux, et tout particulièrement M. Sawicki, M. Nowina-Konopka pour lequel elle a travaillé directement et MM. Heinrich, Torbiörn et Hilbert, de leur étroite coopération. Dans ses nouvelles fonctions, M. Hueschen, son successeur, saura mobiliser, elle en est convaincue, tout son savoir et toute son énergie au service du CERDP. Il présente assurément le profil idéal.

³ Le texte intégral du discours est disponible sur le site du CERDP parmi les documents présentés au titre de la Conférence des correspondants 2008.

M. Nowina-Konopka remercie à son tour M^{me} Coppolecchia du travail qu'elle a accompli sans relâche pour le CERDP au fil des ans ; il salue ses qualités professionnelles et humaines. M. Hueschen, son successeur est un spécialiste des langues qui a passé toute sa vie professionnelle dans des bibliothèques, d'abord en Allemagne, puis, depuis 1996, au Parlement européen. Il présente toutes les qualités requises pour prendre la succession de M^{me} Coppolecchia.

5. REUNION DES SECRETAIRES GENERAUX DE PARLEMENT (23 mai 2008)

M. Sawicki indique que le compte rendu de cette réunion se trouve dans le dossier. M. Nowina-Konopka et lui-même ont présenté le Rapport d'activité 2006-2008 aux Secrétaire Généraux (SG). Ils ont remercié le CERDP du travail accompli dont le volume les a agréablement surpris, notamment le nombre de demandes d'études comparatives et de réponses. A l'annonce des chiffres relatifs aux réponses fournies par un certain nombre de parlements, il s'est quasiment engagé une compétition entre les assemblées pour déterminer celle qui en avait fourni le plus.

Il faut éviter que le CERDP ne devienne victime de son succès et ne croûle sous une avalanche de demandes. Plusieurs SG ont souligné la nécessité d'éviter tout double emploi en la matière en prenant des mesures pour limiter d'une façon ou d'une autre le nombre de questionnaires.

Le texte élaboré par le Comité exécutif sur les tâches et responsabilités des correspondants du CERDP a été soumis aux SG pour approbation, en partie pour remédier à une situation dans laquelle les nombreuses tâches des correspondants du CERDP et leur rôle au sein de celui-ci semblent n'être pas toujours dûment reconnus dans leur contexte de travail au plan national. Il importe de s'employer à améliorer la situation des correspondants au sein de leur parlement national en veillant à ce que soit dûment pris en compte le travail qu'ils accomplissent au CERDP et qui exige de coopérer avec d'autres parlements nationaux et assemblées internationales.

Les SG ont bien accueilli et entériné le texte. Pour le représentant de la Chambre des communes, le réseau du CERDP pourrait être renforcé si les SG dotaient les correspondants des compétences nécessaires et leur offrait un soutien approprié et suffisant. Il faut espérer à présent que le texte puisse être appliqué au niveau des parlements nationaux. Le CERDP n'est manifestement pas en mesure d'exercer une quelconque influence sur les politiques de gestion des SG. Cela étant, le texte sur les tâches et responsabilités des correspondants les aideront assurément à évaluer correctement le surcroît de travail des correspondants du CERDP.

M. van Rijn fait référence à une intervention figurant dans le compte rendu de la réunion, à savoir celle de M. Delcamp rappelant que le thésaurus EUROVOG n'a pas été mis à jour depuis 1987. Si tel était le cas, EUROVOG serait « mort ». Ce serait d'autant plus curieux qu'il est toujours largement utilisé dans les parlements d'Europe orientale.

MM. Sawicki, Nowina-Konopka et Hueschen reconnaissent que la date de 1987 est erronée et qu'il y a eu des mises à jour d'EUROVOG dans les années 90 et même plus récemment. Ce point sera vérifié et rectifié. Le compte rendu est toujours à l'état de projet, puisqu'il ne sera approuvé qu'à la prochaine réunion des SG prévue en mai 2010.

6. RAPPORT D'ACTIVITE OCTOBRE 2007 – OCTOBRE 2008 ET STATISTIQUES RELATIVES AUX DEMANDES D'ETUDES COMPARATIVES DU CERDP, 2007 ET 2008

i. Rapport d'activité

M. Sawicki indique que le rapport d'activité juin 2006 – mars 2008 a été approuvé par les SG à leur réunion à Strasbourg le 23 mai 2008. Un rapport d'activité supplémentaire récapitulant les activités du centre au cours des six derniers mois (avril-octobre 2008) se trouve également dans le dossier. Il est présenté aux correspondants pour leur permettre de tenir un échange de vues sur les activités et manifestations du CERDP au cours de l'année écoulée.

Au cours des douze derniers mois, cinq séminaires ont été organisés, à savoir : en octobre 2007, à Ljubljana, sur les TIC et la mobilité des représentants, en novembre 2007, à Bruxelles, sur les parlements et le pouvoir judiciaire (organisés par les deux chambres du Parlement belge), en avril 2008, à Madrid, sur les relations entre le parlement, les agences indépendantes et les entreprises publiques, et en mai 2008, à Vienne, sur le thème « Bibliothèques parlementaires : partager le savoir ». En septembre 2008 s'est tenu un séminaire à Strasbourg et à Francfort sur un thème d'actualité brûlante : « la Banque centrale européenne dans la nouvelle économie européenne et mondiale ».

M. Sawicki remercie les organisateurs et hôtes des séminaires : M^{me} Glavnik, MM. Viegas Abreu, van der Hulst, Rezsohazy, Santaolalla, M^{me} Dietrich-Schulz et M. Torbiörn. Les séminaires ont été une réussite et ont attiré de nombreux participants.

Aux dires de M^{me} **Glavnik** (Slovénie, Assemblée nationale), le séminaire TIC sur la mobilité des représentants organisé par le Parlement slovène a été de très grand intérêt ; il a réuni 58 participants venus de 34 parlements nationaux. Trois sujets ont été examinés : la mobilité des représentants, l'appui apporté aux procédures parlementaires, la mobilité des représentants et la fracture numérique et à l'appui de chaque sujet ont été présentés des exemples de bonne pratique.

Selon M. **Viegas Abreu** (Portugal, Assemblée de la République), le séminaire de Ljubljana a atteint ses objectifs. Tous les aspects techniques de la mobilité des représentants ont été examinés : réseau, sans fil, appareils portables, tels que PDA (assistant numérique personnel), téléphones intelligents, ordinateurs portables etc. Concernant l'utilisation d'appareils portables dans les parlements, les premières étapes ont maintenant été franchies. Le séminaire a montré qu'il y a lieu d'accorder plus d'attention aux équipements favorisant la mobilité.

Pour M. **Rezsohazy** (Belgique, Sénat), le séminaire sur les parlements et le pouvoir judiciaire a été un grand succès. Les membres du CERDP ont été très nombreux à répondre au questionnaire aussi long que détaillé. L'analyse des réponses et la préparation du séminaire ont donné aux services juridiques des deux chambres du parlement de nouvelles et importantes indications. Une publication sur le séminaire comprenant tous les documents s'y rapportant est parue en français et en anglais ; elle peut être consultée sur le site web du CERDP. Ce séminaire ambitieux, de haut niveau, qui se voulait également à visées pratiques a donné lieu à des analyses constructives en maints endroits.

M. **Sawicki** rappelle que ce séminaire s'est tenu dans le cadre du domaine d'intérêt « procédure et pratique parlementaires » dont le coordinateur est M. van der Hulst.

M. **Santaolalla** (Espagne, Sénat) indique que le séminaire organisé par le Sénat espagnol a examiné un sujet important, à savoir les relations entre les entreprises du secteur public, les agences indépendantes et les parlements. C'est un défi à relever par les parlements, puisque plusieurs administrations ne sont plus dorénavant sous le contrôle du parlement. Il s'est dès lors posé la question de savoir quelles sont les possibilités dont disposent les parlements pour entrer en relation avec les agences indépendantes et les contrôler.

Eu égard à la demande d'étude comparative envoyée préalablement au séminaire, des réponses ont été reçues de la quasi-totalité des parlements membres du CERDP. Plusieurs rapporteurs ont informé les 43 participants sur des questions spécifiques concernant les relations entre parlements et agences indépendantes. Les débats ont été animés. Un résumé du séminaire peut être consulté sur le site web du CERDP, de pair avec les réponses du questionnaire.

M^{me} **Dietrich-Schulz** (Autriche, Nationalrat) indique que le séminaire intitulé « Bibliothèques parlementaires : partager le savoir » aura été le troisième séminaire du CERDP accueilli par le Parlement autrichien. Au nombre des 72 participants figuraient quatre membres du comité exécutif. Elle remercie tous les collègues de leur contribution. M. Nowina-Konopka a été un président très efficace et M^{me} Coppolecchia n'a eu de cesse de l'aider du début à la fin du séminaire.

Elle se félicite de la visite d'étude thématique au Parlement européen à Bruxelles prévue les 27 et 28 novembre 2008 sur le thème « Répondre aux besoins des parlementaires – partager l'expérience des bibliothèques parlementaires ». Ce sujet est étroitement lié au séminaire de Vienne. Elle fera rapport à Bruxelles sur « les bibliothèques parlementaires et le CERDP ».

M. **Nowina-Konopka** précise que la visite d'étude thématique est organisée conjointement par la bibliothèque du Parlement européen et les bibliothèques de l'Assemblée nationale et du Sénat français, la France exerçant actuellement la présidence de l'Union européenne. Elle offrira aux correspondants ou à leurs collègues responsables des bibliothèques une nouvelle occasion de participer à un séminaire instructif. Les lettres d'invitation à la réunion seront envoyées aux Secrétaires Généraux des Parlements nationaux. Il importe en conséquence que les correspondants prennent contact avec leurs SG et insistent sur l'intérêt de la réunion pour eux-mêmes et le personnel de la bibliothèque.

M. **Torbiörn** indique que l'idée d'organiser le séminaire tenu les 11 et 12 septembre 2008 à Strasbourg et Francfort sur le thème « La Banque centrale européenne dans la nouvelle économie européenne et mondiale » est venue juste après le séminaire de Stockholm sur le thème « Parlements et banques centrales : une relation vitale » alors même que les premières secousses de la crise financière s'étaient déjà

fait ressentir. Les représentants de la CEB au Séminaire de Stockholm se sont montrés très enthousiastes pour accueillir le Séminaire de Strasbourg-Francfort et n'ont eu de cesse d'offrir leur aide.

Le premier jour du séminaire tenu au Conseil de l'Europe à Strasbourg, la bonne trentaine de participants a entendu l'exposé d'un éminent expert dans ce domaine, M. Adrian Blundell-Wignall, Directeur adjoint des Affaires financières et des entreprises à l'OCDE, sur la crise financière internationale en cours et ses incidences sur l'économie européenne et mondiale. Cet exposé a été suivi de communications sur la lutte du Conseil de l'Europe contre la corruption, le crime organisé et le blanchiment de fonds et une communication de Jerry Hilbert sur le développement du site web du CERDP. Le second jour du séminaire, au siège de la BCE à Francfort, les participants ont entendu des communications de fonctionnaires de la BCE, portant sur l'organisation et le fonctionnement de la banque, sa gestion des liquidités en période de turbulences des marchés et le rôle international de l'euro. Les discussions ont été animées d'un bout à l'autre du séminaire. M. Torbiörn remercie tout particulièrement Sylvie Kieffer de son précieux concours dans l'organisation de la manifestation, mais aussi tous les autres fonctionnaires du CERDP, de l'aide apportée aux diverses étapes.

M^{me} Glavnik déclare que les participants slovènes se sont félicités de la teneur et de la richesse du séminaire.

M. Sawicki remercie les coordinateurs de leurs communications et des documents qu'ils ont placés sur le site du CERDP. Il remercie aussi les parlements belge et autrichien d'avoir produit une publication et un DVD respectivement, à la suite des manifestations qu'ils ont accueillies. Lors de la réunion des secrétaires généraux de parlement en mai 2008, l'un des participants a appelé l'attention sur la publication parfois tardive des rapports de séminaires. D'où une raison supplémentaire pour les intéressés de placer sans attendre les rapports et documents relatifs aux séminaires sur le site web.

M. Nowina-Konopka est également de cet avis. Il ajoute que les Secrétaires Généraux ont aussi recommandé la tenue d'environ quatre séminaires CERDP par an. Ce nombre a été globalement respecté jusque là et il espère qu'il continuera de l'être.

Pour multiplier les effets des séminaires, il est important de placer tous les documents, textes, discours s'y rapportant dès que possible sur le site du CERDP.

ii. Questions (demandes comparatives) et réponses, statistiques

M. Sawicki rappelle qu'à leur dernière réunion à Strasbourg en mai 2008, les Secrétaires Généraux (SG) de parlement ont souligné la nécessité de suivre les lignes directrices du CERDP concernant les questions et réponses. Le SG du Riksdag suédois a demandé comment le CERDP s'assurait qu'il n'y ait pas de doublon, qu'il ne soit pas posé de questions sur des problèmes auxquels pouvaient être aisément trouvées des réponses ailleurs ou de questions ayant déjà été soulevées auparavant.

Il a été expliqué aux Secrétaires Généraux que le secrétariat du CERDP vérifiait quelles étaient les questions et les sujets ayant déjà été soulevés et ayant déjà reçu des réponses, lesquelles seraient communiquées le cas échéant aux auteurs des demandes.

M. Sawicki souligne la nécessité pour les correspondants de procéder à des vérifications approfondies en la matière.

En réponse à une question de M. Sawicki, M. Hüschen fait observer que les tableaux statistiques distribués reflètent la situation fin septembre 2008. Dès cette date le nombre de demandes d'études comparatives avait atteint celui du nombre total de 2006. Il n'est pas encore certain que les chiffres de 2007 seront dépassés, mais la tendance est à la hausse, comme pour l'ensemble des réponses.

En 2007, M^{me} Coppolecchia a traité quelque 5 000 réponses. Il y a eu aussi de nombreuses réponses en 2008. Cela étant, le nombre de rapports de synthèse comparatifs reçus jusque là en 2008 – 32 seulement – n'est guère important, bien que proportionnellement il représente une légère augmentation par rapport à 2007. Il a été envoyé quasiment le même nombre de demandes d'études comparatives aux parlement des 27 Etats membres de l'Union européenne ainsi qu'à ceux de l'ensemble des parlements membres du CERDP. Un nombre croissant de questions portent sur l'Union européenne.

M. Sawicki remercie M. Fors et son équipe de l'excellent rapport de synthèse du service de recherche du Riksdag concernant la demande n° 853 du CERDP sur les politiques dans le domaine des réfugiés et de l'immigration dans les Etats membres de l'Union européenne.

M. Fors (Suède, Riksdag) a déjà reçu, dit-il, un feedback positif à cet égard. Le rapport a été établi pour la commission de sécurité sociale du Riksdag, puis traduit en anglais. A l'avenir, ses services seraient disposés à préparer des résumés des réponses données aux questionnaires présentés par le Riksdag, sous réserve que le sujet soit suffisamment large pour rendre l'exercice intéressant.

M. Sawicki rappelle un point important, à savoir que les parlements du CERDP ne reçoivent pas tous le même nombre de questions. Les parlements d'Etats non membres de l'UE, en particulier, ne sont pas « obligés » de répondre aux demandes portant sur l'UE. Le but des statistiques est juste d'éclairer, pas de blâmer. C'est aux secrétaires généraux des parlements de tirer des chiffres les conclusions qui s'imposent.

M. Rezsoshazi complimente les services du Riksdag suédois pour leur rapport de synthèse. Ce type de feedback est important non seulement pour les correspondants et leurs équipes, mais pour tous les services parlementaires qui ont préparé des réponses.

M^{me} Okruhlicova (Slovaquie, Conseil national) considère que la plupart des parlements membres du CERDP préparent des résumés des réponses reçues à la suite des demandes, bien qu'ils ne le fassent d'ordinaire que dans leur(s) langue(s) nationale(s), comme c'est le cas du Conseil national slovaque. Les fonctionnaires qui ont rédigé la réponse n'ont souvent pas le temps de le (faire) traduire, par exemple, en anglais. Il serait bon, qu'outre l'anglais, les réponses à une demande d'étude comparative placées sur le site web du CERDP comportent également un résumé des réponses dans une langue non officielle du centre.

M. Sawicki appuie cette proposition qui serait pleinement conforme aux lignes directrices sur les demandes d'études comparatives.

M. Clements est d'accord avec M^{me} Okruhlicova. Il importe d'accroître le rôle des correspondants concernant toutes les questions liées aux demandes d'études comparatives ; il les encourage à faire preuve de fermeté vis-à-vis de leurs collègues. Lorsque des fonctionnaires lui demandent de placer une demande sur le site du CERDP, il commence toujours par leur demander s'ils ont déjà consulté les sites parlementaires et fait les recherches nécessaires sur l'Internet. Ceci lui permet de ne pas alourdir inutilement la charge de travail du centre avec bien des demandes superflues. Il demande aussi régulièrement aux collègues de préparer des résumés des réponses reçues, ce qui s'avère toutefois plus difficile avec les fonctionnaires travaillant dans d'autres services. Si l'on veut que ce réseau- extrêmement utile- de demandes d'études comparatives porte ses fruits, une certaine autodiscipline est absolument indispensable

En réponse à **M^{me} Nawrocka** (Pologne, Sénat), qui a demandé si des collègues pouvaient lui donner quelques conseils pour « discipliner » les collègues d'autres services eu égard à l'élaboration de réponses et de synthèses, **M. Sawicki** propose de soulever ce point sous le point de l'ordre du jour intitulé « Tâches et responsabilités des correspondants ».

M. Fors partage le point de vue de M^{me} Okruhlicova. Dans certains cas, lorsqu'un membre du parlement souhaite que le service de recherche du Riksdag fournisse des informations sur la situation dans tous les pays de l'UE ou du CERDP, on verra avec lui si la demande peut éventuellement ne porter que sur un échantillon de pays. Ce type de restriction permet souvent de recueillir de meilleures réponses d'une plus grande homogénéité et d'établir une communication de qualité avec les services des parlements sélectionnés.

M. Nowina-Konopka reconnaît, avec M. Fors, l'avantage de disposer de réponses homogènes. Cela étant, quand la Pologne n'était pas encore membre de l'Union européenne, mais seulement pays candidat, elle avait beaucoup apprécié d'être associée aux exercices de questionnaires européens, dans le cadre du CERDP et ailleurs. Cela a aidé la Pologne et son parlement à voir par avance ce qui était important pour les pays ayant atteint le niveau d'intégration dans l'UE. Pour des pays non membres de l'UE, le fait de pouvoir participer et contribuer au processus de demandes et réponses a un impact psychologique qui doit être pris en compte.

Le rapport de synthèse suédois concernant la demande d'étude comparative n° 853 montre que les documents sont presque toujours préparés pour des commissions parlementaires, parlementaires, le Secrétaire Général, les services compétents etc. à la suite de la réception de réponses à un questionnaire du CERDP. Les conclusions tirées des réponses devraient en conséquence être régulièrement transmises au CERDP.

Envoyer des rapports de synthèse finaux au CERDP dans une langue non officielle est mieux que de ne pas en envoyer du tout. Mais est-ce vraiment trop demander que d'y joindre un résumé d'un tiers de page en anglais ? Elle ne le pense pas. Cela permettrait au lecteur de saisir l'essentiel du rapport de synthèse, même s'il ne comprend pas la langue.

A la demande du Jurisconsulte du Parlement européen, deux demandes d'études comparatives ont été lancées via le CERDP : l'une porte sur les règles régissant l'emploi par les parlementaires de membres de leur famille comme assistants, l'autre sur l'application de l'article 8 du Protocole 7 au Traité de Lisbonne. Le Jurisconsulte a été agréablement surpris par le nombre de réponses qu'il a vite reçues au premier questionnaire durant la pause estivale et a remercié le CERDP. Des rapports de synthèse seront établis sur les deux demandes.

Mr. Sawicki se référant au point de l'ordre du jour « Elections au comité exécutif » rappelle qu'un siège est vacant. La date limite de présentation des candidatures était le 9 octobre 2008 à 18 heures ; deux candidatures ont été reçues, à savoir (par ordre alphabétique) :

- M. Hans-Peter Blatt
- M. Gunnar Fors.

L'élection se fera au scrutin secret. Chaque chambre présente, membre du CERDP, aura une voix.

M^{me} Korzeniowska (Pologne, Sénat) indique que les demandes d'études comparatives soulèvent parfois des questions législatives difficiles à comprendre lorsque la législation interne de la chambre répondante sont très différentes. En pareil cas, il est très important d'avoir une réponse-type de la chambre ayant fait la demande.

M. Sawicki souligne que les lignes directrices du CERDP pour les demandes d'études comparatives disposent clairement que les questionnaires doivent être accompagnées d'une réponse-type de l'assemblée ayant fait la demande.

M. Fors a soulevé la question de l'éventuelle sélection de parlements auxquels adresser les questionnaires. Il a aussi mentionné la possibilité d'essayer quelquefois de convaincre ceux qui posent les questions de limiter le champ géographique des informations requises. Cet exercice peut toutefois s'avérer délicat et exige par conséquent quelques précautions.

M. Fors précise qu'il n'entendait nullement par sa proposition envoyer principalement les questionnaires aux parlements des grands pays, c'est-à-dire en fait aux Etats membres de l'UE. Si des membres d'un parlement donné demandent un service de recherche pour en savoir davantage sur la situation en d'autres régions d'Europe, il est important de parler avec eux pour savoir plus précisément ce qu'ils souhaitent comme informations, ne fût-ce que pour pouvoir leur apporter la meilleure réponse. Parfois, par exemple en cas d'extrême urgence, il pourrait être proposé à un parlementaire de limiter la recherche à certains pays-témoins ou de ne sélectionner que les parlements de certains Etats membres de l'UE et/ou non Etats membres de l'UE pour un éclairage sur la question. Dans d'autres cas, il sera peut-être préférable d'envoyer un questionnaire aux parlements de tous les 27 Etats membres de l'UE ou de tous les pays membres du CERDP.

M^{me} Cousins (Irlande, Oireachtas) demande ce qu'il faut faire si les réponses à un questionnaire du CERDP ne font référence qu'à une partie d'un rapport ou document parlementaire. Faut-il dans ce cas ne placer sur le site web que la partie en question ou la totalité du texte ?

Pour **M. Sawicki**, c'est aux correspondants d'en décider. Il est généralement utile de donner accès à l'ensemble du rapport ou du document, même si une partie seulement se rattache aux réponses du CERDP.

M. Hueschen propose que dans les cas où seules quelques pages d'un long rapport placé sur le site du CERDP portent sur les informations reçues via une demande d'étude comparative, ces pages soient indiquées.

M. Sawicki remercie tous les correspondants et leurs parlements pour tous leurs travaux sur les questionnaires et les réponses. L'objectif du CERDP n'est pas d'accroître le nombre de questions et de réponses d'année en année, mais plutôt d'envoyer des demandes d'études comparatives qui soient réellement nécessaires et de recevoir autant de réponses concrètes que possible que les parlements puissent exploiter autant que faire se peut. Il est aussi extrêmement important que les assemblées qui font les demandes fournissent ensuite au CERDP des rapports de synthèse finaux, au moins dans leur langue nationale.

7. EXPOSES DES COORDINATEURS SUR LES DOMAINES D'INTERET

M. Nowina-Konopka indique que les Secrétaires Généraux de parlement se sont félicités lors de leur dernière réunion en mai 2008 de la création au sein du centre de quatre Domaines d'Intérêt et de la nomination de coordinateurs pour chacun d'entre eux. A vrai dire, le centre est toujours à la recherche de la meilleure formule pour traiter des sujets présentant un intérêt à l'intérieur de ces domaines, pour gérer les

forums créés au sein des domaines et pour relier entre eux forums, domaines et séminaires. Il propose de tenir une discussion jointe après les exposés des quatre coordinateurs.

M^{me} Dietrich-Schulz indique qu'elle a analysé les séminaires et les réunions tenus dans le domaine d'intérêt « Bibliothèques, recherches et archives » depuis la création du CERDP. De 1979 à 1995, le groupe de travail Bibliothèque CERDP qui avait alors été mis en place a tenu douze réunions. Dans ces années-là les ateliers et séminaires ne travaillaient pas sur des thèmes spécifiques préalablement annoncés de sorte qu'il est difficile de savoir rétrospectivement ce sur quoi ils portaient en définitive.

A signaler également, outre le groupe de travail Bibliothèque, un groupe de travail Thésaurus devenu par la suite le groupe de travail EUROVOC. De 1994 à 1996 les travaux du CERDP ont été centrés sur les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale. Dans ces années-là se sont tenues, à Budapest et Luxembourg, des réunions du groupe de travail Bibliothèque, organisées en coopération avec le service de recherche du Congrès américain. A noter en outre, la tenue d'un séminaire spécial avec les parlements des Etats baltes.

La période 1997–2007 a été marquée par une moindre activité. Le Parlement européen a organisé un séminaire sur la gestion des bibliothèques et la Chambre des communes a tenu, en 2000 et 2004, des séminaires sur les bibliothèques électroniques, et les bibliothèques et services de recherches parlementaires, signe d'une tendance à la fusion des services de bibliothèque et de recherche.

Lorsque l'occasion s'est présentée en 2008 de tenir un séminaire à Vienne sur les bibliothèques parlementaires, c'est le titre « partager le savoir » qui a été retenu. En outre, le séminaire a été organisé de manière à pouvoir servir de modèle pour la tenue de manifestations similaires dans l'avenir. Il comprenait trois séances de travail, prévoyait pour chacune un animateur et un orateur principal, et laissait suffisamment de temps à l'échange de vues. Tous les documents présentés au séminaire ainsi qu'un résumé des discussions sont sur le site web du CERDP grâce au travail de M. Hilbert.

Le CERDP avait déjà fait paraître dans le passé des publications comparatives sur les activités des parlements en matière de bibliothèques, recherches et archives. Cela étant les annuaires de ces publications sont à présent quelque peu dépassés. Afin de préparer une nouvelle publication comparative, des questionnaires ont été envoyés via le CERDP en décembre 2007. Quelque 130 réponses ont été reçues et insérées dans une publication et un CD envoyés tous deux aux participants. Ils constituent le rapport final du séminaire et décrivent les services parlementaires de bibliothèque, de recherches et d'archives de l'Europe, d'Israël, des Etats-Unis, du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Certaines réponses aux questionnaires n'ayant été reçues que durant le séminaire, une version révisée du CD est prévue pour début 2009.

Deux séminaires sont d'ores et déjà programmés pour 2009 : l'un à Berne en mai sur « les services de presse pour les parlementaires », l'autre, à Londres, en septembre sur les services de recherches parlementaires.

M. Viegas Abreu indique que la principale activité en 2008 est le séminaire qui se tiendra fin octobre à Copenhague sur la définition de solutions spécifiques pour les parlementaires et les parlements dans le domaine des nouvelles technologies. Le Parlement danois a préparé un site web spécial, à l'appui du séminaire et près de 70 participants sont attendus. Une demande d'étude comparative a été envoyée afin de recenser les parlements ayant les meilleures pratiques en matière de TIC aux fins du séminaire afin que leurs représentants puissent les présenter lors de celui-ci.

En ce qui concerne les futures activités relatives aux TIC, le Congrès espagnol organisera un séminaire en novembre 2009 et le Parlement roumain, un autre en 2010. En outre, interrompues il y a cinq ans, les réunions sur « les parlements sur le Net » reprendront avec un séminaire à Lisbonne au début de l'été 2009. Alors que les séminaires sur « les TIC dans les parlements » portaient sur des sujets spécifiques et techniques, les réunions sur « les parlements sur le Net » portent plutôt sur des questions de fond non techniques. Fin 2008 il sera diffusé une demande d'étude comparative afin d'obtenir des contributions des parlements du CERDP et de trouver de bonnes pratiques.

M. van der Hulst présente les activités menées dans le domaine d'intérêt « pratiques et procédures parlementaires ». Il remercie M. Santaolalla de l'excellente organisation et de la coopération établie dans le cadre de la préparation du séminaire sur « les relations entre le parlement, les agences indépendantes et les entreprises du secteur public » tenu à Madrid. En mars 2009, un séminaire portant sur les domaines d'intérêt « études macroéconomiques » et « pratiques et procédures parlementaires » se tiendra à Ljubljana sur les thèmes « l'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat/l'autonomie financière d'un parlement ».

Il serait heureux de recevoir d'un parlement une proposition d'accueil d'un séminaire sur les pratiques et procédures parlementaires fin 2009 ou début 2010 et placerait sur le site web une liste de sujets susceptibles d'être examinés.

Le forum « Pratiques et procédures parlementaires » est maintenant actif en service et trois thèmes sont en cours de discussion. Les contributions sont de qualité. Cela étant, en dépit de tous ses efforts, tels que la présentation du forum lors des séminaires du CERDP et l'envoi de mails ciblés aux éventuels intéressés, il n'y a pas encore suffisamment de participants. Le moment est probablement venu d'ouvrir les forums à d'autres internautes que les membres du CERDP. Il faudrait pouvoir trouver un forum CERDP pour toute question pertinente posée sur Google.

Après s'être entretenu de la question avec Rob Clements, il a envoyé des mails à des spécialistes de droit parlementaire pour leur demander s'ils étaient d'accord pour figurer dans une liste d'experts et disposés à participer à un forum sur les pratiques et procédures parlementaires. Tous ont répondu oui. Ouvrir son forum serait donc, semble-t-il, un exercice fort utile.

Comme pour les forums des autres domaines d'intérêt, il existe une page web spéciale pour les pratiques et procédures parlementaires sur laquelle le coordinateur peut présenter documents, actualités, liens etc. En cliquant sur « Actualités », on pourra trouver le résumé d'une récente décision de la Cour sur l'immunité parlementaire, à laquelle sera joint le texte intégral de la décision. C'est là le type d'informations que l'on doit pouvoir trouver sur ce type particulier de page web. De la même manière, dans la rubrique « Documents », on pourra trouver le texte intégral de la publication sur le séminaire « les parlements et le pouvoir judiciaire ». Le site web contient également la liste des trois principaux liens vers les institutions britanniques œuvrant dans le domaine des pratiques et procédures parlementaires. Ce n'est que le début et il entend y faire figurer en temps voulu des informations sur tous les pays membres du CERDP. Il serait en conséquence extrêmement utile pour lui de recevoir des informations de parlements d'autres pays, en particulier de ceux dont il ne connaît pas les langues officielles.

A noter également, une rubrique « Autres » sur le site web qui comprend la liste susmentionnée des experts du Royaume-Uni, corrigée et complétée par M. Clements. Tous les experts sont pour publier la liste sur le site restreint du CERDP. Pour un problème de droit constitutionnel du Royaume-Uni ou une question concernant le Parlement britannique, l'un de ces experts peut être consulté. Les listes d'experts pour la France et la Belgique sont en cours de préparation. M. van der Hulst précise qu'il ne peut pas finaliser de listes pour tous les pays du CERDP, à moins que ses collègues ne lui transmettent des noms.

Par ailleurs, il a été établie une liste de descripteurs, constituant un thesaurus simplifié. Les descripteurs peuvent être attachés à tout type de document et permettent la classification de l'ensemble du matériel sur la page web « Pratiques et procédures parlementaires ».

La gestion d'une page web intéressante présentant des informations actuelles ne sera possible qu'avec l'aide de collègues. Il serait extrêmement utile de l'informer des faits nouveaux d'importance dans le domaine des pratiques et procédures parlementaires.

M. Torbiörn fait rapport sur les activités du domaine d'intérêt « Etudes macroéconomiques ». L'ensemble du matériel se rapportant au séminaire de Strasbourg et Francfort est à présent sur le site web, y compris une synthèse de ce qui a transpiré et les exposés et présentations PowerPoint des orateurs. En mars 2009, un séminaire sur « l'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat / L'autonomie financière d'un parlement » se tiendra à Ljubljana. Ce ne sont peut-être pas à strictement parler des sujets d'études macroéconomiques, mais avec la bonne volonté de tous les intéressés et en respectant la volonté du parlement hôte de traiter ces thèmes, il sera certainement possible de rapprocher à tout le moins le séminaire du mandat du domaine d'intérêt, d'autant qu'il sera organisé conjointement avec M. Van der Hulst, Coordinateur du domaine d'intérêt « Pratiques et procédures parlementaires ».

Au Séminaire de Strasbourg et Francfort, il a été reconnu que le Forum du CERDP pour le domaine d'intérêt « Etudes macroéconomiques » devait devenir plus actif, ne fût-ce qu'en raison de tous les efforts qu'a déployés M. Hilbert pour créer l'excellent format technique dont il est doté. Il a suivi avec un vif intérêt la discussion tenue lors de la présente réunion sur le degré d'ouverture des forums. A vrai dire, à trop restreindre leur composition, on risque de les faire disparaître. Mais à les ouvrir trop largement, il pourrait s'avérer difficile de garder une vue d'ensemble. Autre risque, les exposés ou contributions des fonctionnaires, y compris ceux du coordinateur lui-même pourraient sembler trop politiques ou être mal interprétés.

M. Nowina-Konopka remercie les coordinateurs de leurs contributions. Les quatre domaines d'intérêt peuvent être considérés comme des outils polyvalents grâce aux nombreuses activités qu'ils représentent. Le meilleur format pour les diverses activités se rattachant aux domaines d'intérêt reste à être trouvé. En conséquence, une discussion générale sur la question sera toujours la bienvenue.

M. Sawicki rappelle que la question des forums a occupé une place importante dans l'examen des quatre domaines d'intérêt lors de cette réunion, comme lors de la dernière réunion du comité exécutif, notamment en ce qui concerne la mesure dans laquelle il conviendrait de les ouvrir. Il serait bon que les correspondants poursuivent l'examen de la question, de manière à fournir d'autres éléments permettant au comité exécutif de formuler en temps utile davantage de propositions finales.

La conférence entame une discussion approfondie portant sur les divers forums du CERDP à la suite d'une question de **M. Nowina-Konopka** (PE) concernant le degré d'ouverture et les limites à fixer à celle-ci.

M. Van der Hulst (Belgique, Chambre) craint que l'on ne confonde domaines d'intérêt et forums. Ce sont deux choses distinctes. Les domaines d'intérêt relèvent de la section privée du site du CERDP et sont donc d'accès restreint. En outre, ils n'offrent que peu de possibilités d'interaction. Les forums au contraire sont accessibles de l'extérieur avec l'autorisation du coordinateur. La différence d'approche des domaines d'intérêt et des forums ouvre la voie à des politiques différentes en termes d'ouverture.

M. Hilbert (PE, Direction générale de l'information et des technologies) explique la différence fonctionnelle entre les deux systèmes, s'appuyant sur deux technologies différentes et s'adressant à deux groupes d'utilisateurs distincts. Les espaces de travail des domaines d'intérêt situés dans la section « Organisation interne » sur le site web restreint visent à encourager, à faire connaître largement et à recueillir le feedback des coordinateurs, en ce qui concerne leurs activités respectives parmi ceux qui ont accès au site restreint.

Les forums de discussion hébergés dans un système distinct du site web du CERDP s'adressent à un autre groupe d'utilisateurs qu'intéresse une discussion plus structurée. Cela étant, la politique actuelle qui consiste à inviter ce type d'utilisateurs et à leur demander de s'enregistrer dans le système donne peu de visibilité aux discussions que beaucoup d'internautes pourraient préférer poursuivre par de simples échanges de mails. Ouvrir les forums de discussion plus largement permettrait toujours aux coordinateurs d'en contrôler le contenu, puisque ce sont eux qui décident qui peut y contribuer, étant entendu que la plupart des participants d'un forum se contenteront vraisemblablement d'être de simples lecteurs.

M^{me} Fitzsimmons (Irlande, Chambres de l'Oireachtas) propose d'ouvrir plus largement dans un premier temps un seul des forums, afin d'apprécier la charge de travail en résultant et les autres conséquences.

M. Sawicki pose la question de savoir dans quelle mesure les participants aux forums vont continuer de s'exprimer « ouvertement » en sachant que leurs contributions seront lues par un public plus vaste. Avec une approche plus restreinte, ils hésiteraient probablement moins à s'exprimer.

Pour **M. Clements** (Royaume-Uni, Chambre des Communes) l'une des solutions pourrait être d'associer l'université. Des problèmes pourraient se poser lorsque les auteurs de contributions soulèvent des questions sensibles. Il n'est peut-être pas recommandé de laisser ouverts tous les « fils » sans exception ; dans certains domaines en revanche, l'ouverture irait de soi.

M. Abreu (Portugal, Parlement) estime que l'une des raisons de la faible interactivité observée dans les forums est que les usagers potentiels ne connaissent pas le site web du CERDP, et en particulier, le mot de passe pour y accéder. Les actions visant à promouvoir le site n'ont donné que peu de résultats. Son groupe cible, les spécialistes des technologies de l'information, se sont étonnés de la nécessité d'obtenir un mot de passe et de s'en souvenir. Dans l'univers des TI, il est tout à fait contraire à l'usage de ne pas recevoir de notifications par email, la conséquence étant que les usagers sont obligés de participer au forum de manière régulière pour rester dans le circuit. Les forums ne doivent pas être trop ouverts, puisque le CERDP forme un groupe restreint. Les spécialistes préfèrent les emails aux forums. Les emails sont en tout état de cause une meilleure formule lors de l'organisation de séminaires.

M. Nowina-Konopka est favorable à un élargissement de l'audience sur le plan des principes, mais se demande si c'est là effectivement la meilleure manière d'améliorer le CERDP en tant qu'outil de travail. Les « fils de discussion » sur des questions sensibles risquent d'être divulgués aux médias. La transparence en ce sens pourrait avoir des incidences négatives ; la « cuisine interne » parlementaire que traite le réseau CERDP en interne ne doit pas devenir trop publique. Les questions de nature professionnelle et privée doivent être soulevées dans des contextes de type Intranet. Cela dit, des solutions particulières, telles que l'ouverture d'un Forum à un professeur d'université doivent être possibles à tout moment, mais il faut éviter que les forums ne soient un jour « récoltés » par Google. En outre, une ouverture accrue pourrait se traduire

en définitive par la nécessité d'une approbation de l'autorité politique concernée, dès lors que la participation au forum pourrait impliquer un engagement dépassant le mandat d'un fonctionnaire parlementaire. En revanche, les invitations faites à des spécialistes à titre personnel seraient tout à fait acceptables.

M. van Rijn (Pays-Bas, Tweede Kamer) souscrit à l'idée de Marc Van der Hulst d'étendre les audiences des forums à des personnes extérieures au CERDP.

M. Van der Hulst estime que les questions sensibles doivent plutôt être soulevées dans les demandes de l'ECRDP pour rester confidentielles. A trop insister sur la confidentialité, la discussion risque de stagner, si les participants sont trop peu nombreux. Plus d'ouverture rafraîchirait le débat. Bien sûr l'accès aux forums doit être contrôlé d'une manière ou d'une autre. Il appelle l'attention à cet égard sur un forum turc portant sur le droit parlementaire sur Google qui pourrait bien faire concurrence au Forum du CERDP sur les pratiques et procédures parlementaires. Il fait observer que lors de la présente réunion la question des forums prend le pas sur celle des domaines d'intérêt. Peut-être décider-t-on un jour soit de clore les forums et de ne continuer qu'avec les domaines d'intérêt soit d'ouvrir davantage les forums pour les rendre ce faisant plus dynamiques.

M. Sawicki, appuyé par **M. Scotti** (Italie, Chambre des Députés), propose d'approuver la proposition de M^{me} Fitzsimmons d'expérimenter l'idée de plus d'ouverture au sein d'un forum donné.

M. Bartsch (Allemagne, Bundestag) demande si les contributions aux forums doivent être considérées comme reflétant l'avis des parlements ou simplement celui des contributeurs. Il n'est pas sûr que les fonctionnaires parlementaires soient autorisés à publier sans préciser en quelle capacité ils le font. Il estime par conséquent que toute discussion de ce type doit se dérouler dans un cadre protégé.

M. Bloch (France, Assemblée nationale) est également de cet avis. Un forum public pourrait attirer des déclarations extrêmes de l'extérieur lesquelles pourraient ainsi se retrouver dans les médias. Les contributions universitaires pourraient s'avérer précieuses, mais la charge de travail en résultant pour tous les intéressés risque d'être considérable.

M. Torbiörn (APCE), également de cet avis, estime qu'il faudrait trouver un passage entre d'une part le Scylla que représente un accès trop large conduisant à une prudence excessive de la part des participants du CERDP par crainte de voir leurs propos déformés, sortis de leur contexte et diffusés sur l'Internet et d'autre part, le Charybde d'une discussion en vase clos entre des contributeurs trop peu nombreux.

M. Nowina-Konopka remercie les participants de leurs contributions et propose que le comité exécutif examine la question plus avant avant de la soumettre une nouvelle fois à la Conférence des correspondants.

7. THESAURUS DE LA PRATIQUE ET DE LA PROCEDURE PARLEMENTAIRES (PPP)

M. Van der Hulst présente les notes qu'il a préparées et qui ont été distribuées par avance au Comité exécutif et à d'autres pour recueillir les commentaires qu'il a été très heureux de recevoir. Rappelant les décisions prises à Erevan, il met en lumière les intentions fondamentales présidant à la création d'un thésaurus. Premièrement, il doit aider les nouveaux parlements à se doter d'un système de documentation. Deuxièmement, il doit servir à classer les demandes du CERDP de manière à en faciliter la recherche. Troisièmement, le thésaurus doit servir de liste de mots clés pour les domaines d'intérêt.

Il ne s'agit pas pour autant de faire concurrence à Eurovoc qui n'est en réalité pas utilisé pour le site du CERDP. Des classifications supplémentaires pourraient être créées pour de nouveaux domaines. L'approche choisie pour le thésaurus ne puise pas ses racines dans la sphère des bibliothèques et de la documentation et diffère de celle d'Eurovoc. Le thésaurus s'adresse à des entités parlementaires, tels que service de la séance, secrétariats de commission, etc. Le principe majeur de la partie du thésaurus consacrée à la procédure est basé sur une « séquence » ressemblant à la table des matières d'un livre. La structure est « chronologique » conformément aux procédures parlementaires qui ne sont pas couvertes par Eurovoc. La même remarque s'applique à la partie consacrée aux membres du parlement qui est organisée selon le principe de la « vie d'un parlementaire ». Eurovoc ne couvre pas suffisamment ces domaines.

Eurovoc et le Thésaurus PPP pourraient évidemment être utilisés en parallèle, mais devront être minutieusement ajustés par les usagers à leurs besoins spécifiques. La nouvelle version qui pourrait être considérée comme un thésaurus « source ouverte » est plus générale et « moins belge ». Les parlements pourraient intégrer des détails dans la version générale. Le thésaurus doit être utilisé pour le classement des demandes du CERDP. Les nouvelles demandes doivent être envoyées au secrétariat du CERDP avec les descripteurs. Les coordinateurs des autres domaines d'intérêt sont invités à créer leurs propres thésaurus.

Pour **M. Fors** (Suède, Riksdag) le thésaurus est fort utile pour améliorer la recherche de demandes.

M. Wijgergangs (Pays-Bas, Eerste Kamer) appuie l'initiative de M. Van der Hulst. Rappelant la discussion tenue lors de la conférence annuelle des correspondants en 2007 à Erevan, il estime que le moment est venu de mettre en place une recherche de texte pleinement opérationnelle.

En réponse à **M^{me} Korzeniowska** (Pologne, sénat) qui a demandé une mise à jour d'Eurovoc, **M. Hüschen** (Parlement européen, Secrétariat du CERDP) fait référence à plusieurs nouvelles versions parues depuis 1997.

M. Blatt (Allemagne, Bundestag) appuie la proposition de Marc Van der Hulst et estime nécessaire de créer des versions pour d'autres secteurs.

Pour **M. Abreu**, tout autre volumineux thésaurus est inutile. Les utilisateurs ont plutôt besoin d'un outil de recherche rapide. C'est une base de données comportant des descripteurs et gérée par un documentaliste qu'il leur faut.

M. Santaolalla (Espagne, Sénat) exprime son soutien à l'initiative de M. Van der Hulst. **M^{me} Nawrocka** (Pologne, Sénat) fait de même et préconise un bon équilibre entre descripteurs généraux et spécifiques.

M^{me} Glavnik (Slovénie, Assemblée Nationale) indique que les parlements sont de plus en plus nombreux à utiliser Eurovoc à présent et recommande au CERDP de faire de même. Les éventuels descripteurs manquants peuvent être ajoutés. Elle propose l'inclusion de deux domaines dans les demandes du CERDP : l'une pour les descripteurs Eurovoc et l'autre pour des descripteurs spécifiques, tels que ceux apparaissant dans les PPP.

M^{me} Korzeniowska rappelle que tous les changements apportés à Eurovoc doivent être approuvés par le Conseil de rédaction d'Eurovoc. En outre pour utiliser Eurovoc il faut une licence.

M. Van der Hulst remercie ses collègues de leurs précieux commentaires et souligne que son thésaurus procède d'une autre démarche intellectuelle, différente. Il ne doit pas être trop spécifique lorsqu'il est utilisé aux fins du CERDP, alors que la situation telle qu'elle se présente au niveau d'un parlement donné pourrait exiger le contraire.

8. PRIORITES ET PROGRAMME D'ACTIVITES DU CERDP POUR 2009- 2010

Wojciech Sawicki rappelle que le programme a été approuvé par les secrétaires généraux et doit donc être suivi. Il appelle l'attention sur deux modifications apportées par les secrétaires généraux : au paragraphe 1 (demandes d'études comparatives) ont été ajoutés les termes « en respectant pleinement les lignes directrices existantes » et au paragraphe 3 (séminaires), l'énoncé d'une autre priorité, à savoir « Assurer dans les délais la publication des rapports de séminaires ».

Un correspondant a été nommé pour Monaco. Un correspondant pour le Monténégro devrait l'être prochainement, mais aucune confirmation officielle n'a encore été communiquée jusque là.

En réponse à une question de **M. Wijgergangs** concernant une éventuelle représentation du Kosovo, **M. Sawicki** souligne que le CERDP ne peut pas prendre de décisions politiques. L'appartenance au CERDP exige que le président de l'assemblée concernée fasse partie de la Conférence européenne des présidents de parlements et donc du Conseil de l'Europe. Ce qui signifie qu'avant de devenir membre du CERDP le Kosovo devra d'abord adhérer au Conseil de l'Europe. Le Kosovo n'a pas encore déposé de demande d'adhésion au Conseil de l'Europe. Le point n'est donc pas à l'ordre du jour.

Il déclare ensuite que le document Priorités et programme du CERDP est approuvé.

Il annonce que la prochaine réunion du Comité exécutif se tiendra le 13 mars 2009 à Lisbonne [note post-réunion : la date a été modifiée ; la date du 6 mars est confirmée].

M. Torbiörn indique que Natasa Glavnik et lui-même proposent de modifier légèrement le titre du séminaire de Ljubljana comme suit : « L'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat/ L'autonomie financière d'un parlement ». La date a été fixée aux 27 et 28 mars 2009.

M. Frischknecht (Suisse, Conseil national) annonce qu'un séminaire sur « les analyses presse/médias pour les parlementaires » se tiendrait à Berne les 7 et 8 mai 2009. Il visera à donner un aperçu des modalités techniques actuelles dans le domaine en question, y compris les droits d'auteur. Un questionnaire sera diffusé en novembre centré sur les produits, les méthodes de travail et les solutions techniques.

M. Abreu indique que le séminaire « les parlements sur le net » se tiendrait probablement en mai-juin 2009.

M. Clements informe les participants que le prochain séminaire sur les services de recherche parlementaire se tiendrait probablement les 17 et 18 septembre 2009 (date confirmée dans l'intervalle). Un questionnaire sera diffusé fin 2008 ou début 2009. Le but est notamment d'actualiser les parties factuelles de l'étude CERDP de Bill Robinson « Savoir et pouvoir ».

M^{me} Ripolles (Espagne, Congreso) indique que le séminaire 2009 sur les TIC dans les parlements est prévu maintenant du 11 au 13 novembre à Madrid.

M^{me} Okruhlicova (Slovaquie, Conseil national) confirme que la prochaine Conférence annuelle des correspondants se tiendrait à Bratislava du 8 au 10 octobre 2009.

M. Sawicki indique que le séminaire TIC qui doit se tenir à Bucarest en 2010 à l'invitation du Secrétaire Général de la Chambre roumaine a été confirmé dans son principe, mais que la date n'a pas encore été arrêtée.

Il lance ensuite un appel à propositions pour l'accueil de la Conférence annuelle des correspondants en 2010. En l'absence de propositions, la conférence se tiendrait à Strasbourg.

M. Blatt indique que 2009 serait une année spéciale pour le Bundestag, puisqu'il célébrera à la fois son 60^e anniversaire et celui de la Constitution allemande. Il propose par conséquent d'organiser un séminaire sur l'histoire parlementaire début 2010.

M^{me} Ripolles indique qu'un séminaire dans le domaine d'intérêt « Etudes macroéconomiques » est prévu pour 2010 dans son pays. Le titre exact sera examiné avec M. Torbiörn, coordinateur et proposé au CERDP en temps utile.

M. Scotti signale que sa chambre est en contact avec l'OCDE pour l'organisation d'une conférence au printemps 2009 sur « Les budgets de l'Etat et les budgets des parlements dans les pays de l'OCDE ». La manifestation sera coordonnée avec le séminaire connexe prévu à Ljubljana.

9. TÂCHES ET RESPONSABILITES DES CORRESPONDANTS

M. Sawicki présente le document qui a été élaboré au sein du Comité exécutif et entériné par les Secrétaires Généraux. L'un de ses buts est d'aider les correspondants à expliquer leur fonction de correspondant aux collègues de leur propre parlement, un autre est de leur offrir des conseils dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes en cette capacité. La conférence annuelle est un cadre tout indiqué pour examiner les bonnes pratiques.

M. Clements demande comment les collègues s'y prennent pour promouvoir le CERDP chez eux. Il s'emploiera très volontiers à mettre en application à la Chambre des communes les éventuelles idées qui seront présentées.

M. Fors lui expose, dans sa réponse, la pratique qu'il suit au Riksdag et qui consiste à distribuer les résumés des conclusions et manifestations du CERDP. Les résumés sont particulièrement appréciés - et ajoutent à la réputation du CERDP - dès lors qu'ils répondent bien aux besoins de ceux qui les reçoivent.

M. Sawicki et **M. Nowina-Konopka** disent qu'ils seraient heureux de s'entretenir directement avec leurs homologues des parlements nationaux, du rôle et des activités des correspondants, si ces derniers en expriment le souhait.

Pour ce qui concerne la situation dans son pays, l'Autriche, **Mme Schulz-Dietrich** explique qu'il était difficile de fournir des synthèses du CERDP aux intéressés, tant que la librairie était rattachée, en termes d'organisation, au service de recherche parlementaire. Après le transfert de la bibliothèque dans l'Unité des services juridiques en 2006, plus de personnel a été disponible à cet effet, d'où une amélioration des services. Dans un nouvel effort de faire mieux connaître le CERDP, son logo a été placé sur le site web de la bibliothèque, comme l'a fait par exemple la Lettonie.

M. Blatt rend compte d'un entretien qu'il a eu avec sa hiérarchie concernant la somme de travail nécessaire pour convertir une demande originale du CERDP dans une forme qui puisse être traitée par les spécialistes de son parlement. Dans de nombreux cas, les Directeurs Généraux ne sont pas conscients de la charge de travail qu'occasionnent les demandes. En assurant une plus large publicité aux demandes, on court également le risque d'en recevoir davantage, ce qui pourrait à son tour dépasser la capacité de réponse des services concernés.

M. Bloch indique que le CERDP est de plus en plus connu au sein de son parlement. Les demandes d'études comparatives servent également à faire connaître le Centre.

M. Sawicki souligne l'importance de faire savoir aux membres du parlement que les informations qu'ils ont reçues se fondent en fait sur les travaux réalisés par le réseau du CERDP.

M. Viegas indique que le site web du Parlement portugais héberge une page pour le CERDP. Toutes les demandes du CERDP et les séminaires y sont mentionnés.

Mme Schulz-Dietrich ajoute que les fonctions de correspondant et de correspondant adjoint du CERDP sont mentionnées depuis 2006 dans l'annuaire de l'administration autrichienne, renforçant ainsi les perspectives de bonne coopération avec les ministères.

Clôturant la discussion, **M. Sawicki** réitère sa proposition et celle de **M. Nowina-Konopka** d'offrir aux correspondants qui le demandent un soutien individuel dans les discussions avec leur hiérarchie.

10. ELECTIONS AU COMITE EXECUTIF

M. Sawicki informe les participants de la réunion que le mandat triennal de Natacha Glavnik est arrivé à expiration. Il la remercie de son dynamisme et de la qualité de son travail au sein du Comité exécutif ces trois années durant.

Mme Glavnik indique que son travail au Comité exécutif a été une expérience extrêmement intéressante et enrichissante.

M. Sawicki explique la marche à suivre pour l'élection du successeur de Mme Glavnik. Chaque assemblée dispose d'une voix et confirme son vote en signant la liste des votants.

Il y a deux candidats en présence : **M. Blatt et M. Fors**. Dans le vote à scrutin secret qui suit, 46 suffrages sont exprimés, aucun n'est nul. M. Fors obtient 29 voix, M. Blatt, 17.

M. Sawicki déclare en conséquence Gunnar Fors élu nouveau membre du Comité exécutif pour les trois prochaines années et le félicite chaleureusement tout comme M. Blatt, dont le score est parfaitement honorable.

Il rappelle aux collègues que trois postes vacants au Comité exécutif devront être pourvus en 2009.

11. (ancien point 13) DEVELOPPEMENT DU SITE INTERNET DU CERDP

M. Hilbert présente la version 3 du site web et ses principaux éléments :

- Historique
- Présentation
- Connexion et compte utilisateur
- Principaux menus (Accueil/Actualités, Organisation interne, Demandes d'études, réunions/séminaires, liens, archives, contact et boîte de recherche)

Nouveaux éléments : notifications d'e-mails, archives et workflow spécial pour les contributeurs et les administrateurs.

Il présente ensuite la toute dernière mouture du manuel de l'utilisateur qui paraîtra en trois volumes : lecteur, contributeur et administrateur. Elle sera validée sous peu et disponible en version imprimée et sur le site web. Il remet solennellement un premier exemplaire à **Mme Coppolecchia**.

M. Sawicki remercie Jerry Hilbert et les autres contributeurs du travail accompli pour la mise en place du nouveau site web du CERDP.

En réponse à une question de **Mme Nawrocka** concernant le sens à donner à l'adjectif « ancien » en liaison avec les archives, **M. Hilbert** répond que ce sera à l'administrateur d'apprécier la mesure dans laquelle l'ajout de nouveaux éléments a donné lieu à un système de « nouvelles » archives.

Mme Korzeniowska remercie les intéressés des améliorations apportées au moteur de recherche qui facilitera la recherche de demandes.

M. Sawicki propose d'ajouter une rubrique sur les co-secrétaires du CERDP à la page Organisation interne.

12. BASE DE DONNEES STUDIES DU CERDP

M. Hüschen présente brièvement un document soumis à la Conférence. Il doit être considéré comme un document de réflexion dont le but est de lancer une discussion non seulement sur les aspects liés à la faisabilité technique du Réseau CERDP, mais aussi sur ses chances d'être pleinement accepté. Il rappelle l'article 1 des statuts du CERDP : « le CERDP a pour objectif [...] et de recueillir, échanger et diffuser les études réalisées par les services parlementaires ». La situation actuelle en ce qui concerne le site web du CERDP ne saurait être considérée comme satisfaisante ; elle appelle plutôt une décision stratégique soit pour clore la rubrique existante sur le site web soit pour opter pour une nouvelle approche plus collaborative. Cette dernière serait centrée sur une meilleure interactivité entre les membres du CERDP qui devraient soumettre les nouvelles études sélectionnées à une « base de données études ». Cette procédure pourrait être comparée à celle utilisée pour la rubrique « news/nouveautés ». La procédure qui sera retenue devra être aisée à comprendre, ouverte et régie par le moins de règles possible de manière à être acceptée le plus largement possible. Le but principal serait de partager le savoir et l'expertise. Deux options sont présentées pour le chargement des données : chargement direct ou chargement après validation.

M. Clements exprime son soutien de principe à l'idée, mais estime prudent de rappeler que son succès sera entièrement tributaire de la volonté des collègues de soumettre du matériel.

M. Van der Hulst conteste le point du document, selon lequel seules des références doivent être placées dans la base de données. Il serait préférable de pouvoir présenter également des textes entiers.

M. Hüschen répond qu'il serait possible, mais non obligatoire d'indiquer des liens vers des documents ou des transferts vers le site. Le principal but du projet est de partager les informations sur de nouvelles études de questions d'actualité.

M. Nowina-Konopka clôt la discussion et renvoie le projet à la prochaine réunion du Comité exécutif pour un examen approfondi.

13. (ancien point 14) – QUESTIONS DIVERSES

M. Sawicki informe les participants que Pedro Valente, Correspondant du Parlement portugais est toujours gravement malade. Il est présent, il n'en doute pas, dans les cœurs et les prières de tous ses collègues.

Puis il annonce que Arpi Arakelian et Venetta Trifonova, les collègues arménienne et bulgare, sont toutes deux enceintes. La conférence charge M. Sawicki de leur transmettre ses meilleurs vœux pour la naissance.

Il n'est pas soulevé d'autre question sous ce point.

MM. Sawicki et Nowina-Konopka remercient les membres pour cette réunion très fructueuse qui se poursuivra le lendemain par une excursion à Waterloo et Malines.

La conférence est close le 10 octobre 2008 à 17 h 30.

* _ * _ *

Conférence annuelle des correspondants, Bratislava 8 – 10 octobre 2009

1. Ouverture de la conférence

Wojciech Sawicki, codirecteur du CERDP (APCE), ouvre la conférence et souhaite la bienvenue aux participants à Bratislava. Au nom de **Piotr Nowina-Konopka, codirecteur du CERDP** et de tous les participants, il remercie **M^{me} Anna Okruhlicova**, correspondante du CERDP au Conseil national – et, à travers elle, ce dernier et les autorités du pays – d'accueillir la conférence annuelle des correspondants du CERDP dans leur superbe parlement et leur belle capitale.

Il se fait également l'écho de tous les participants pour remercier M. Nowina-Konopka – et à travers lui le Parlement européen – de l'excellent dîner de la veille, point d'orgue d'une journée marquée par une préconférence très intéressante sur les systèmes électoraux et la participation en Europe.

Les nouveaux correspondants et correspondants adjoints suivants se présentent ensuite brièvement :

- **M. Alex Brocklehurst**, *House of Lords*, Royaume-Uni
- **M^{me} Charlotte Cousins**, Parlement, Irlande
- **M. Richard Cracknell**, *House of Commons*, Royaume-Uni
- **M. Lubomir Fajtak**, Conseil national, Slovaquie
- **M. Joseph Jackson**, Bibliothèque du Parlement, Canada
- **M^{me} Tatjana Krasovec**, Assemblée nationale, Slovénie
- **M^{me} Beatrice Kleinert**, Conseil fédéral, Allemagne
- **M. Peder Nielsen**, Parlement, Suède
- **M. Timur Semenov**, Conseil de la Fédération, Russie
- **M. Evaldas Sinkevicius**, *Seimas*, Lituanie
- **M^{me} Lili Török**, Parlement, Hongrie

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la Conférence annuelle des correspondants tenue à Bruxelles le 10 octobre 2008

Le procès-verbal est adopté.

4. Rapport d'activité, octobre 2008 – octobre 2009

M. Sawicki résume brièvement le rapport d'activité, dont la version finale doit être approuvée par les secrétaires généraux des parlements membres du CERDP qui se réuniront à Chypre en juin 2010. Il est demandé aux participants, le cas échéant, de compléter les informations du Centre, y compris en ce qui concerne les séminaires. L'orateur demande donc à tous les parlements ayant accueilli des séminaires en 2009 de présenter oralement un petit exposé à cette fin.

Hanne Rasmussen (Parlement, DK) présente rapidement le séminaire sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) organisé à Copenhague au mois d'octobre 2008 sur les solutions pour les parlements et les parlementaires (domaine d'intérêt : les TIC dans les parlements). Près de 80 participants de 35 pays ont assisté à cette réunion au cours de laquelle ont été présentés 18 exposés sur des thèmes découlant du questionnaire réalisé en vue du séminaire. L'animation des débats et les retours positifs laissent penser que les participants ont été très satisfaits.

Tatjana Krasovec (Assemblée nationale, SI) rend compte du séminaire tenu à Ljubljana en mars 2009 sur le thème de « L'exercice par le parlement d'un contrôle sur les dépenses budgétaires de l'Etat/l'autonomie financière d'un parlement » (domaine d'intérêt : études macroéconomiques). Un rapport présenté lors du séminaire faisait la synthèse des réponses à un questionnaire détaillé. Des experts venus d'Italie, de Slovénie, d'Espagne et de Suède ont présenté des exposés sur des sujets particuliers.

Pedro Valente (Assemblée de la République, PT) résume le VII^e séminaire « Les parlements sur le web » sur le thème « Comment rapprocher les parlements des citoyens au moyen d'internet » (domaine d'intérêt : les TIC dans les parlements), organisé à Lisbonne en mai 2009, qui a rassemblé 48 participants de 25 pays représentant 28 chambres différentes. Le séminaire a été à la hauteur des fortes attentes de l'assistance. Un site web spécifique a été créé pour communiquer des informations sur cette réunion et procéder aux inscriptions. L'enquête réalisée auprès des participants a montré que 19 % d'entre eux avaient souvent utilisé le site web du CERDP, 64 % occasionnellement et 17 % ne l'avaient jamais consulté.

Ernst Frischknecht (Assemblée fédérale, CH) indique que le séminaire « Services de presse parlementaires » (domaine d'intérêt : bibliothèques, recherches et archives parlementaires), qui s'est tenu à Berne en juin 2009, a été le premier dans ce domaine. D'après les réponses au questionnaire, 30 % des services de presse sont rattachés à la bibliothèque du parlement et 70 % à d'autres services d'information. Six exposés ont été présentés. L'un d'eux, sur la presse, a évoqué un déclin constant des publications papier. Les activités conviviales organisées en marge du séminaire ont donné lieu à des échanges de vue animés. De plus, l'organisation de cette réunion a été pour le parlement hôte une excellente occasion de renforcer la cohésion d'équipe de son personnel.

Rob Clements (House of Commons, UK) dit que la préparation d'un séminaire est un travail exigeant mais gratifiant. Le séminaire « La recherche et l'information pour les parlements – nouveaux défis, nouvelles possibilités » (domaine d'intérêt : bibliothèques, recherches et archives parlementaires) organisé à Londres en septembre 2009 a été pragmatique et constructif. Les réponses instructives au questionnaire détaillé ont permis de faire une synthèse exhaustive. L'intervenant recommande la lecture des nombreuses réponses individuelles qui illustrent bien la diversité des services parlementaires disponibles dans les nombreux pays ayant répondu. Un « forum ouvert » (nouveau dispositif d'échange) s'est tenu à la fin du séminaire. Il a permis aux participants de faire part des questions et des sujets de préoccupation qu'ils avaient à l'esprit. M. Clements suggère de renouveler l'exercice lors de prochains séminaires.

Kjell Torbiörn (APCE) remercie **M^{me} Krasovec** et ses collègues pour l'organisation et l'accueil du séminaire à Ljubljana, une initiative commune aux domaines d'intérêt « études macroéconomiques » et « pratiques et procédures parlementaires ». A cet égard, il remercie son homologue chargé de la coordination dans ce dernier domaine, **Marc Van der Hulst (Chambre des Représentants, BE)**, qui a contribué au succès de cette réunion.

Elisabeth Dietrich-Schulz (Parlement, AT) déclare que la diversité des sujets abordés lors des séminaires montre à quel point les tâches des coordinateurs sont variées en pratique.

M. Sawicki demande aux participants de transmettre à leurs secrétaires généraux les remerciements du CERDP pour avoir accueilli les réunions susmentionnées, sans oublier les correspondants et les personnels parlementaires concernés pour tout le travail accompli à ces occasions.

5. Elections au Comité exécutif

M. Sawicki remercie les membres sortants du Comité exécutif – Siiri Sillajoe, Borys Kolisnychenko et Jean-Pierre Bloch – pour l'important travail qu'ils ont fourni depuis 2006 ; il fait remarquer au passage que leurs activités pour le compte du CERDP s'ajoutaient à leurs fonctions parlementaires normales.

Trois sièges sont vacants au Comité exécutif. Cinq candidatures ont été reçues avant la date limite du 8 octobre. Il faut donc cocher seulement trois noms sur le bulletin de vote.

En matière électorale, lorsque les statuts du CERDP ne prévoient rien, le Règlement de l'APCE s'applique. La majorité absolue est requise au premier tour, mais la majorité relative suffit au second. Chaque chambre nationale dispose d'une voix.

Francesco Marcelli (Sénat, IT) se demande si l'équilibre géographique entre les membres du Comité exécutif – qu'il a été demandé de prendre davantage en considération – est vraiment compatible avec une élection démocratique de cette sorte.

M. Sawicki répond que la notion d'équilibre géographique découle des statuts qui recommandent que soit pris « dûment en considération le besoin de préserver l'équilibre géographique dans la composition du Comité exécutif ».

Les candidats, **M^{me} Anna Okruhlicova (Conseil national, SK)**, **M^{me} Siiri Sillajoe (Parlement, EE)**, **M. Jean-Pierre Bloch (Assemblée nationale, F)**, **M. Italo Scotti (Chambre des députés, IT)** et **M. Borys Kolisnychenko (Parlement, UA)** se présentent brièvement.

Les scrutateurs sont **M. Horst Schade (APCE)** et **M. Ulrich Hüschen (Parlement européen)**.

Quarante-quatre personnes prennent part au vote. Tous les bulletins sont valables. La majorité absolue est donc à 23 voix.

M. Sawicki annonce les résultats de l'élection :

M. Borys Kolisnychenko	7	voix
M. Jean-Pierre Bloch	20	voix
M^{me} Siiri Sillajoe	29	voix
M^{me} Anna Okruhlicova	35	voix
M. Italo Scotti	35	voix

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité exécutif : **Siiri Sillajoe**, **Anna Okruhlicova** et **Italo Scotti**.

M. Sawicki annonce ensuite que **Mario Heinrich**, hélas empêché d'assister à la conférence, compte cesser ses activités au Conseil de l'Europe en 2010, ce qui signifie qu'il ne pourra pas rester cosecrétaire du CERDP. Aucune proposition n'a été faite à ce jour concernant son successeur éventuel.

Marcher dans les pas de M. Heinrich est une gageure pour quiconque s'y essaiera. En effet, il était présent dès la création du CERDP et sa fidélité ne s'est jamais démentie. Sa gentillesse, sa convivialité, sa connaissance encyclopédique de l'institution et la qualité de son travail forcent l'admiration et resteront dans les mémoires. Au nom des participants, M. Sawicki le remercie – en son absence – de tout ce qu'il a fait et représenté pour le CERDP pendant des années. Il souhaite que la conférence annuelle des correspondants ait la possibilité de lui faire part de sa gratitude en personne.

De plus, **M. Nowina-Konopka** quittera le CERDP en janvier 2010 pour prendre de nouvelles fonctions au Parlement européen. Le moment est venu de lui trouver un successeur. M. Sawicki remercie M. Nowina-Konopka de son zèle et d'avoir réussi à faire connaître le Centre au sein du Parlement européen.

M. Nowina-Konopka regrette de devoir quitter le CERDP pour se consacrer à d'autres fonctions importantes au Parlement européen. Il a beaucoup apprécié de travailler pour le Centre du fait de la dimension européenne de ses activités.

6. Information sur la désignation des coordinateurs du CERDP

Les participants sont informés de la décision prise par le Comité exécutif lors de sa réunion tenue à Bruxelles le 11 septembre 2009 de renouveler pour trois ans les mandats de coordinateur de M^{me} Elisabeth Dietrich-Schulz et MM. Marc Van der Hulst, Kjell Torbiörn et João Viegas Abreu dans leurs domaines d'intérêt respectifs, à compter du 11 novembre 2009.

M. Nowina-Konopka rappelle que les coordinateurs ont assumé leurs fonctions au sein du CERDP en plus de leur travail quotidien pour le parlement qui les emploie. Il trouve qu'ils ont fait un excellent travail, non seulement en organisant les séminaires mais aussi en créant et en entretenant des liens dans le prolongement de ces réunions. Il leur présente ses vœux de succès pour l'avenir.

Les quatre coordinateurs remercient l'assistance de la confiance qui leur est faite et s'engagent à donner le meilleur d'eux-mêmes pour être à la hauteur des attentes.

7. Exposés des coordinateurs concernant leur domaine d'intérêt

M^{me} Dietrich-Schulz n'a pas de nouvelles informations à communiquer concernant le projet de séminaire sur l'histoire parlementaire (Berlin, automne 2010). Elle contactera M. Blatt, correspondant du CERDP au Bundestag, en temps voulu pour en savoir plus.

Elle présente les préparatifs d'un séminaire pour les bibliothèques et les services d'archives prévu à Athènes du 26 au 28 mai 2010 à l'aimable invitation du Parlement grec, qui a aussi élaboré un projet de programme pour la réunion sur le thème des services fournis au grand public par les services d'archives et les bibliothèques parlementaires. Une place importante sera accordée au rôle des bibliothèques parlementaires en Europe du Sud-Est, notamment dans la préservation du patrimoine culturel, et il sera question des programmes d'assistance assurés par d'autres parlements européens à l'intention des bibliothèques de la région. Un questionnaire sera établi avant la réunion.

M^{me} Dietrich-Schulz rappelle aussi qu'a eu lieu en novembre 2008, au Parlement européen, une très intéressante visite thématique sur les bibliothèques parlementaires. Le directeur de la bibliothèque du Parlement européen, M. de Feo, serait intéressé par l'organisation d'une autre visite thématique en collaboration avec le CERDP.

L'oratrice doit par ailleurs faire un exposé sur le CERDP lors d'une prochaine conférence de l'IFLA, à Rome. La prochaine réunion de l'IFLA devrait se tenir à Stockholm en 2010.

M^{me} Dietrich-Schulz présente un ouvrage publié par le Parlement tchèque sur les bibliothèques parlementaires en Europe centrale. Enfin, elle rend compte de la visite des bibliothèques des Etats-Unis qu'elle a effectuée dans le cadre du programme de visite américain.

Elle informe ensuite les participants qu'elle est entrée en contact avec un représentant de la bibliothèque de l'Assemblée nationale coréenne qui a appris l'existence du CERDP en lisant un article qu'elle-même avait rédigé pour le Wikipedia allemand.

Pour terminer, elle évoque sa correspondance avec un représentant du service de recherche de l'Assemblée nationale coréenne concernant le projet de création d'un centre de recherche parlementaire pour la région Asie-Pacifique. Cette personne a exprimé le souhait de prendre part à un échange de vues avec le CERDP.

M. Van der Hulst remercie une nouvelle fois le Parlement norvégien d'accueillir son séminaire sur les droits des minorités dans les procédures parlementaires en 2010. Il revient ensuite sur la question des forums du CERDP et de la difficulté de les faire vivre. Le forum dont il s'occupe, consacré aux procédures et aux pratiques parlementaires, est peut-être une exception puisqu'il rassemble maintenant une quarantaine de participants actifs qui échangent des informations sur les évolutions dans ce domaine. Le fait qu'il ait pris l'habitude de demander à tous les participants, après chaque séminaire qu'il a organisé, de s'inscrire au forum y a certainement contribué. Il se demande si les forums sont vraiment nécessaires, surtout qu'il y a maintenant une certaine dose d'interactivité dans les pages web consacrées à chacun des domaines d'intérêt.

Pour ce qui est de la page web P&PP, il est très satisfait du résultat.

Entre mars et fin septembre 2009, une trentaine d'articles ont été mis en ligne et des innovations ont été apportées :

- la liste d'experts P&PP présente une sélection de spécialistes des procédures et des pratiques parlementaires de chaque pays. Trois listes sont d'ores et déjà en ligne (Royaume-Uni, Pays-Bas et Suède), d'autres sont en cours d'élaboration ;
- la liste de thèses P&PP présente une sélection de thèses soutenues dans les universités d'un pays donné sur des sujets relatifs aux procédures et aux pratiques parlementaires. Les listes française et britannique sont en ligne, d'autres sont en cours d'élaboration ;
- la liste de bibliographies P&PP présente une sélection de publications nationales relatives aux procédures et aux pratiques parlementaires. A ce jour, quatre bibliographies sont en ligne (celles des Pays-Bas, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la Belgique).

Avant d'être publiées, toutes les bibliographies et les listes sont soumises pour validation aux correspondants du CERDP concernés – dont l'aide a d'ailleurs été très appréciée ; on a demandé leur accord à tous les experts pour figurer sur la liste.

M. Van der Hulst, qui trouve les progrès réalisés encourageants, est déterminé à essayer de faire plus encore. Il apprécierait toutefois beaucoup que les correspondants ou leurs services l'informent immédiatement de tout fait nouveau pouvant éventuellement intéresser leurs homologues du CERDP en matière de procédures et de pratiques parlementaires. Ses doutes subsistent quant à la viabilité à long terme des forums dans leur forme actuelle. Même son propre forum, malgré un nombre relativement élevé de participants actifs, a du mal à trouver sa vitesse de croisière. Il faut donc chercher de meilleures solutions.

M. Torbiörn souhaite faire part de trois idées relatives à son domaine d'intérêt, les études macroéconomiques. Les deux premières viennent d'une visite qu'il a effectuée au Parlement suédois en mai 2009 à l'invitation de M. Gunnar Fors, correspondant suédois du CERDP.

Première idée : la création d'un réseau électronique reliant les chercheurs en économie des parlements membres du CERDP pour leur permettre de s'adresser des demandes spécifiques. On pourrait demander aux correspondants de rassembler les adresses électroniques ou autres de toutes les personnes s'occupant des questions économiques dans les parlements, si possible en indiquant leur domaine de compétence. Le réseau pourrait fonctionner de manière autonome mais il serait préférable d'utiliser le forum.

Dans cette perspective, le nom du domaine d'intérêt pourrait devenir « recherche économique » (et non macroéconomique) puisque la frontière entre les deux est de plus en plus floue.

Deuxième idée : créer un service d'exploration d'internet pour collecter de nouvelles études économiques présentant un intérêt et publier les résultats des recherches dans l'espace web approprié du CERDP. M. Fors précise qu'une personne de son équipe pourrait se charger de cette tâche au moins à temps partiel si le CERDP ne dispose pas des ressources humaines suffisantes.

En ce qui concerne l'organisation d'un séminaire dans ce domaine d'intérêt en 2010, **M. Torbiörn** rappelle que la dernière réunion de ce type, sur la politique financière/monétaire, s'est tenue en septembre 2008, au début de la crise économique et financière actuelle. Le thème du séminaire organisé à Strasbourg (Conseil de l'Europe) et Francfort (Banque centrale européenne) était « La Banque centrale européenne dans la nouvelle économie européenne et mondiale ».

A l'époque, la réunion s'est déroulée dans un contexte de panique et de confusion mondiale mais l'année qui s'est écoulée depuis a permis, d'abord, de comprendre progressivement les causes de la récession et, ensuite, de proposer un premier train de mesures pour sortir de la crise et éviter qu'elle ne se reproduise.

A cet égard, les services de recherche économique des parlements du CERDP se sont fortement mobilisés : ils ont contribué à l'élaboration de politiques et de mesures d'urgence et de long terme à soumettre aux parlementaires, en coopération avec les gouvernements et les institutions internationales selon les cas. L'objectif du séminaire, qu'il est proposé d'organiser au premier semestre 2010, serait de réunir les chercheurs en économie concernés pour qu'ils échangent leurs connaissances et leurs expériences, dans leur propre intérêt et dans celui des parlements du CERDP en général. L'orateur espère qu'un parlement proposera d'accueillir une telle manifestation. Le titre du séminaire pourrait être par exemple : « Enseignements de la crise financière : le point sur les recherches parlementaires ».

M. Viegas Abreu fait part des projets de séminaires dans son domaine d'intérêt, les TIC dans les parlements, et plus particulièrement de séminaires qui doivent se tenir à Rome les 26 et 27 novembre, à Bucarest à l'automne 2010 et peut-être à Athènes en 2011. Il donnera de plus amples détails sous peu.

Il confirme également que tout est réglé avec la Chambre des représentants néerlandaise en ce qui concerne l'accueil à La Haye, les 6 et 7 mai 2010, du Séminaire Parlements sur le web VIII, qui aura pour thème principal « A l'aube de la troisième génération de sites web parlementaires »

S'agissant des forums, il pense comme les orateurs précédents qu'il est difficile d'atteindre une masse critique de participants actifs pour faire vivre le dialogue. Il existe d'autres problèmes comme le fait que les participants oublient leur mot de passe ou contribuent peu. De plus, les utilisateurs qui posent des questions reçoivent souvent plus vite des réponses directement par courrier électronique que sur les forums ou le site général du CERDP. Le coordinateur insiste pour que les correspondants demandent à leurs collègues spécialisés dans les technologies de l'information d'utiliser davantage les forums.

M^{me} Maria Rosa Ripollés remercie ses collègues italiens d'avoir accepté si rapidement d'organiser le séminaire imminent sur les technologies de l'information.

M. Francesco Marcelli, qui s'exprime également au nom de son collègue de la Chambre des Députés italienne, M. Italo Scotti, déclare que le parlement dont il vient fera tout son possible pour organiser le séminaire en question au pied levé. Pour ce qui est des forums, il continue de croire qu'ils ont un avenir à condition de devenir plus visibles. La participation augmenterait alors certainement.

M. Sawicki indique que la question de savoir s'il faut conserver les forums a été examinée d'autant plus sérieusement que l'expérience des deux derniers forums a donné à réfléchir.

M. Fernando Santaoalla López dit qu'il encouragera ses collègues du Sénat espagnol à demander des mots de passe CERDP. Il suggère de se donner encore un an pour juger de l'utilité des forums.

M. Piotr Nowina-Konopka est d'accord avec M. Santaoalla López sur le sursis d'un an. Les correspondants devront sensibiliser leurs collègues des parlements nationaux à l'existence de ces forums mais, le cas échéant, il faudra savoir s'arrêter.

M. Rob Clements estime que le problème est peut-être le nombre trop élevé de forums et d'autres systèmes de réunion électroniques. Il est très difficile pour les forums de monter en puissance. C'est un sujet très complexe qui touche à des questions enchevêtrées. L'intervenant approuve le sursis d'un an avant de prendre une décision sur la fermeture ou le maintien des forums. Il est appuyé par **M. Bartsch**.

En conclusion, la **Conférence des correspondants** convient de décider de l'avenir des forums consacrés aux domaines d'intérêt du CERDP lors de sa Conférence annuelle de 2010.

De plus, la **Conférence des correspondants** accueille favorablement les deux idées proposées par M. Torbiörn concernant son domaine d'intérêt – les études macroéconomiques – à savoir :

- 1) la création d'un réseau électronique reliant les chercheurs en économie des parlements du CERDP ;
- 2) la création d'un service d'exploration d'internet à même de répertorier de nouvelles études sur des sujets économiques qui présentent un intérêt, étant entendu que les résultats seront publiés dans l'espace web approprié du CERDP.

Elle approuve aussi la proposition de changement de nom du domaine d'intérêt « études macroéconomiques » qui devient « études économiques ».

Enfin, elle approuve la proposition du coordinateur de ce domaine d'intérêt d'organiser en 2010 un séminaire sur le thème « Enseignements de la crise financière : le point sur les recherches parlementaires » et demande aux parlements du CERDP intéressés par l'organisation d'une telle manifestation de prendre contact avec M. Torbiörn.

8. Priorités et programme d'activités du CERDP pour 2010 et 2011

M. Sawicki présente ce document, approuvé par le Comité exécutif en mars 2009, qui doit être soumis à l'approbation des secrétaires généraux des parlements du CERDP lors de leur réunion de juin 2010 à Chypre.

Programme de séminaires et d'autres réunions :

- Séminaire sur les TIC dans les parlements, Rome 26-27 novembre 2009
L'offre des collègues italiens est acceptée.
- Séminaire Parlements sur le web, La Haye 6-7 mai 2010
Piet van Rijn (Chambre des Représentants, NL) informe la conférence que le nouveau titre du séminaire est « Parlements sur le web VIII – A l'aube de la troisième génération de sites web parlementaires ».
- Séminaire à Oslo, mai 2010
Jarle Skjoerestad (Parlement, NO) explique que le séminaire portera sur les droits des partis d'opposition représentant des minorités au parlement. Il a déjà reçu une demande CERDP de l'Autriche et une publication du Conseil de l'Europe sur le thème du séminaire.
M. Sawicki indique que le thème du rôle de l'opposition dans les parlements sera également abordé lors de la conférence européenne des présidents de parlement à Chypre en juin 2010.
- Séminaire sur les bibliothèques parlementaires au service du public, Athènes, mai 2010
M^{me} Dietrich-Schulz confirme que le séminaire accordera une place particulière à la situation des bibliothèques dans la région des Balkans.
- Séminaire sur les TIC dans les parlements, Bucarest, automne 2010
Paunita Turcu (Chambre des Députés, RO) donne des informations sur la proposition émanant de son service des technologies de l'information. La date exacte sera communiquée en temps voulu.
- Séminaire « Enseignements de la crise financière : le point sur les recherches parlementaires », 2010
M. Torbiörn indique que plusieurs collègues ont fait savoir qu'il était possible que leurs parlements soient à même d'accueillir une telle réunion. Il va poursuivre la consultation dans les prochaines semaines.
- Séminaire sur l'histoire parlementaire, Berlin
M. Bartsch déclare que les travaux de préparation ont commencé mais qu'il faudrait reporter le séminaire au début de l'année 2011 pour des raisons techniques. Le CERDP en sera informé officiellement sous peu.
- Réunion du Comité exécutif, printemps 2010
Le lieu et la date de la réunion seront fixés rapidement.
- Conférence annuelle des correspondants 2010
M. Yildiz informe les correspondants que son pays est prêt à accueillir la conférence de l'année prochaine et que le lieu précis sera indiqué en temps voulu. Les participants accueillent chaleureusement cette proposition.
- Conférence annuelle des correspondants 2011
M. Sawicki indique qu'une proposition préalable a été faite par le correspondant de l'Azerbaïdjan, **M. Nehman Namazov**, concernant l'accueil de la conférence annuelle par son pays. Tout en se réjouissant de cette proposition, **M. Sawicki** rappelle que la conférence de 2011 doit se tenir à Stockholm.

M. Sawicki conclut que cinq séminaires sont désormais prévus pour 2010, un maximum selon lui. Il rappelle aux participants que, dans leurs lignes directrices, les secrétaires généraux ont limité le nombre de séminaires à quatre ou cinq par an. Il fait aussi observer que seulement deux séminaires ont été proposés jusqu'à présent pour 2011, à savoir un séminaire sur les TIC à Athènes et un autre à Berlin. Il encourage ses collègues à faire d'autres propositions pour 2011.

M. Fors suggère d'organiser un séminaire sur la production d'études et les connaissances supplémentaires que cette pratique permet d'acquérir. Ce séminaire pourrait même être annuel et donner lieu à la publication d'un annuaire des études.

M. Sawicki propose que le Comité exécutif examine cette idée lors de sa prochaine réunion.

M^{me} Dietrich-Schultz avance l'idée d'organiser des séminaires liés aux présidences de l'Union européenne. **M. Nowina-Konopka** objecte que non seulement cela risque d'entrer en conflit avec les projets de sa direction au Parlement européen mais aussi de ne concerner que les parlements des pays membres de l'Union européenne.

M^{me} Török (Assemblée nationale, HU) informe ses collègues qu'un rapport du Parlement hongrois sur la présidence de l'Union européenne peut être consulté sur son site web.

M. Sawicki suggère un séminaire sur la gestion des ressources humaines dans les parlements, en particulier sur les systèmes d'évaluation. Cette idée suscite des remarques de **M^{me} Cousins**.

9. Echange de vues relatif aux demandes comparatives (statistiques, expériences, bonnes pratiques)

M. Sawicki présente ce point de l'ordre du jour en soulignant qu'il ne faut en aucun cas voir dans les statistiques en question une évaluation ou un classement des chambres parlementaires pour ce qui est de leur participation au processus de questions-réponses du CERDP.

M. Hüschen explique brièvement les statistiques affichées. En 2008, le nombre de demandes a légèrement baissé par rapport à l'année précédente tandis que l'augmentation du nombre de réponses est sensible. Pour 2009, les chiffres, évidemment incomplets, ne permettent pas de dégager une tendance si ce n'est, peut-être, que les parlements ont atteint leur capacité maximale de traitement des demandes. La transmission des demandes soumises aux parlements membres a été refusée dans quelques cas, ce qui montre que les correspondants veillent à transmettre uniquement les demandes auxquelles il n'est pas possible de répondre par un autre moyen. De ce point de vue, l'obligation de fournir un modèle de réponse reste une bonne chose. Cela étant, on peut se demander si le système actuel, peut-être trop rigide, n'empêche pas les demandeurs et les destinataires de procéder aux clarifications nécessaires.

M. Nowina-Konopka fait observer que le nombre de rapports de synthèse reste d'une faiblesse décevante. Seules quelques chambres ont joué le jeu. Il propose l'élaboration d'un outil facile à utiliser pour rédiger ces rapports de synthèse mais en attendant, les correspondants doivent faire de leur mieux pour en augmenter le nombre.

M. Marcelli suggère de rendre la base de données des demandes comparatives plus intuitive en ajoutant, par exemple, des descripteurs des enregistrements. Ce devrait être une priorité supplémentaire du CERDP pour 2010-2011. Les rapports de synthèse devraient devenir plus visibles et, si possible, avoir plus d'espace sur le site web, ce qui permettrait en outre au forum d'attirer un public plus large et plus actif.

M^{me} Krasovec ajoute que les rapports de synthèse seraient plus utiles s'ils étaient envoyés en temps voulu au service demandeur de chaque parlement.

M. Clements, soutenu par **M. Fors**, se dit satisfait de l'augmentation du nombre de modèles de réponse, qui incitent le demandeur à être plus clair sur les informations recherchées.

M. Sawicki invite les correspondants à faire davantage d'efforts en ce qui concerne les rapports de synthèse. Nul ne peut être obligé à les faire mais des encouragements plus vifs pourraient être efficaces. A cet égard, il rappelle aux correspondants qui ont des difficultés à faire comprendre à leur secrétaire général les exigences de leurs fonctions au CERDP que lui-même et M. Nowina-Konopka sont prêts à les y aider.

M. Valente pose la question de savoir quelle est la meilleure manière de répondre à un questionnaire (dans le message ou en créant un document Word). **M. Hüschen** suggère d'insérer les réponses dans un document Word mais souligne que la chambre qui répond est libre de choisir la solution qu'elle préfère.

M. Bartsch (Bundestag, DE) demande à ses collègues, lorsqu'ils envoient des demandes directes sans passer par le site web, d'en limiter le nombre et de s'adresser directement au correspondant plutôt qu'à tout autre agent du parlement concerné afin que leur demande ne risque pas de rester lettre morte.

10. Site web du CERDP

a. Décision quant à l'accès du public aux pages web sur les séminaires du CERDP

M. Sawicki rappelle la précédente discussion de la conférence sur l'opportunité de rendre publiques les pages du site web consacrées aux séminaires, sachant notamment que les informations relatives à ces derniers sont généralement consultables sur le site des parlements qui les accueillent. Inutile de préciser que l'accès aux questionnaires relatifs aux séminaires demeurerait restreint.

M. Frischknecht estime que le moment de l'ouverture au public n'est pas encore venu car son parlement exerce ses droits d'auteur sur les documents qu'il fait paraître. Il est soutenu par **M. Bartsch**, qui indique qu'il en va de même pour le service médias du Bundestag allemand, et par **M^{me} Judith Prigneau (UEO)**, qui met en garde contre les conséquences que pourrait avoir une ouverture large du point de vue de la sécurité.

M. Van der Hulst pense que tout document relatif au CERDP est, de toute façon, plus ou moins public et que donner au public l'accès aux informations concernant les séminaires serait une bonne publicité pour le Centre.

M. Clements ajoute qu'il est généralement favorable à un maximum d'ouverture et de transparence mais qu'il n'en irait pas de même si des informations à caractère personnel (adresses électroniques, par exemple) devaient figurer dans les documents rendus publics. Le CERDP devrait réfléchir à deux fois avant de prendre une telle mesure. **M. Scotti**, pour qui les décisions de rendre des documents publics devraient être prises au cas par cas, l'approuve ainsi que **M^{me} Ripollés Serrano**, selon qui les membres ont besoin de temps pour étudier la question.

En conclusion, la **Conférence des correspondants** décide de revenir sur ce point lors de sa prochaine réunion en s'appuyant sur un document qui doit préparer le secrétariat, document qui proposera plusieurs pistes, y compris des solutions intermédiaires.

b. Interactivité du site web du CERDP : rôle des contributeurs

M. Hüschen présente un exposé sur les contributions au site web du CERDP.

M. Hilbert répond à **M^{me} Dietrich-Schultz**, qui déclare avoir quelquefois des problèmes pour ouvrir certains fichiers joints et modifier d'anciennes contributions, que cela peut venir des paramètres de sécurité des parlements émetteurs. Il se penchera sur la question.

M. Clements pense que ces problèmes peuvent être réglés aisément. Il trouve que le site web du CERDP est agréable et facile à utiliser.

c. Analyses des utilisateurs et de l'utilisation du site web

M. Hilbert, chef de projet chargé du site web du CERDP au Parlement européen, fait le point sur l'évolution récente du site et ses caractéristiques actuelles. Il est devenu plus dynamique et a été davantage utilisé – ce que montre, par exemple, le nombre croissant de contributeurs administrateurs par rapport au nombre de simples lecteurs. Les pages les plus consultées sont celles consacrées aux publications, aux demandes, à l'accueil/information et aux réunions. La plupart des utilisateurs restent plus de 15 minutes sur le site. Peu d'alertes par courrier électronique ont été activées pour l'instant mais l'intervenant espère que cela va changer et favoriser la participation.

Répondant à une question de **M. Van der Hulst** sur la possibilité pour les membres d'équipes parlementaires d'obtenir des coordonnées de connexion personnalisées, **M. Hüschen** dit qu'il s'en occupera avec plaisir si on lui donne les noms et les adresses électroniques de ces personnes.

d. Améliorations à apporter au site en 2010

M. Hilbert indique qu'il n'a pas été possible de procéder à certaines améliorations du site web prévues en 2009 en raison de restrictions budgétaires. Cela étant, au cours de l'année, un premier moteur de recherche a été mis en place. Il se demande quelles sont, selon les participants à la réunion, les priorités pour 2010.

Pour **M. Hüschen**, ce sont le développement du moteur de recherche, l'amélioration de l'interactivité et la création d'une base de données pour les études.

M. Sawicki remercie **MM. Hilbert** et **Hüschen** pour leurs exposés et leur excellent travail d'amélioration du site web du CERDP.

11. Questions diverses et prochaine réunion

Néant.

Pour conclure la réunion, **Wojciech Sawicki (APCE)** remercie **Anna Okruhlicova** et ses collègues de tout ce qu'ils ont fait pour assurer la réussite de la Conférence des correspondants et il leur demande de faire part de la gratitude de tous les participants au secrétaire général du Parlement slovaque et à toutes les personnes concernées. Enfin, il souhaite bon retour aux participants.